

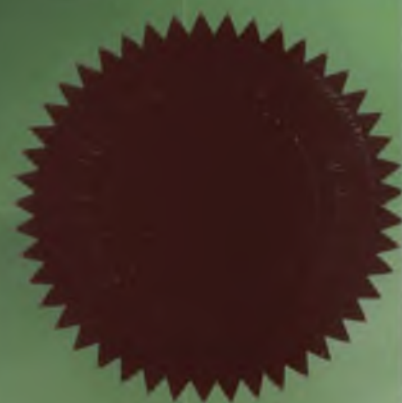
ASSEMBLÉE NATIONALE

no 1258-20041028

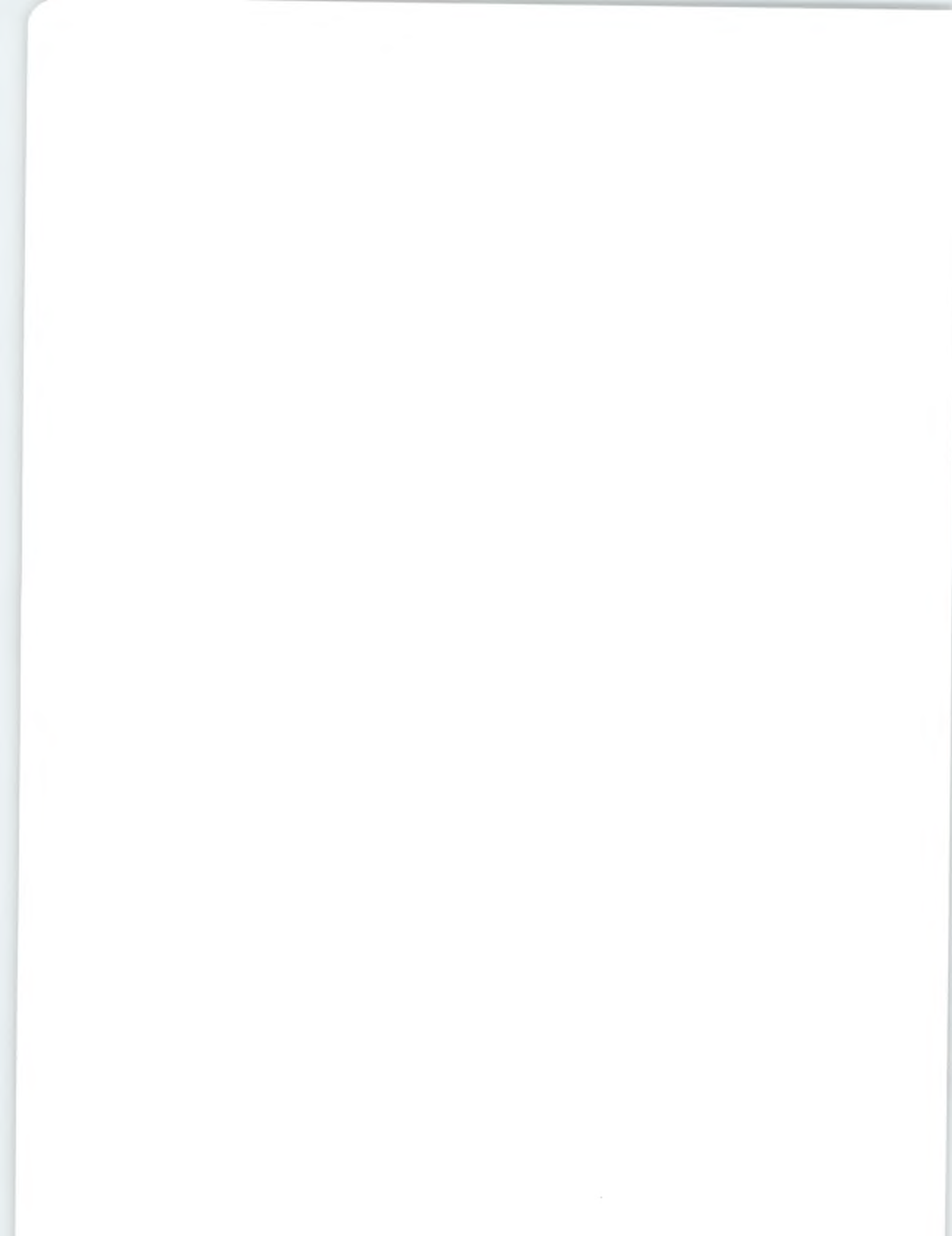
Rapport annuel

2003-2004

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



Québec



2003-2004

Rapport annuel

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

*Bibliothèque
nationale*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Lettre à la ministre	5
Message de la présidente-directrice générale	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
Les activités du conseil d'administration	9
Les comités rattachés au conseil d'administration	11
L'ORGANIGRAMME	13
LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION	14
La Direction des acquisitions de la collection patrimoniale	14
La Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale	18
La Direction de la sauvegarde des collections	20
La Direction de la recherche et de l'édition	22
LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION	24
La Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence	28
La Direction des services à la clientèle	32
La Direction des services aux milieux documentaires	34
LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES	35
La Direction des ressources humaines	35
La Direction des ressources financières	36
La Direction de la gestion des immeubles	36
LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	37
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES	39
La Direction du développement institutionnel	42
LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES	45
LE BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION	49
Tableaux des activités de la Bibliothèque	51
Liste des donateurs	64
Annexe 1	66
Les bourses de recherche de la Bibliothèque nationale du Québec	
Annexe 2	67
Le Code d'éthique	
Annexe 3	72
Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts par les administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec	
ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004	73
Rapport de la direction	75
Rapport du vérificateur	77

Montréal, le 28 juillet 2004

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
225, rue Grande-Allée Est, 1^{er} étage, bloc A
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec pour l'exercice financier 2003-2004.

Ce rapport inclut les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

Ce rapport est produit conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, reading "Lise Bissonnette". The signature is fluid and cursive, with the first name "Lise" and the last name "Bissonnette" clearly distinguishable.

Lise Bissonnette

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

LA CONFECTION DE LA TRAME

IL N'EST GUÈRE DE CONVERSATION SUR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC QUI, AU COURS DE L'ANNÉE 2003-2004, ne se soit amorcée ainsi : « Alors, votre bâtiment, il avance... ». Bien avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, l'acier, le béton et les lignes fortes de l'enveloppe de l'édifice prenaient possession des lieux au cœur de la métropole et chacun, soudain, franchissait avec nous le passage du projet à la réalité, irréversible enfin.

Nous avons en effet filé des jours très heureux à voir s'ancrer puis s'élever notre magnifique édifice de diffusion, si conforme à nos vœux. Mais le bâtiment, pour nous, est d'abord un bâti, au sens ancien, textile, du terme. Une trame, un support, le fil solide qui donnera cohérence à l'ensemble, qui soutiendra l'engagement et l'action de la nouvelle Bibliothèque

nationale bien au-delà de Montréal, dans l'ensemble du territoire québécois. Son édification se poursuit plus discrètement en chacune des sections de l'institution. Voilà ce dont témoigne le présent rapport annuel, sommaire des activités débordantes d'un établissement qui se consolide, se développe et s'invente à la fois.



Photo : © Jacques Gosselin

La rencontre des cultures de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Grande bibliothèque du Québec, fusionnées en 2002, n'en est plus à la phase d'approvisionnement. Elle commence à générer des avancées concrètes. La mission patrimoniale de la BNQ a conservé sa qualité, sa rigueur et l'ampleur qui situaient déjà la bibliothèque parmi les meilleures mais elle se déploie désormais sous d'autres formes. 2003-2004 aura été la première année d'organisation autonome de la recherche et de la coopération scientifique qui mettront activement en valeur les richesses de nos collections. Tant chez les chercheurs, qui ont pris acte et souvent profité concrètement de cette nouvelle orientation, que chez un public curieux amené par diverses expositions et colloques à découvrir mieux son propre patrimoine, nous observons des complicités accrues. Le patient travail d'acquisition, de traitement, de préservation et parfois de restauration des documents qui nous sont confiés par milliers, s'en trouve ainsi conforté. Ce qui nous a incités, on le verra, à élargir la portée de nos collections au moment de la révision de notre politique d'acquisitions patrimoniales, et à participer à la réflexion de milieux intéressés à corriger et développer, au Québec, ce volet trop négligé de notre mémoire.

Quant aux équipes qui préparent plus spécifiquement les contenus et services de la Grande Bibliothèque, elles ont vécu une année étourdissante. Tandis que s'élevaient les murs et cloisons, elles participaient directement au peaufinage des installations physiques et virtuelles, et elles préparaient, en collaboration avec une importante chaîne de partenaires extérieurs, l'ensemble des collections sur tous supports qui seront offertes au public au printemps 2005. Définition de profils de dizaines de collections, inventaires des collections existantes, achats auprès des librairies agréées et autres fournisseurs, traitement sur place et à l'externe, entreposage, étude de la mise en rayons, on n'en finirait plus d'égrener les opérations minutieuses qui, d'unité en unité, composeront le million de livres—sans compter les centaines de milliers d'autres disques, vidéos, logiciels, journaux et revues—disponibles à un public qui trouvera une bibliothèque à la mesure de ses exigences. Tout cela se fait avec un souci de présence au milieu, d'accueil et de formation d'un personnel qualifié et souvent jeune, ainsi qu'une attention constante aux meilleures expériences ou innovations qui pourraient augmenter encore la qualité de nos futurs services à des populations de toutes provenances, de tous milieux, de tous âges.

Si nos futurs « clients » entrent chez nous, sur place ou par voie électronique, et tiennent pour naturel d'y trouver ce qu'ils cherchent, comme si tout cet aménagement relevait d'une sorte de magie, ils le devront à la minutie de ce travail sans précédent au Québec, tant par son ampleur que par les nouvelles avenues qu'il emprunte.

Nous ne pourrions soutenir nos missions de conservation et de diffusion sans les efforts fédérateurs d'autres directions de la BNQ. La construction, la fusion des institutions, le développement constant de la bibliothèque font que nous sommes aussi en chantier financier, administratif, juridique. Le changement y est un mode de vie, sans rien enlever à la rigueur du contrôle sur tous les fronts où nous oeuvrons. Nous avons mis à jour et modernisé nos systèmes administratifs et comptables, et révisé l'ensemble des politiques qui gouvernent une institution plus que jamais tournée vers le service public. En augmentant l'imputabilité de chacune de nos directions et coordinations, en adoptant de nouvelles règles d'accès à l'égalité en emploi, en resserrant partout l'encadrement de nos rapports avec le public – déontologie, accès à l'information, protection de la vie privée, politique linguistique – nous croyons assurer les fondements d'une « culture d'entreprise » qui devrait viser à l'exemplaire. C'est à la direction de l'administration et des services internes ainsi qu'au secrétariat général et direction des affaires juridiques que nous devons cette impulsion. L'autre travail fédérateur, indispensable et stimulant, est évidemment celui de la direction de l'informatique et des télécommunications qui a assuré de front, au cours de la dernière année, trois actions essentielles : le remplacement et la mise à jour des systèmes, le parachèvement technologique de la fusion, et le développement des outils qui permettront à la BNQ non seulement de réaliser ses projets, mais aussi de remplir sa mission même, grâce à une architecture électronique qui servira l'ensemble du Québec. De la même façon, notre direction des communications et des relations publiques, qui a développé de nouvelles façons de soutenir la communication interne, qui offre à chacune des directions des outils efficaces d'information, et qui assure le suivi d'un plan de présence aux nombreux groupes extérieurs qui sollicitent notre attention, devient elle aussi un lieu de coopération transversale au sein de l'établissement.

L'année 2003-2004 aura aussi vu le lancement et ou la revitalisation de coopérations majeures. J'ai eu le plaisir de présider depuis mars 2003, à la demande de la ministre de la Culture et des Communications, la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui réunit des représentants de tous les types d'institutions et qui travaille dans l'harmonie à définir les conditions d'apparition d'un « réseau des réseaux » au service des citoyens. À la présidence du Comité du livre, de la littérature et des bibliothèques de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, la direction de la BNQ a participé scientifiquement et financièrement à un état des lieux, œuvre majeure dont la publication est prévue à l'automne 2004. Les conférences et colloques où la présidence de la BNQ a été sollicitée n'ont pas manqué mais signalons particulièrement le travail préparatoire à la reconduction et à l'élargissement important d'une entente de coopération avec la Bibliothèque nationale de France, où je siège par ailleurs au Conseil scientifique. De même avons-nous relancé les liens avec la Bibliothèque d'Alexandrie, en prévision là aussi d'une entente de coopération élargie dont la signature interviendra en 2004. Sollicitée par plusieurs établissements au Québec et à l'étranger – notamment dans l'espace francophone, la BNQ se dotera d'un programme d'accueil et de stages, en collaboration avec d'autres institutions.

À toutes les équipes de la BNQ, habitées autant par l'esprit de service que par le souci de la cohésion interne, défi crucial en cette période de transition et de développement accéléré, je dis ma reconnaissance. Je la dis particulièrement, on le comprendra, à l'équipe de direction du projet de construction qui entreprend avec nous une dernière année de travail si compétent et si convivial. Au conseil d'administration et à ses comités, qui assurent bénévolement une vigilance nécessaire mais nous dynamisent aussi par leur solidarité, je dis ma gratitude, qui est celle de l'institution entière, à la veille d'une autre année de transition, plus exigeante encore.



Lise Bissonnette

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

MADAME LISE BISSONNETTE, présidente-directrice générale

MADAME GENEVIÈVE BAZIN, responsable des Livres rares et des collections spéciales, Direction des bibliothèques, Université de Montréal

MADAME JOHANNE BELLEY, directrice générale, Centre régional de services aux bibliothèques publiques Saguenay-Lac-Saint-Jean

MONSIEUR MARC A. BOUTET, coprésident et directeur général, De Marque inc.

MONSIEUR DENIS BOYER, ancien directeur, Bibliothèque de la Ville de Hull

MONSIEUR JACQUES DESAUTELS, vice-président, professeur à la retraite, Département des littératures, Université Laval

MADAME HELEN FOTOPULOS, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, présidente de l'arrondissement Plateau Mont-Royal et conseillère municipale du district Mile End, membre désigné par la Ville de Montréal

MADAME LOUISE GUILLEMETTE-LABORY, directrice, Bibliothèque de Montréal, Service du développement culturel, Ville de Montréal, qui siège d'office au conseil d'administration en vertu de la loi constitutive

MADAME ANASTASSIA KHOURI, directrice, Département des données numériques et géospatiales, Université McGill

MADAME SYLVIE LEMIEUX, conservatrice et directrice générale des Archives nationales du Québec, ministère de la Culture et des Communications

MONSIEUR JACQUES MICHON, professeur titulaire, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke; directeur des projets de la Chaire de recherche du Canada en histoire du livre et de l'édition

MONSIEUR JACQUES PANNETON, ancien directeur associé, Service du développement culturel, Ville de Montréal, membre désigné par la Ville de Montréal

SECRÉTAIRE : GHISLAIN ROUSSEL, secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la Bibliothèque nationale du Québec

Deux postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration : ceux réservés aux usagers, dont un résident de Montréal, qui seront nommés à la majorité des voix exprimées par les pairs selon les règlements de l'institution. Ces nominations seront effectuées avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque de la BNQ.

Comité exécutif

Le comité exécutif du conseil d'administration est composé de la présidente-directrice générale de la BNQ, M^{me} Lise Bissonnette, du vice-président, M. Jacques Desautels, de M^{mes} Anastassia Khouri et Louise Guillemette-Labory et de M. Jacques Michon.

Le comité exécutif s'est réuni régulièrement le 27 juin 2003 et le 15 janvier 2004 et a tenu trois autres rencontres spéciales par courrier électronique.



De gauche à droite, Jacques Michon, Sylvie Lemieux, Jacques Panneton, Denis Boyer, Louise Guillemette-Labory, Lise Bissonnette, Marc A. Boutet, Johanne Belley, Anastassia Khouri et Jacques Desautels. Absentes de la photo : Helen Fotopulos et Geneviève Bazin.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI À CINQ (5) REPRISES AU COURS de l'exercice financier, soit les 27 juin, 15 octobre et 5 décembre 2003 et les 15 et 20 janvier 2004. Dans le cadre de ces échanges, trois réunions spéciales ont eu lieu au moyen de conférences téléphoniques ou de courriers électroniques.

Le conseil d'administration s'est de nouveau réuni à l'extérieur de Montréal, soit à Sherbrooke, le 31 octobre 2003 et il le fera encore au cours de l'exercice financier 2004-2005. Les administrateurs ont profité de cet événement pour rencontrer les conseillers municipaux et des représentants de divers milieux professionnels de la lecture et du livre, entre autres.

Le conseil d'administration de la BNQ a confirmé sa délégation au comité exécutif de certaines responsabilités, dont l'approbation des contrats entre 250 000 \$ et moins d'un million de dollars.

Les principales décisions, politiques et réglementations adoptées par le conseil d'administration en 2003-2004 ont notamment porté sur les dossiers suivants :

Organisation du conseil d'administration

- Approbation de modifications au *Règlement de régie interne*;
- Approbation de modifications au *Règlement sur la formation, le mandat, la composition et le fonctionnement des comités rattachés au conseil d'administration de la BNQ*;
- Modification de la composition des comités rattachés au conseil d'administration;

- Nomination des membres des comités d'acquisition prévus par la politique de développement de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec.

Plan triennal d'activités

- Approbation du plan triennal d'activités de la Bibliothèque nationale du Québec et recommandation à la ministre de la Culture et des Communications afin qu'elle approuve le plan et le dépose, pour examen de la commission parlementaire de la culture, à l'Assemblée nationale du Québec, conformément à l'article 16 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*.

Construction, architecture et design

- Autorisation de l'avenant au contrat avec l'entrepreneur général Hervé Pomerleau inc. en vue de procéder, dans le cadre de la construction de l'édifice de diffusion de la BNQ, à des travaux supplémentaires visant l'installation des rails et chariots pour le rayonnage compact, la pose du câblage de télécommunication et l'installation des équipements de sécurité.

Bibliothéconomie

- Adoption de la Politique de développement de la collection patrimoniale de la BNQ;
- Adoption de diverses politiques et de réglementations générales de la BNQ;
- Approbation de l'entente-cadre entre la Ville de Montréal, la ministre de la Culture et des Communications et la Bibliothèque nationale du Québec en l'état du 19 décembre 2003, dans la mesure où des modifications substantielles ne seront pas apportées au texte par la suite et sous réserve de l'approbation du projet d'entente par la Ville de Montréal au cours de la quinzaine suivante, en vertu des articles 16 et 23 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*.

Technologies de l'information et télécommunications

Adjudication du contrat de services professionnels de développement, de mise en place, d'assistance technique et de mise à jour du système de la gestion relation client (« GRC ») à Gestisoft inc.

Finances

- Adoption des prévisions budgétaires et du budget 2003-2004 de la BNQ;
- Adoption des états financiers 2002-2003 de la Bibliothèque nationale du Québec et dépôt du rapport de vérification de ces états financiers;
- Autorisation d'emprunts pour le financement de certains travaux et achats d'équipements dont l'objectif est de maintenir des conditions adéquates d'exercice des activités de la Bibliothèque nationale du Québec;
- Autorisation à la Bibliothèque nationale du Québec d'emprunter à long terme la somme de 35 246 727,09 \$ auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, en date du 30 janvier 2004, et ce, pour acheter la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal et des ressources matérielles afférentes;
- Demande à la Ville de Montréal et au gouvernement du Québec à l'effet que la Bibliothèque nationale du Québec jouisse, pour l'ensemble de ses immeubles, d'une exemption de taxes municipales comme organisme sans but lucratif à vocation culturelle et publique et autorisation accordée à la présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec d'entreprendre les démarches à cette fin auprès des autorités municipales et ministérielles visées.

Ressources humaines

- Adoption de modifications au *Règlement concernant le plan provisoire des effectifs et les conditions de travail du personnel non syndiqué de la Bibliothèque nationale du Québec*, relatif au personnel non syndiqué autre que les conseillers en gestion de ressources humaines;
- Prolongation d'une année des conventions collectives conclues avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec et le Syndicat de la fonction publique du Québec présentement applicables aux employés syndiqués de la BNQ incluant, selon le cas, les conditions de travail prévues par le CT 192472 et les modifications des documents auxquels il réfère;
- Autorisation à la direction générale de la Bibliothèque nationale du Québec du mandat de négociation des premières conventions collectives de la BNQ avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec et le Syndicat de la fonction publique du Québec, conformément à la réglementation existante et au mandat soumis.

Autres dossiers

Procédures judiciaires en demande et en défense contre Axor Canada Construction inc. et sa caution dans le dossier de l'adjudication du contrat de construction de la Grande Bibliothèque.

Éthique

Tous les membres du conseil d'administration ainsi que le secrétaire général de la BNQ, qui y est assujetti, ont dûment déposé leur déclaration annuelle de conflits d'intérêts et de confidentialité ou, selon le cas, une mise à jour conformément au *Code d'éthique des administrateurs publics de la BNQ* reproduit en annexe.

Aucun différend ni litige n'a été soumis et aucun manquement n'a été noté au cours de l'exercice.

La présidente-directrice générale a, de temps à autre, rappelé l'existence du *Code d'éthique des administrateurs publics de la BNQ* aux membres du conseil d'administration.

Les membres externes des comités rattachés au conseil d'administration sont assujettis au code et sont priés de remplir et de déposer leur déclaration.

COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNQ A DÉJÀ CONSTITUÉ QUATRE (4) COMITÉS et la présidente-directrice générale s'est aussi engagée, au cours du présent exercice, à constituer prochainement un comité similaire sur les services aux personnes handicapées. À l'exception du comité de vérification, ces comités sont composés de membres du conseil d'administration, de représentants de la BNQ et de membres externes ne faisant partie ni du conseil d'administration ni du personnel de la BNQ.

Comité de vérification

Ce comité, composé de M. Jacques Desautels, président, et de M^{mes} Anastassia Khouri et Louise Guillemette-Labory (remplacée en cours d'année par M. Marc A. Boutet), s'est réuni le 27 juin 2003 et le 15 janvier 2004.

Il a surtout étudié les états financiers 2002-2003 de la Bibliothèque nationale du Québec, le rapport de vérification du Vérificateur général du Québec, le budget 2003-2004 de la BNQ, ainsi que les dossiers de présentation des états financiers et de vérification de la BNQ. Le comité a, de plus, le 27 mars 2003 et le

8 avril 2004, procédé à un échange d'informations avec des représentants du Vérificateur général du Québec.

Comité sur la construction

Le comité s'est réuni une seule fois dans le cadre d'une visite du chantier de construction.

Ses membres sont M. Alain Lallier, président de la Fondation du mérite étudiant et ancien directeur général du Cégep du Vieux-Montréal, vice-président de la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent (président), M. Denis Boyer et M^{me} Louise Guillemette-

Labory, membres du conseil d'administration, M^{me} Hélène Laperrière, présidente de Culture et Ville, M^{me} Francine Lelièvre, directrice du Musée Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, M. Jean Roy, directeur du Bureau de la planification et de la gestion du projet de construction de la Grande Bibliothèque de la BNQ, et M^{me} Sylvie Lemieux, membre du conseil d'administration.

Comité sur les collections et les services de la BNQ

Ce comité s'est réuni les 9 juin et 9 octobre 2003 et au printemps 2004.

En font partie M^{me} Johanne Belley, membre du conseil d'administration et présidente du comité, M^{me} Geneviève Bazin, M^{me} Louise Guillemette-Labory, MM. Denis Boyer et Jacques Michon, membres du conseil d'administration, M^{me} Michèle Dupuis, directrice de la Bibliothèque de l'arrondissement Dollard-des-Ormeaux-Pierrefonds, remplacée en cours d'année par M^{me} Françoise Martin de la Bibliothèque de Terrebonne, M. Claude Fournier, directeur général de la conservation de la BNQ, et M^{me} Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion de la BNQ.



Jean Roy faisant la visite du chantier de la Grande Bibliothèque avec des membres du conseil d'administration et de la direction de la BNQ.

Ce comité s'est surtout intéressé à divers projets de politique générale et d'offres de service portant sur les futurs services sur place et à distance de la Grande Bibliothèque de la BNQ, à la formation du regroupement (« consortium ») national d'acquisition de ressources documentaires électroniques (« CAREQ ») ouvert à l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec et à divers dossiers des directions générales de la conservation et de la diffusion.



Comité sur les technologies de l'information

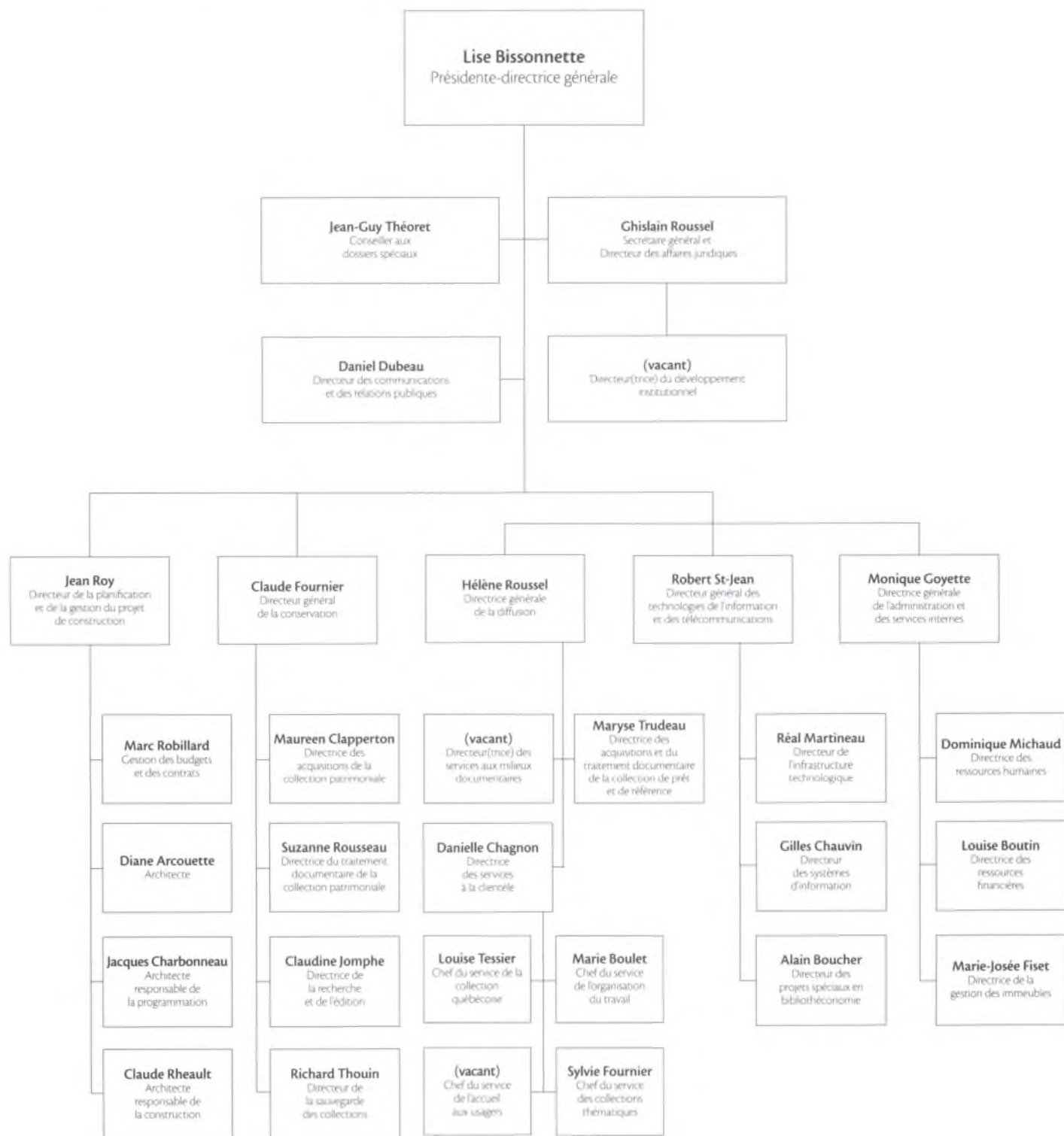
Le comité s'est réuni les 28 mars et 9 octobre 2003.

En font partie M. Marc A. Boutet, M^{me} Anastassia Khouri et M. Jacques Panneton, membres du conseil d'administration, M. Jean Payeur, directeur général de l'Institut canadien et directeur général de la Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec et président du comité, M^{me} Ghilaine Roquet, directrice de l'informatique, École des hautes études commerciales, et M. Robert St-Jean, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications de la BNQ.

Le comité a présenté l'évolution des développements informatiques de la BNQ, dont le réaménagement de la salle informatique, l'entrepôt de données et la bibliothèque numérique, incluant également tout ce qui vise la Grande Bibliothèque, et discuté des projets et travaux de planification, de développement et de mise en œuvre des systèmes de gestion documentaire, de gestion administrative, de gestion de la relation client et de sécurité ainsi que des projets d'appels d'offres publics, notamment en téléphonie.



ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

AU COURS DE L'ANNÉE 2003-2004, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

a consolidé son fonctionnement administratif tout en poursuivant son développement. Outre l'exercice des activités propres à toute bibliothèque nationale, l'année qui vient de s'écouler a permis la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement de la collection patrimoniale et la préparation d'un plan triennal d'acquisition, la conversion au système Dewey des monographies de l'édition nationale, dans les délais prévus, la conversion des bases de données des collections spéciales et l'intégration de la majorité de celles-ci dans le catalogue *PortFolio*, le lancement d'un programme qui a permis la remise de 10 bourses destinées aux chercheurs québécois et étrangers et la collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications dans des dossiers liés à la protection et à la mise en valeur du patrimoine documentaire.

DIRECTION DES ACQUISITIONS DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

L'acquisition des documents

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE A LE MANDAT DE RASSEMBLER LE PATRIMOINE

documentaire québécois constitué des documents publiés au Québec et de la documentation relative au Québec, quel que soit son lieu d'édition. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la Bibliothèque fait appel à divers modes d'acquisition de documents: le dépôt légal, l'achat, le don et l'échange.

Cette année a été marquée par l'acceptation par les membres du conseil d'administration de la BNQ de la nouvelle Politique de développement de la collection patrimoniale. Entièrement revue tant dans la forme que sur le fond, la politique encadre clairement les interventions de la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale et établit les orientations et les principes régissant ses activités.

Elle couvre désormais tous les modes d'acquisition: dépôt légal, achats, dons et échanges et précise les modalités particulières d'acquisition pour tous les types de documents présents dans la collection patrimoniale.

Par ailleurs, un plan triennal pour le développement de la collection patrimoniale (2004-2007) s'inscrivant dans le sillage de la Politique propose, pour chaque type de document, une description de la collection, les modes d'acquisition, les priorités de développement et, finalement, les moyens d'action envisagés.

Une révision annuelle des priorités de développement permettra de mesurer les résultats obtenus dans chacune des collections. Un bilan des acquisitions effectuées au cours de l'année terminée pour chaque type de document sera réalisé afin d'orienter les priorités pour l'année à venir, préalablement à l'établissement du budget annuel d'acquisition.

Dépôt légal

À l'instar de la majorité des bibliothèques nationales, le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec repose principalement sur le dépôt légal des documents publiés. Les livres, les brochures, les journaux, les revues, les livres d'artistes, les cartes géographiques et les partitions musicales ont fait l'objet du premier règlement sur le dépôt des documents publiés mis en vigueur en 1968.

L'apparition sur le marché de documents issus des nouvelles technologies, conjuguée au fait que certains documents traditionnels n'étaient toujours pas soumis au dépôt légal, a été à l'origine de la révision en profondeur de la réglementation sur le dépôt des documents publiés. Ainsi, depuis 1992, la législation vise non seulement les documents mentionnés précédemment, mais également les estampes, les affiches, les reproductions d'œuvres d'art, les cartes postales, les enregistrements sonores, les micro-documents, les logiciels et les documents électroniques.

L'examen des données statistiques présentées dans la section des tableaux révèle que, du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004, la Bibliothèque a acquis par dépôt légal 9 558 titres de livres et brochures, 1 740 documents iconographiques, 55 livres d'artistes, 721 enregistrements sonores, 324 partitions musicales et 89 cartes géographiques. De plus, au 31 mars 2004, le nombre d'abonnements courants reçus en dépôt légal atteignait 10 644 titres, incluant 986 nouveaux titres déposés au cours de la dernière année. La plupart de ces documents ont été déposés en deux exemplaires, l'un étant réservé à la conservation et l'autre à la diffusion.

Une révision complète des formulaires de dépôt légal a été effectuée. Ceux-ci sont désormais mieux adaptés à la

collecte des renseignements essentiels auprès des éditeurs et disponibles sur le site Internet de la Bibliothèque.

Les travaux d'implantation du dépôt légal des publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet se sont poursuivis. En témoignent les opérations de relance des déposants : une trentaine de ministères et organismes gouvernementaux participent maintenant au programme ; parmi eux, 14 ont effectué le dépôt rétrospectif de tous les titres pertinents diffusés sur leur site Internet. Ces titres, capturés et stockés sur des serveurs, sont en attente d'enregistrement, pour un total de 1 725 publications : 1 232 monographies et 229 périodiques en plus de 264 numéros de périodiques capturés, dont 76 inscrits au kardex. Des travaux de développement d'outils informatiques intégrant le système actuel au système documentaire (*PortFolio*) et à la Bibliothèque numérique permettront sous peu un signalement et un accès plus rapide aux titres déposés dans le catalogue d'accès public.

Dans l'ensemble, l'analyse de la pratique en matière de dépôt légal indique la volonté et l'importance qu'accordent les éditeurs à déposer leur production.

Cette analyse met également en évidence l'intérêt pour la Bibliothèque de mettre en œuvre régulièrement des campagnes de promotion ciblées pour sensibiliser les intervenants des différents milieux à la pertinence du dépôt légal.

Achats

Les achats permettent à la Bibliothèque nationale du Québec d'acquérir le patrimoine documentaire publié au Québec non soumis au dépôt légal.

Ainsi, au cours de la période se terminant le 31 mars 2004, la Bibliothèque a poursuivi ses démarches de repérage et d'acquisition de documents publiés avant 1968, année d'entrée en vigueur du premier règlement sur le dépôt légal. Des sommes ont également été allouées à l'acquisition du deuxième exemplaire de documents non soumis au dépôt légal en raison de leur coût, d'ouvrages de référence, de livres d'artistes, d'albums d'estampes, d'ouvrages de bibliophilie, de livres anciens, de documents cartographiques, de partitions musicales, de cartes postales, d'estampes, de documents électroniques et de documents relatifs au Québec.

Parmi les acquisitions de l'année, nous pouvons signaler, lors d'une vente aux enchères tenue à Montréal en janvier 2004, l'achat de 22 documents publiés dans la première moitié du XIX^e siècle et liés de près ou de loin à la question de la rébellion de 1837-1838 dans le Bas-Canada. On y trouve par exemple deux cartes géographiques de l'époque : *Map of the British North American Provinces and Adjoining States in 1833* et *Map of the Province of Lower Canada* publiée en 1825 ainsi qu'une brochure de 21 pages qui contient la liste des personnes arrêtées à Montréal lors de la rébellion et qui a été imprimée à la demande de la Chambre des communes en 1840. D'autres documents ont été publiés à l'occasion de campagnes électorales, comme cette brochure de 20 pages intitulée *Procédés de l'Assemblée des électeurs du comté de Montréal, tenue à Saint-Laurent le 15 mai 1837* qui reprend le texte d'un long discours prononcé par Louis-Joseph Papineau.

Deux autres documents cartographiques anciens ont été achetés : il s'agit d'une carte publiée à Paris en 1762 et intitulée *Partie orientale du Canada* et d'un plan de la ville de Québec daté de 1854.

La Bibliothèque a acquis 30 ouvrages à la suite des recommandations du comité d'acquisition des livres d'artistes ainsi que 312 estampes à la suite des recommandations du comité d'acquisition des estampes. Par ailleurs, mentionnons l'acquisition de 9 estampes de Léon Bellefleur et d'un album d'estampes intitulé *Le Testament de l'Oye* de Jean-Paul Riopelle.

Le programme d'acquisition des reliures d'art a repris ses activités cette année et la Bibliothèque a acquis 14 reliures d'art dont celles de Lise Dubois, Odette Drapeau et Louise Mauger.



Dons

De nombreux dons de documents sont effectués à titre gracieux par des organismes, des institutions ou des individus. La Bibliothèque est aussi autorisée à recevoir des dons et, s'il y a lieu, à émettre un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, la Bibliothèque est habilitée à demander à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels des attestations pour des livres, des archives, des estampes, des documents sonores ayant un intérêt patrimonial. La Commission atteste de la juste valeur marchande des biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu.

Du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004, 175 donateurs ont offert à la Bibliothèque des livres, des revues, des journaux, des livres anciens, des cartes géographiques, des partitions musicales, des enregistrements sonores, des cartes postales, des affiches, des ouvrages de bibliophilie, des livres d'artistes et des estampes. Les dons ayant fait l'objet d'une expertise ont une valeur de 797 059 \$.

Parmi les dons dignes de mention, soulignons l'acquisition d'un ouvrage de théologie publié en Allemagne en 1575 dont nous n'avons pu localiser qu'un seul autre exemplaire en Amérique du Nord. Mentionnons également une collection de 834 livres autographiés par des auteurs québécois, une collection de 153 programmes de spectacles publiés entre 1949 et 1995, un lot de 768 affiches récentes dans le domaine culturel et un exemplaire de l'édition originale du *Petit Prince* de Saint-Exupéry daté de 1943 et dont la page de titre comprend le nom de l'éditeur Beauchemin de Montréal en plus de celui de l'éditeur new-yorkais Reynal & Hitchcock.

En ce qui concerne les dons d'estampes, nous avons reçu, entre autres, 82 estampes de Jean-Paul Riopelle, 29 estampes de René Derouin, 33 estampes de Rita Letendre, 12 estampes de Robert Roussil ainsi que 369 estampes de divers artistes provenant de la Galerie Graff.

Par ailleurs, les dons de particuliers et d'organismes divers ont permis d'enrichir les collections de plus de 3 379 livres et de quelque 9 956 numéros de périodiques.

Échanges

Sur le plan des échanges, la BNQ a poursuivi les relations qu'elle entretient depuis plusieurs années avec la Bibliothèque nationale de France et la British Library. Elle a également fait parvenir à la Bibliothèque d'Alexandrie un lot de 155 livres représentatifs de la littérature québécoise.

Acquisitions totales

Au cours de la période, la Bibliothèque a reçu par dépôt légal 13 473 titres de documents comprenant des livres et brochures, des publications en série, des livres d'artistes, des albums d'estampes, des cartes géographiques, des partitions musicales, des enregistrements sonores et des documents iconographiques.

Les achats ont permis d'acquérir 2 980 titres de documents et 0,46 mètre linéaire de fonds d'archives privées.

Les dons et les échanges ont permis d'acquérir 15 917 documents et 10,55 mètres linéaires de fonds d'archives privées.

Au total, on dénombre 32 370 acquisitions de documents et 11,01 mètres linéaires de fonds d'archives privées au cours de l'année écoulée.



De gauche à droite : M. Claude Fournier, M^{me} Hélène Roussel, M. Daniel Dubeau, M^{me} Lise Bissonnette et M. Ali Firouzabadi, directeur de la Bibliothèque nationale d'Iran.

Signature de l'entente de partenariat entre la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager et la BNQ; de gauche à droite, M^{me} Maureen Clapperton, M^{me} Jeanne Blackburn et M. Claude Fournier.



ISBN

À titre d'agence officielle, la Bibliothèque est chargée de l'attribution des numéros normalisés des livres (ISBN) aux éditeurs francophones canadiens qui en font la demande. Les numéros attribués ainsi que la raison sociale et l'adresse des éditeurs participants forment le contenu du *Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens* diffusé gratuitement sur le site Internet de la Bibliothèque.

Les demandes de cahiers de numéros ISBN pour les éditeurs issus du secteur privé ont sensiblement augmenté avec 630 cahiers demandés entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004, comparé à 585 l'an passé.

Mentionnons également que, depuis le 1^{er} septembre 1997, la Bibliothèque nationale du Québec a la responsabilité d'attribuer les numéros ISBN pour les publications éditées par les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ainsi, au cours de la période s'étendant du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004, 2 228 numéros ISBN ont été attribués dont 1 732 pour les publications gratuites et 496 pour celles vendues par le gouvernement.

Réalisations en partenariat

La Bibliothèque nationale du Québec attache toujours autant d'importance au maintien et à l'élaboration de projets en partenariat avec des personnes ou des organismes œuvrant, entre autres, dans le domaine de l'édition et de la bibliothéconomie.

Suivant cette orientation, la Bibliothèque a maintenu l'entente avec les Services documentaires multimedia inc. (SDM) pour la réalisation conjointe de la base de données REPÈRE et d'un index analytique d'articles provenant des principales revues éditées au Québec. Cet index est offert aussi bien dans une version imprimée qu'électronique.

Différentes ententes relatives au dépôt de certaines catégories de documents ont suivi leur cours. Il s'agit de l'entente avec SDM pour les logiciels et les documents électroniques, de l'entente pour le dépôt légal des enregistrements sonores avec la Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ) et d'une entente avec la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF). La SOPREF est une association qui travaille au soutien de la professionnalisation des musiciens de la scène émergente du Québec.

Une entente est intervenue entre la Fondation des Parlementaires québécois et la Bibliothèque nationale du Québec. En vertu de cette entente, la Fondation pourra proposer à la Bibliothèque des documents dont elle veut se départir et qui répondent aux critères de la Politique de développement de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec. Pour sa part, la BNQ offrira aux bénévoles de la Fondation une formation portant sur les critères de sélection et de recherche d'ouvrages à valeur patrimoniale. Enfin, la Bibliothèque pourra offrir à la Fondation des documents non retenus qui ne sont pas destinés à d'autres partenaires d'échanges de la BNQ.

Dans le cadre de l'implantation du programme de dépôt légal des publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet, se poursuit une entente de partenariat conclue en juin 2000 avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Cette collaboration facilite les opérations d'information et de sensibilisation auprès des intervenants impliqués et assure le développement d'un programme de dépôt légal adapté aux caractéristiques des publications électroniques de source gouvernementale.

DIRECTION DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

AU CŒUR DE L'EXPLOITATION DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

du Québec, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale assure la description bibliographique, l'indexation et la classification des diverses catégories de documents reçus en dépôt légal ou acquis par achats, dons ou échanges. Les données bibliographiques qui en résultent alimentent le catalogue et permettent notamment la publication mensuelle de la *Bibliographie du Québec*.

Activités courantes

Entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004, un total de 17 168 titres ont été traités. De ce nombre, 9 851 documents (57%) ont été traités en mode original, 1 809 (11%) en mode dérivé tandis que 5 508 titres (32 %) ont reçu un traitement de niveau minimal. D'autre part, les travaux liés à la mise en rayons ont touché 16 367 unités physiques de monographies et de documents appartenant aux collections spéciales et 4 817 unités physiques de journaux et de périodiques.

En tant qu'agence bibliographique nationale, la Bibliothèque développe un fichier d'autorité pour les noms de personnes et de collectivités et pour les noms géographiques québécois. Au cours de la dernière année, un total de 6 988 nouveaux dossiers d'autorité ont été établis, tandis que 244 dossiers d'autorité de noms géographiques ont été mis à jour.

Une priorité est toujours accordée à l'identification et à l'intégration dans la banque *IRIS* des exemplaires reçus en don. Cette année, un total de 1 008 documents constituant des exemplaires de diffusion ont été rendus disponibles dans les collections de diffusion. Les travaux de mise à jour de la banque *IRIS* liés aux mouvements de collections (élagage, échange d'exemplaires, corrections, etc.) constituent également une partie

importante des activités de traitement et ont touché plus de 4 128 dossiers bibliographiques.

Un bilan complet des activités de traitement par catégories de documents est disponible dans la section des tableaux.

Projet Dewey

Dans le but de faciliter le repérage des documents dans la Grande Bibliothèque et afin d'harmoniser les données du catalogue intégré, la Bibliothèque nationale du Québec a pris la décision d'adopter la classification décimale Dewey (CDD) pour le classement des monographies de la collection patrimoniale.

L'opération de conversion Dewey, amorcée en septembre 2002, s'est poursuivie tout au long du présent exercice et a été achevée à la fin de mars 2004, dans les délais prévus. Les 198 352 notices bibliographiques de monographies portent maintenant une nouvelle cote de diffusion établie d'après la classification décimale Dewey. Il ne reste à convertir en Dewey que les 4 548 partitions musicales localisées à l'édifice de la rue Holt. La directrice du traitement documentaire de la collection patrimoniale a d'autre part collaboré à la préparation du devis technique pour la deuxième phase du projet Dewey

qui porte sur la pose des nouvelles étiquettes de cotes sur les documents et le reclassement de la collection sur les rayons.

Les divers travaux liés à l'opération de conversion rétrospective des monographies et à l'application de la CDD pour la collection courante ont, cette année encore, sollicité abondamment les gestionnaires et les indexeurs de la Direction. Environ 65 jours de travail ont été consacrés à la gestion du projet, à la rédaction de nouvelles procédures de classification et de mise en rayons ainsi qu'au contrôle de la qualité des notices converties.

Comités SIGD

Implantation du *PortFolio* et du catalogue fusionné

Le premier semestre de 2003 a été fortement marqué à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale par les nombreux travaux entourant l'implantation du nouveau système de gestion documentaire *PortFolio* et la fusion des catalogues de l'ex-BNQ, de la GBQ et de la Bibliothèque centrale de la Ville de Montréal.

Les gestionnaires de la Direction, en tant que membres du *Comité SIGD Catalogue*, ont d'abord collaboré à la vérification des quatre cycles de fusion et de normalisation des notices, fondées sur les algorithmes de fusion élaborés par la firme BiblioMondo. Ces opérations spécifiques ont requis un total de 45 jours de travail. Les nombreux tests de validation des versions P5.3 et P6 du logiciel ont, pour leur part, requis près de 25 jours de travail de la part de certains techniciens et bibliothécaires.

Les activités de formation du personnel aux fonctionnalités des modules Catalogue et Acquisitions du *PortFolio* 5.3 ont sollicité abondamment les gestionnaires et le personnel, monopolisant près de 55 jours de travail. Un sous-comité sur l'harmonisation des procédures de travail a été mis sur pied au printemps 2003 afin de faciliter l'arrimage du traitement effectué tant à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale qu'à la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence. Plusieurs séances de travail ont été organisées afin de présenter au personnel du traitement, et aussi au personnel des acquisitions, les caractéristiques du nouveau catalogue fusionné, les nouveaux champs MARC en vigueur, ainsi que les nouvelles politiques et procédures de traitement adoptées dans le cadre d'un catalogue enrichi et harmonisé.

Intégration des bases de données parallèles

Afin de rendre accessible aux usagers l'ensemble des collections de la Bibliothèque nationale, le Comité SYSDOC a décidé d'intégrer dans le catalogue *PortFolio* les données bibliographiques des collections spéciales, jusqu'ici décrites dans des bases de données parallèles, telles *InMagic*. Plusieurs groupes de travail ont été formés à la Direction pour réviser et développer les spécifications de conversion en format MARC 21 de ces données. Au cours des derniers mois, les travaux ont porté sur plusieurs collections, dont les cartes postales, les cartes anciennes et les cartes sur microfiches, l'iconographie documentaire, les programmes de spectacles, les enregistrements sonores, etc. et ont totalisé jusqu'à maintenant près de 70 jours de travail.

Programme CIP

Depuis 1985, le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP) est administré au Québec par la Bibliothèque nationale du Québec. Ce programme, qui s'adresse à tous les éditeurs québécois, permet le catalogage des livres avant même leur publication et l'impression des données bibliographiques au verso de la page de titre. Entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004, 2 258 demandes de notices CIP ont été adressées à la Bibliothèque nationale du Québec. Parmi les 264 éditeurs participants, on compte en plus des éditeurs dits « commerciaux », de nombreuses associations, institutions scolaires, organismes publics et parapublics et personnes publiant à compte d'auteur. Il est intéressant de constater que 84 éditeurs y participaient cette année pour une première fois.

La Bibliothèque nationale du Québec a négocié avec Bibliothèque et Archives Canada un nouveau contrat de deux ans pour le Programme de catalogage avant publication. Il faut aussi noter qu'une nouvelle liste imprimée des livres québécois à paraître est en préparation et devrait être publiée chaque mois dans la revue *Livre d'ici* à compter du numéro de juin 2004.



Accueil d'un groupe d'étudiants de maîtrise en muséologie de l'UQAM et de leur professeur à la Bibliothèque nationale.

Publications

Afin de mieux exploiter l'imposante masse documentaire issue de l'édition québécoise, le personnel de la Direction prépare, parallèlement à ses travaux de catalogage et d'indexation, plusieurs outils bibliographiques dérivés du traitement documentaire.

La *Bibliographie du Québec*, publiée chaque mois, signale les monographies, les publications en série, les documents cartographiques, les enregistrements sonores et les documents électroniques publiés durant l'année en cours ou l'année précédente. Publiée en format papier de 1968 à 2002, la *Bibliographie du Québec* est maintenant accessible gratuitement en version électronique sur le site Internet de la Bibliothèque. Il s'agit d'une version enrichie, contenant des sections spécifiques pour les publications gouvernementales et les ouvrages pour la jeunesse et qui inclut les notices de catalogage avant publication. Une refonte annuelle avec des index cumulatifs est aussi disponible pour l'année 2003.

Les bibliothèques qui classent les publications gouvernementales dans une collection distincte de leur collection générale disposent présentement de la 15^e édition du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec*. Cet important outil de travail devrait aussi paraître en version électronique au cours de la prochaine année. Disponible chaque mois sur le site Internet de la BNQ, la *Liste électronique des publications gouvernementales du Québec* a signalé cette année 1 163 monographies gouvernementales courantes reçues à la Bibliothèque. Enfin, la Bibliothèque publie tous les mois la liste *Livres québécois à paraître* en version électronique sur son site Internet.



DIRECTION DE LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS

La conservation des documents

LES OPÉRATIONS DE LA DIRECTION DE LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS S'ARTICULENT autour de quatre grandes fonctions : la préservation, qui constitue une phase préventive de traitement ; la restauration, qui vise les différentes étapes de reconstitution d'un document ; la reproduction, qui permet de réaliser une copie d'un document et de réduire ainsi les manipulations subies par le document original ; la conservation dans des magasins, où sont entreposés les documents, tant imprimés qu'électroniques.

Préservation

Pour la période se terminant le 31 mars 2004, on constate que certaines activités ont connu des écarts significatifs, notamment pour la reliure à l'extérieur, la préparation matérielle, les réparations majeures et l'emballage.

L'enveloppe budgétaire allouée à la reliure à l'extérieur pour une période de trois (3) ans a été utilisée plus rapidement que prévu, en raison de l'élargissement des critères retenus en matière de reliure résultant d'une réflexion plus générale menée sur la collection en libre accès qui sera offerte par la future Grande Bibliothèque. Dans ces conditions, seuls 933 documents ont été donnés à relier en 2003-2004, comparativement à 2 317 en 2002-2003.

Cette baisse de l'activité de reliure à l'externe a fait augmenter la préparation matérielle des documents à l'interne. Ainsi, nous avons traité 5 721 documents de plus en 2003-2004, soit 17 947 documents en 2003-2004, comparativement à 12 226 documents en 2002-2003.

Les réparations majeures effectuées sur les collections patrimoniales ont augmenté de façon très importante, passant de 584 documents en 2002-2003 à 4 059 documents en 2003-2004. Cet écart s'explique par le fait que ce secteur d'activités a été privé d'un relieur pendant six mois en 2002-2003 et qu'en 2003-2004, la BNQ a bénéficié de l'apport d'un deuxième relieur pour effectuer des traitements importants dans la collection Saint-Sulpice étrangère, en vue de son déménagement à la Grande Bibliothèque.

Par ailleurs, 2 986 documents ont été emballés en 2003-2004, comparativement à 794 en 2002-2003, dans le cadre d'un programme préventif de stabilisation des collections de conservation.

Finalement, la Bibliothèque a effectué en 2003-2004 la désacidification de masse de 4 400 volumes de sa collection de conservation. Cette opération a été effectuée à la BNQ selon le procédé Bookkeeper de la compagnie Preservation Technologies Inc., située en Pennsylvanie, aux États-Unis. Cette compagnie possède le seul système de désacidification de masse ayant satisfait à tous les critères établis par la Library of Congress.

Restauration

En 2003-2004, 1 749 heures ont été allouées à ce secteur d'activité comparativement à 1 301 heures en 2002-2003, soit une augmentation de 448 heures, grâce à l'apport d'une technicienne en muséologie pour les quatre (4) derniers mois de l'année.

Une augmentation très significative a été enregistrée en matière d'expertise et d'évaluation. Ce volet de travail est passé de 245,5 heures en 2002-2003 à 611,5 heures en 2003-2004. Cet écart se justifie par le fait que ce secteur d'activité s'est impliqué dans les préparatifs des expositions, notamment dans la rédaction des rapports d'état avant et après exposition, la conception de supports appropriés et l'établissement de recommandations quant aux conditions d'exposition des différentes collections. La Section restauration a ainsi collaboré à plusieurs expositions majeures et événements : *La Bible, une odyssee de Gutenberg à aujourd'hui* ; *Québec-Japon, une relation plus que centenaire* ; les Journées de la culture ; l'exposition des livres d'artistes à la York Quay Gallery du Harbourfront, à Toronto ; la Semaine culturelle égyptienne ; le Salon du livre de Québec 2003 et l'exposition de la courte échelle.

Cette année, la restauratrice a enfin travaillé à la poursuite de plusieurs projets, tels l'enlèvement d'adhésifs et les réparations de déchirures de documents appartenant au fonds Hélène-Ouvrard, la restauration d'affiches de la Première Guerre mondiale et d'estampes, ainsi que la consolidation de cartes géographiques.

Reproduction

Microphotographie

La préparation matérielle, c'est-à-dire l'inventaire des collections page par page, a augmenté de façon notable cette année par rapport à l'année dernière, passant de 219 020 pages en 2002-2003 à 308 704 pages cette année. Cette différence s'explique par le fait que quatre titres rétrospectifs volumineux et faciles à manipuler ont été traités cette année.

En revanche, la duplication des microfilms et microfiches a connu une baisse significative par rapport à l'année dernière : 869 bobines et 620 microfiches ont été réalisées en 2003-2004, comparativement à 1 115 bobines et 1 119 microfiches en 2002-2003. Ce phénomène s'explique par le fait qu'aucun nouveau contrat n'a été conclu pour permettre la production et la vente de titres.

Finalement, 184 titres d'exemplaires uniques ont été microfilmés en urgence (dans un délai de quatre heures) en 2003-2004. Ce service découle de l'application de la politique et des procédures de gestion de l'exemplaire unique.

Photographie

Pour ce qui concerne les activités en photographie, la majorité des opérations a baissé cette année. Les films sensibilisés ont chuté de 70 films en 2002-2003 à 15 films en 2003-2004, au profit de la numérisation. Les épreuves ont connu une baisse importante, soit 777 épreuves en 2002-2003 contre 98 en 2003-2004, au profit notamment des impressions laser et des copies laser couleur.

Pour les images gravées, on note un écart négatif, soit 7 249 images en 2002-2003 comparativement à 2 589 images en 2003-2004. Cette situation est liée

au fait que les photos numérisées sont envoyées électroniquement, via l'Internet, à l'interne ou au site Internet d'un laboratoire photos, plutôt que d'être gravées sur un CD. Cette nouvelle opération se reflétera dans le rapport annuel de l'année prochaine.

Dans le domaine de la production d'images numériques, une baisse importante a été enregistrée en 2003-2004 : 2 728 images ont été produites, comparativement à 7 729 images l'année dernière. Cet écart se justifie par le fait qu'en 2002-2003, de nombreuses estampes ont été reproduites, pour diverses raisons.

Ventes

La plupart des produits microphotographiques (microfilms/microfiches) et photographiques (photographies en noir et blanc et en couleur, fac-similés noir et blanc et copies laser couleur, diapositives et images numériques sur CD) sont vendus à la clientèle.

La vente de ces produits a connu une légère hausse par rapport à l'année dernière. Les recettes ont été de 23 020,50 \$ en 2003-2004 comparativement à 22 644,11 \$ en 2002-2003.

En ce qui a trait à la valeur ajoutée par l'addition de ces produits dans les collections de la Bibliothèque, celle-ci a également augmenté par rapport à 2002-2003, passant de 45 485,70 \$ à 48 549,00 \$.

Magasins

Les magasins de conservation contiennent un exemplaire de tous les documents publiés au Québec et soumis par dépôt légal, ou reçus par achats, dons et échanges.

En 2003-2004, 62 326 unités matérielles sont venues s'ajouter aux différentes collections en conservation, comparativement à 70 082 en 2002-2003. Tous les chiffres concernant les documents reçus dans les magasins se trouvent dans la section des tableaux.

Les services offerts dans le cadre de la gestion des magasins concernent les demandes de références, le prêt des exemplaires de conservation ainsi que les photocopies des brochures en exemplaire unique.

Cette année, 160 titres ont fait l'objet de demandes de référence, comparativement à 271 l'année dernière.

En 2003-2004, 5 381 titres ont été prêtés, comparativement à 3 513 en 2002-2003. La photocopie des brochures en exemplaire unique est passée de 321 titres en 2002-2003 à 224 titres en 2003-2004.

Finalement, en 2003-2004 le personnel des magasins a procédé à la vérification de 4 800 titres dans le cadre de l'inventaire permanent, comparativement à 33 151 titres en 2002-2003, soit une diminution importante de 28 351 titres. La priorité a été donnée cette année au réaménagement de certaines collections.

Pour ce qui est du filmage des collections de conservation dans le studio des médias, 17 tournages ont eu lieu. Ils ont été effectués par divers télédiffuseurs et maisons de production.

Bilan des opérations

Le bilan des opérations de la conservation est présenté dans la section des tableaux.

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION

La recherche et l'édition

LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION, FONDÉE L'AN DERNIER, S'EST donné au cours de l'année 2003-2004 les moyens nécessaires pour soutenir son action auprès des milieux universitaires. Elle a lancé un programme de bourses destiné aux chercheurs québécois et étrangers, afin de stimuler la recherche sur les collections patrimoniales de la BNQ. Des campagnes de promotion efficaces ont permis de recueillir un nombre suffisant de candidatures et, au cours de l'année, trois jurys se sont réunis pour évaluer les dossiers reçus. Suivant leurs recommandations, la BNQ a attribué 10 bourses de recherche réparties comme suit : deux bourses postdoctorales, quatre bourses doctorales et quatre bourses permettant à des chercheurs étrangers de faire un séjour de recherche dans les collections de la BNQ. Ces projets touchent des domaines aussi variés que les mouvements migratoires, la musique en Nouvelle-France, le théâtre contemporain, le commerce du livre, la presse au XIX^e siècle, la langue française, les femmes écrivains, le livre illustré. La Direction de la recherche et de l'édition a engagé un dialogue avec chaque boursier dans le but de favoriser la diffusion et le rayonnement de tous ces travaux scientifiques. On trouvera à l'annexe 1 les noms des lauréats, l'établissement auquel ils sont attachés, le titre de leur projet ainsi que les noms des évaluateurs qui ont participé à ces jurys.

La Direction de la recherche et de l'édition a également reçu une douzaine de projets de collaboration ou de partenariat émanant des milieux universitaires et culturels, qu'elle a évalués sur la base de leur intérêt scientifique, de leur pertinence et de leur faisabilité, et qu'elle a recommandés le cas échéant à la présidente-directrice générale de la BNQ. Ces projets concernent principalement des publications, des colloques ainsi que des activités de recherche et de formation touchant les collections patrimoniales de la BNQ ou sa mission de conservation, de diffusion et de valorisation du patrimoine québécois imprimé. Six d'entre eux ont été retenus et suivent leur cours.

La Direction de la recherche et de l'édition a maintenu une veille scientifique en assistant à des colloques et à des journées d'étude sur la culture et la société québécoises, le livre ancien, l'histoire de l'imprimé et divers autres sujets pertinents, et ses spécialistes ont contribué à certaines de ces manifestations en prononçant des communications scientifiques ou professionnelles.

Les collections spéciales

Le personnel des Collections spéciales a développé plusieurs projets spéciaux au cours de l'année 2003-2004. De concert avec la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale et la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence, il a participé à un important chantier informatique afin de rendre publiques, par le catalogue de la BNQ, des informations bibliographiques concernant diverses collections spéciales consignées jusque-là dans des banques de données inaccessibles à la clientèle. Le personnel des Collections spéciales a également collaboré à des projets de numérisation de cartes géographiques, de cartes postales et de livres anciens, par le choix et la préparation des documents. Il a enfin élaboré un projet de réaménagement des espaces publics dans l'édifice de la rue Holt et conçu une nouvelle offre de services à la clientèle.

Les archives privées

La Division des archives privées de la BNQ a procédé à l'acquisition d'un important complément au fonds du poète Gaston Miron, contenant l'essentiel de son œuvre poétique. Les documents sont regroupés en une centaine de dossiers comprenant chacun les diverses versions d'un même poème, souvent retravaillé au fil des ans. On y trouve plusieurs inédits, dont certains à l'état d'ébauches, des poèmes de jeunesse ainsi que des poèmes publiés dans son œuvre maîtresse, *L'Homme rapaillé*. Des versements substantiels ont aussi été faits aux fonds d'Yves Beauchemin, de Lucien Francoeur, de Guy Robert, de Gabriel Cusson et de Clermont Pépín. Des documents ont été ajoutés aux fonds d'Émile Nelligan, d'Ozias Leduc, de l'Association québécoise du jeune théâtre et de la Société des

écrivains canadiens. Deux nouveaux fonds sont venus enrichir la collection d'archives privées de la BNQ dans le domaine des arts visuels. Le fonds de Mario Merola contient des dessins de l'artiste et des photographies de ses œuvres – murales, sculptures et esquisses de costumes – ainsi que des articles, des conférences, des poèmes et une abondante correspondance. Le fonds de Kittie Bruneau rassemble des dessins, de la correspondance ainsi que des documents iconographiques ou relatifs à ses expositions d'estampes. L'ensemble de ces acquisitions représente plus de 11 mètres linéaires de documents.

La Division des archives privées a, enfin, publié un instrument de recherche, le *Répertoire numérique du fonds Patrick-Straram*, achevé le traitement de la première partie du fonds Gaston-Miron (1,80 mètre linéaire) et entrepris le traitement du fonds Rina-Lasnier. Seize autres fonds ont fait l'objet d'un traitement préliminaire. Par ailleurs, un important travail d'indexation et de vérification s'est poursuivi dans la collection de photographies, où 1 700 documents ont fait l'objet d'une vérification et d'une nouvelle indexation.

Banque de données des archives privées	Fonds traités	Mètres linéaires
Traitement préliminaire ¹	16 fonds	11,01
Traitement complet ²	1 fonds	1,80

¹ Traitement préliminaire : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement sommaire et d'une brève description.

² Traitement complet : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement définitif, d'une description selon les règles de description des documents d'archives et d'une indexation avec contrôle d'autorité.

Le service à la clientèle

La Direction de la recherche et de l'édition de la BNQ gère la salle de lecture de la rue Holt, où la clientèle, principalement constituée de chercheurs, de chercheurs et d'étudiants, peut consulter les collections spéciales, les fonds d'archives privées ainsi que les premiers exemplaires de la collection patrimoniale.

La fréquentation de cette salle ainsi que les demandes de renseignements et de référence ont augmenté significativement cette année. Le personnel a reçu 2 560 usagers et répondu à 3 810 demandes de renseignements et de référence, soit des augmentations de 27 % et de 12 % respectivement par rapport à l'année précédente. Le nombre de titres consultés en salle a connu une hausse, passant de 10 255 en 2002-2003 à 12 729 cette année, soit une augmentation de 24 % représentant près de 2 500 titres (à l'exclusion des cartes postales). Les trois tableaux à la page 59 présentent le détail de ces statistiques.

Le personnel de la Direction a également accueilli 259 visiteurs – étudiants, professeurs et chercheurs – dans l'édifice de la rue Holt, lors de 18 visites thématiques et séminaires organisés sur demande et mettant en valeur diverses collections patrimoniales, notamment les livres d'artistes, les livres anciens et les archives privées.

La mise en valeur des collections spéciales et des archives privées

La Division des archives privées a conçu et préparé une exposition intitulée *L'envers de l'œuvre*, qui rassemblait quelque 60 pièces d'archives témoignant de l'activité créatrice des poètes québécois d'hier et d'aujourd'hui. Cette exposition a été présentée au public à l'occasion du Marché francophone de la poésie et reprise lors des Journées de la culture et lors du congrès annuel de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation). Le personnel des Collections spéciales et des Archives privées a contribué à deux autres expositions et à une série de vitrines, consacrées aux livres d'artistes, aux acquisitions de l'année 2002-2003 ainsi qu'à l'œuvre du poète et artiste Roland Giguère.



Remise des premières bourses de recherche de la BNQ; de gauche à droite M^{me} Lise Bissonnette, M. Paul-André Dubois, M^{me} Lucie Villeneuve, M. Sylvain Schryburt et M^{me} Claudine Jomphe.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

TOUJOURS ORIENTÉES VERS L'OUVERTURE DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE, PRÉVUE pour le printemps 2005, les activités de la Direction générale de la diffusion ont connu une année 2003-2004 marquée par un triple objectif de **planification**, de **développement** et d'**implantation**.

La **planification** de la Grande Bibliothèque s'est poursuivie et a été, pour l'essentiel, achevée au terme de l'année 2003-2004. Ainsi, les aires de service, les collections et les espaces administratifs prennent forme dans les **plans d'aménagement définitifs** du nouveau bâtiment. La grande majorité des **services** qui seront offerts aux diverses clientèles, sur place ou à distance, ont été définis. En conformité avec la politique générale de développement des **collections**, des lignes directrices et des profils spécifiques de développement ont été élaborés. Quant aux **ressources humaines** requises pour chacune des directions, elles ont été identifiées dans le cadre des réquisitions budgétaires pour l'année 2004-2005 et pour les années d'opérations récurrentes.

Au chapitre du **développement**, les réalisations ont été nombreuses en 2003-2004 en matière de collections, de systèmes documentaires et informatiques, de devis de mobiliers et d'équipements, sans oublier le développement des équipes (plus particulièrement la constitution de l'équipe de gestion de la Direction des services à la clientèle). En effet, des investissements importants dans le développement et la formation continue des employés ont été consentis et se poursuivront jusqu'à l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Ces efforts permettront d'accueillir et de former le nouveau personnel recruté ou le personnel transféré d'autres institutions (Bibliothèque centrale de Montréal, Institut Nazareth et Louis-Braille, La Magnétothèque). Ils favoriseront également une synergie et une appropriation de la BNQ nécessaires pour assurer un service à la clientèle de qualité.

Enfin, la Direction générale de la diffusion a intégré dans ses opérations et sa gestion l'**implantation** de plusieurs systèmes documentaires ou administratifs. On peut, à cet égard, mentionner une nouvelle version du système intégré de gestion documentaire *PortFolio*, la création du catalogue unifié de la nouvelle BNQ, les feuilles de temps électroniques et le nouveau système comptable.

Les ententes avec les partenaires

Au cours de l'année 2003-2004, la BNQ a parachevé plusieurs projets d'entente de partenariat. En janvier 2004, l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications et la BNQ a été ratifiée par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. En contrepartie d'une contribution financière annuelle de la Ville au fonctionnement de la Grande Bibliothèque, cette entente régit l'achat de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal (BCM) par la BNQ, les modalités de gestion et de développement de cette collection, de même que l'offre de services de la BNQ à la population montréalaise. Une entente portant spécifiquement sur les modalités de transfert du personnel de la BCM vers la BNQ la complètera ultérieurement.

Par ailleurs, des projets d'entente ont été élaborés conjointement par la BNQ et ses autres partenaires, avec la collaboration soutenue du ministère de la Culture et des Communications. Ces projets d'entente n'attendent plus que l'acceptation officielle des organismes et ministères concernés pour se concrétiser dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque dans des services attendus, à savoir :

- le service québécois du livre adapté, impliquant au premier chef l'Institut Nazareth et Louis-Braille de même que La Magnétothèque, mais également le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- le centre emploi-carrière, impliquant le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ;
- le service aux nouveaux arrivants et aux communautés culturelles, impliquant le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Dans ce cas, le projet d'entente pourra être soumis au comité de coordination des négociations, sitôt les discussions terminées. Ce comité composé de représentants de la BNQ, du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et du ministère de la Culture et des Communications, finalisera l'entente en couvrant ses diverses facettes : ressources documentaires, informatiques et matérielles, ressources humaines et ressources financières.



Visite à la Bibliothèque Royale des Pays-Bas

Présence dans le milieu et échanges

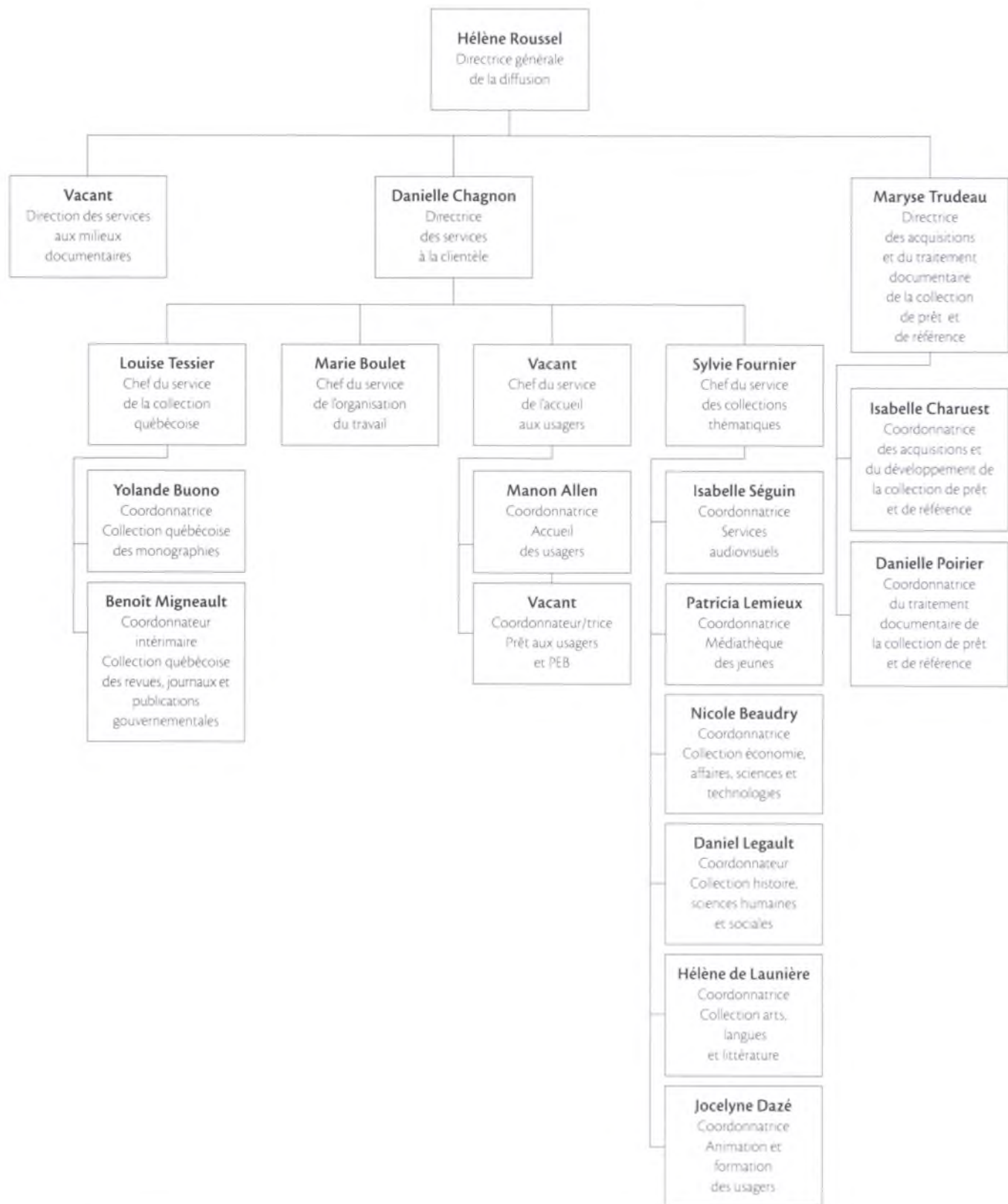
La Direction a présenté le projet de la Grande Bibliothèque à divers partenaires, aux employés de la BNQ, au personnel de la Bibliothèque centrale de Montréal, aux étudiants de l'École de bibliothéconomie des universités de Montréal et McGill et aux participants au congrès de l'ASTED, à Gatineau. En mai 2003 s'est tenu à Québec un colloque sur *Les bibliothèques publiques et la transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle*, organisé conjointement par l'ASTED, l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut canadien de Québec. La participation de la BNQ à cet événement se concrétisera, dès avril 2004, par la publication des actes de ce colloque. Du 6 au 14 juin, une délégation de trois personnes de la BNQ, dont deux directrices de la Direction générale de la diffusion, a visité la Finlande, le Danemark et les Pays-Bas pour étudier les exemples de réseaux de bibliothèques, de catalogues collectifs et de services offerts aux bibliothèques dans ces pays reconnus pour leur créativité dans le domaine de la bibliothéconomie. Le directeur général a participé en France, en juillet, à un colloque international sur la construction des bibliothèques. En novembre et décembre, la directrice générale et la coordonnatrice des acquisitions et du développement de la collection de prêt et de référence ont représenté la BNQ à la Feria internacional del libro de Guadalajara, au Mexique.

Un système intégré de gestion documentaire enrichi

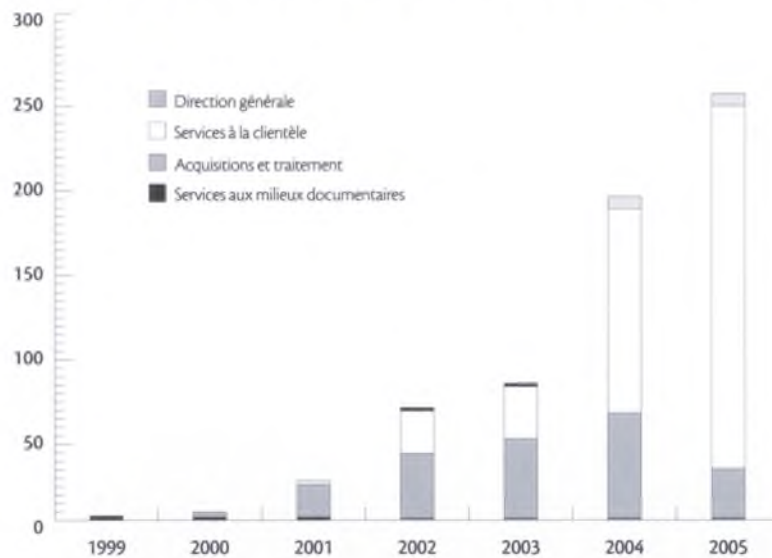
Tout au long de l'année 2003-2004, plusieurs membres des différentes équipes de la Direction générale de la diffusion ont œuvré à l'implantation du système intégré de gestion documentaire de la BNQ, à chacune de ses étapes : conception des développements, tests, validation, formation, paramétrisation. Ce système enrichi inclut non seulement un logiciel de gestion documentaire doté des fonctions inhérentes à l'activité d'une bibliothèque, à savoir le système *PortFolio* de BiblioMondo, mais également plusieurs logiciels voués à la gestion d'une collection numérique, de cédéroms, de postes de travail, d'un entrepôt de données, du portail Internet de la BNQ, etc.



Organigramme de la Direction générale de la diffusion



Effectifs de la Direction générale de la diffusion



L'équipe de la Direction générale de la diffusion

Des changements ont eu lieu au sein du groupe des gestionnaires de la Direction générale de la diffusion. À la suite du départ à la retraite du directeur général, les postes de directeur général et de directeur des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence ont été comblés par promotion interne. C'est dire que le changement s'est opéré sous le signe de la continuité.

L'organigramme de la page précédente présente cette nouvelle équipe, riche de l'expérience variée de ses membres, venus de différents milieux documentaires et de diverses régions du Québec ou de l'extérieur.

Ces gestionnaires, cadres ou professionnels, supervisent des équipes compétentes et formées, appelées à grandir et à se transformer considérablement au cours de l'année 2004-2005, comme en témoigne le graphique suivant.



LA DIRECTION DES ACQUISITIONS ET DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE

POUR LA DIRECTION DES ACQUISITIONS ET DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE de la collection de prêt et de référence, l'année 2003-2004 a été intense, tant sur le plan de l'acquisition de documents, de la préparation des collections à transférer que de l'implantation des systèmes informatiques. Au-delà de ses activités régulières, le personnel de la Direction s'est impliqué dans plusieurs comités de travail et activités extérieures : comités de gestion et de négociation du Consortium d'acquisition de ressources électroniques (CAREQ), comités de rédaction des bulletins externe et interne de la BNQ, *À rayons ouverts* et *Filigrane*, présidence du jury des prix d'excellence de la BNQ pour l'année 2004, présences aux salons du livre québécois, au congrès conjoint de l'American Library Association et de la Canadian Library Association à Toronto, à la Feria internacional del libro (FIL) de Guadalajara, au sous-comité de négociation pour le service aux nouveaux arrivants, aux comités administratifs internes de mise en place des services en vue de l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

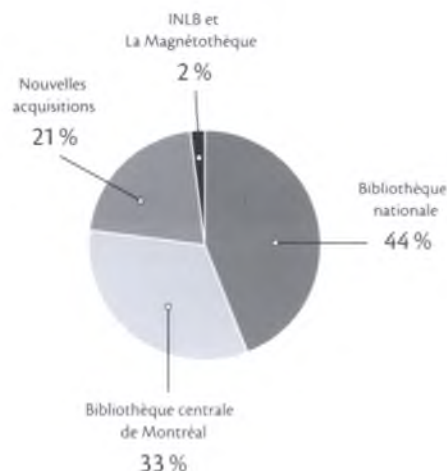
L'équipe et les fournisseurs externes

L'équipe de direction s'est modifiée sensiblement : une nouvelle personne s'est jointe à la BNQ comme coordonnatrice du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence pour combler le poste laissé vacant par la promotion de sa titulaire dans la fonction de directrice des acquisitions et du traitement documentaire. Par ailleurs, plutôt stable en 2003-2004, le groupe de la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence s'est néanmoins enrichi de quatre nouveaux postes permanents. Au 31 mars 2004, l'équipe était composée de 12 permanents et de 37 employés contractuels. Durant la saison estivale, six étudiants se sont ajoutés à l'équipe du traitement documentaire pour le projet d'indexation des romans en français.

En 2003-2004, la BNQ a de nouveau eu largement recours au service de consultants externes, tous bibliothécaires d'expérience. La BNQ fait toujours appel à des firmes extérieures pour une large part des activités de traitement catalographique, de reliure et de préparation matérielle. Ces firmes sont : les Services documentaires multimédia (SDM) pour le traitement des livres en français, le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CRSBP CQLM) pour le traitement dérivé des livres en anglais, ainsi que Reliure Travaction, Reliures Caron et Létourneau et BiblioRPL pour les travaux de reliure et de préparation matérielle des documents. Plusieurs appels d'offres ont été lancés pour l'acquisition de disques compacts, de bandes de détection, de traitement matériel, etc.

Les collections de la Grande Bibliothèque

La formation des importantes collections à offrir à la clientèle dans le nouvel édifice de diffusion du boulevard De Maisonneuve a constitué en 2003-2004 la principale activité de la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence. Les documents proviennent de collections existantes dans une proportion de 79 %, soit de la collection de diffusion de la BNQ (44 %), de la Bibliothèque centrale de Montréal (33 %), des collections de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, de La Magnétothèque et d'autres partenaires (2 %). Une part significative des documents qui seront offerts à l'ouverture de la Grande Bibliothèque (21 %) sera constituée de nouvelles acquisitions en cours depuis décembre 2001.



Nouvelles acquisitions

Au total, 475 000 nouveaux documents seront offerts aux clients de la Grande Bibliothèque : 350 000 livres et 125 000 documents audiovisuels et électroniques.

Au 31 mars 2004, plus de 210 000 documents avaient été acquis et mis en traitement. À partir de janvier 2004, l'acquisition de nouveautés s'est intensifiée, notamment en vue du développement de la collection de la Bibliothèque Actualités, qui offrira principalement des documents récemment parus. En 2003-2004 a commencé l'acquisition d'enregistrements sonores, de guides de voyage, etc.

Développement des collections

En collaboration avec la Direction des services à la clientèle, les orientations pour le développement des collections d'enregistrements vidéo, de logiciels et de cédéroms et pour le développement de la collection multilingue ont été établies. De même, l'élaboration de profils de collections spécifiques s'est poursuivie.

Un comité composé de membres de la Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection patrimoniale et de la Direction des services à la clientèle a élaboré les lignes directrices en matière de développement des collections de référence, de périodiques et de ressources électroniques : l'achat de ces documents commencera dès le début de l'exercice 2004-2005.

Analyse des collections à transférer

Une vaste opération d'analyse de la collection à transférer, et plus particulièrement de celle de la Bibliothèque centrale de Montréal, a été mise sur pied afin d'optimiser l'utilisation de ces documents à la Grande Bibliothèque et d'offrir à la clientèle de vastes collections attrayantes et conviviales. Les doublons non requis seront exclus du transfert ; les ouvrages désuets non intéressants à conserver dans le fonds documentaire et les exemplaires usés seront également écartés. Certains documents abîmés feront l'objet de reliure ou de remplacement. Cette démarche tient compte des clientèles et des mandats de la BNQ et permet de planifier la localisation des documents dans la Grande Bibliothèque.

Étant donné l'ampleur de la tâche, des stratégies globales ont été élaborées afin de cibler les ensembles qui requerraient une attention particulière. Des bibliothécaires contractuels de même que plusieurs bibliothécaires de la Direction des services à la clientèle de la BNQ participent à ces travaux, que coordonne la Section des acquisitions et du développement de la collection de prêt et de référence.

En complément à cette analyse des documents à transférer, la comparaison de certaines collections de la BCM avec celles de la BNQ a été entreprise. Cette opération a notamment été menée pour des collections de revues, de microformes, de publications gouvernementales ainsi que pour certaines collections spécifiques de monographies. Cette action se poursuivra par la comparaison des secteurs de généalogie présents dans les deux institutions.

Un nouveau catalogue fusionné et enrichi : 1 200 000 notices

L'année 2003-2004 a permis de franchir une étape importante dans la concrétisation de la fusion entre la BNQ et l'ex-GBQ par l'union des catalogues des deux institutions. Depuis le mois d'août 2003, les équipes de la Direction générale de la conservation et de la Direction générale de la diffusion travaillent dans un catalogue unifié. Pour y parvenir, de nombreuses initiatives ont été nécessaires, notamment l'analyse des données et de leur structure, l'élaboration de spécifications et d'un algorithme de conversion, la validation en plusieurs cycles des données converties. Le catalogue fusionné de la BNQ comporte plus de 1,2 million de notices qui deviendront accessibles dans le catalogue en ligne lorsque la collection de prêt et de référence sera offerte, dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Entre-temps, seules les notices correspondant à la collection patrimoniale québécoise sont présentes dans le catalogue *IRIS* sur Internet.

<http://www.biblinat.gouv.qc.ca:6611/>

Par ailleurs, l'intégration de données bibliographiques à ce jour non présentes dans le catalogue public *IRIS* a nécessité des efforts importants qui conduiront à un enrichissement significatif du catalogue de la BNQ au courant de l'année 2004-2005. Ainsi, seront désormais repérables au catalogue : les cartes postales, les cartes géographiques en série et anciennes, les disques 78 tours, des documents d'iconographie documentaire et un index unique de revues québécoises conduisant à plus de 67 000 articles de périodiques, 45 000 illustrations, 5 500 partitions musicales, 3 400 publicités et 100 cartes géographiques.

L'opération de mise en base de données de certaines collections s'est prolongée tout au long de l'année. Ainsi, quelque 3 900 titres et un million de numéros de revues de la Bibliothèque centrale de Montréal ont été insérés dans le catalogue de la BNQ. Les publications gouvernementales canadiennes, dont aucune autre bibliothèque publique québécoise n'offre la collection intégrale, ont aussi été ajoutées au catalogue informatisé. Les microformes, jusqu'ici absentes du catalogue en ligne de la BCM, sont en voie d'être intégrées au catalogue de la BNQ. Plus de 16 000 documents destinés au Centre québécois de ressources en littérature jeunesse ont été triés, catalogués et mis en base de données.

Organisation des collections

En matière d'organisation des collections, les étapes de mise à jour des données ont été établies. Ainsi, après transfert, les œuvres littéraires seront regroupées sous des cotes unifiées ; les romans seront classés selon un système convivial et, dans certains cas, regroupés par genres : romans policiers et de suspense, romans de science-fiction, etc. 125 000 documents seront touchés par ces mises à jour des systèmes de classification.

Reliure de revues

Dans le nouvel édifice de diffusion, les dix dernières années des revues seront offertes en accès libre. Près de 20 000 numéros de revues de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal parues après l'an 2000 ont été reliées afin d'en faciliter la consultation et d'en assurer la préservation.

Le tableau qui suit témoigne de l'état d'avancement des principales opérations de préparation des collections de la Grande Bibliothèque au 31 mars 2004.

BILAN DE LA PRÉPARATION DES COLLECTIONS DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

	Quantité prévue	% réalisé	Date de fin prévue
Nouvelles acquisitions			
Documents acquis	475 000	45 %	Avril 2005
Collections existantes			
Conversion et traitement catalographique			
Collection Saint-Sulpice	70 000	88 %	Septembre 2004
Conversion selon la classification décimale de Dewey	200 000	70 %	Septembre 2004
Publications gouvernementales	165 640	75 %	Juillet 2004
Microformes	40 000	75 %	Septembre 2004
Inventaire des revues (kardex)	6 400	85 %	Juillet 2004
Centre québécois de ressources en littérature jeunesse	14 000	95 %	Juin 2004
INLB et Magnétothèque	50 000	0 %	Janvier 2005
Analyse des collections			
Comparaison BCM / BNQ	—	65 %	Juin 2004
Analyse des collections	105 000	28 %	Août 2004
Catalogue unifié BNQ			
Fusion des banques BNQ, BCM et GBQ	1 200 000	70 %	Juin 2004
Gestion des autorités	—	5 %	Mars 2005
Mise à jour des cotes BCM	120 000	98 %	Avril 2004
Harmonisation des cotes BCM et BNQ		0 %	Juillet 2004
Reliure et préservation			
Livres BCM	3 000	0 %	Novembre 2004
Périodiques BCM	3 500	75 %	Mars 2005
Collection Saint-Sulpice	12 000	0 %	Juin 2005

Nouveaux services

BREF : une bibliothèque de ressources électroniques de référence développée et maintenue à jour

La Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence a poursuivi le développement de *BREF* (www.bnqbec.ca/bref). Ce précieux outil de recherche compte près de 1 600 ressources de référence, principalement en français, gratuites et disponibles sur Internet : dictionnaires, encyclopédies, répertoires, etc. De plus, grâce à leur traitement complètement normalisé, il est possible d'intégrer la description et les liens Internet dans les catalogues locaux des bibliothèques à partir du catalogue *IRIS* de la BNQ. Avec le lancement du portail de la BNQ à l'automne 2004, *BREF* fera l'objet d'une mise en valeur qui le fera découvrir à un plus large public.

Banque de données de romans en français

Enfant chéri des usagers des bibliothèques publiques, le roman gagne à être repérable par divers moyens. Outre la notoriété de l'auteur, la publicité entourant un titre ou la fiabilité d'une collection, des accès par sujet constituent un enrichissement de taille. Pour offrir aux lecteurs de romans en français un service connu dans les communautés anglophones, la BNQ a indexé l'ensemble des romans québécois de même que les romans en français publiés depuis 2000. Aujourd'hui, près de 10 000 romans sont déjà indexés et constituent le noyau de la base de données des romans qui sera offerte sur le portail de la BNQ.

Par cet outil inestimable, les romans seront repérables par genres (roman historique, d'amour, policier, à suspense, fantastique, etc.), par sujets abordés dans le récit (itinérance, enquête, solitude, coup de foudre, etc.), par catégories de personnages (médecins, adolescentes, militaires, Haïtiens, etc.), par personnages principaux, réels ou fictifs (Albertine, Maud Graham, Christophe Colomb, Lindbergh, etc.), par périodes historiques du récit (par siècle, décennie ou même par année) et, enfin, par lieu où se déroule l'action (Paris, Afrique, Rivière-du-Loup, boulevard Saint-Laurent, etc.).

La prochaine étape, prévue pour le printemps et l'été 2004, consistera à développer une interface de recherche attrayante et conviviale.

Plan de classement pour les enregistrements sonores

Avec le développement d'un plan de classement pour les enregistrements sonores, la BNQ avait pour objectif l'organisation de ses collections mais également le partage de cet outil avec les bibliothèques publiques, qui ont souvent fait état de leur besoin dans ce domaine. D'ailleurs, dans la réalisation de ce projet, la BNQ a bénéficié des conseils avisés de collègues d'autres bibliothèques qui ont accepté de participer à une revue du plan de classement préliminaire. En 2004, la publication par la BNQ du plan de classement pour les enregistrements sonores réduira les efforts individuels, amènera une plus grande uniformité entre les bibliothèques, facilitera la compréhension pour les clients et permettra un meilleur échange des données.



LA DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

Les activités de développement

LA DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE A PROCÉDÉ AU RECRUTEMENT DE 12 personnes en 2003-2004, dont le chef du service des collections thématiques, les coordonnateurs de la Bibliothèque Actualités, de l'animation et de la formation et de deux collections thématiques: Histoire, sciences humaines et sociales et Arts et littérature. La Direction a également embauché plusieurs bibliothécaires dont ceux affectés à la Bibliothèque Actualités, au prêt et au prêt entre bibliothèques, aux services aux gens d'affaires, à la logithèque, de même que des techniciens affectés aux collections audiovisuelles et au prêt. Au terme de l'exercice 2003-2004, chaque membre du personnel du service à la clientèle travaillant dans les salles de lecture s'est vu confirmer une affectation de travail correspondant à son choix dans la structure qui sera celle de la Grande Bibliothèque.

Pour ce qui concerne l'organisation du travail, une réflexion importante a été menée afin de valider les effectifs nécessaires au fonctionnement régulier de la Grande Bibliothèque. Cette démarche a permis, par la suite, de déterminer les plans de formation des nouveaux employés, ainsi que les hypothèses d'aménagement de travail à tous les comptoirs de service. Le personnel a visité plusieurs institutions et entreprises ayant des problématiques similaires à celles de la BNQ afin de s'inspirer des meilleures pratiques éprouvées.

Parmi les réalisations importantes de l'année, on note l'avancement dans l'aménagement des espaces à tous les étages du nouvel édifice, la validation du mobilier et des équipements nécessaires au fonctionnement de tous les services, dont le convoyeur qui transportera les documents du rez-de-chaussée à la salle de tri. Le personnel a rédigé plus de 150 fiches fonctionnelles étayant les besoins en mobilier et en équipements de tous types. Il a également travaillé en étroite collaboration avec des ergonomes afin que les aménagements des comptoirs de prêt et de service, de la salle de tri, des espaces de la référence à distance et du prêt entre bibliothèques soient conformes aux normes ergonomiques.

Le personnel de la Direction a collaboré de façon significative au programme de signalisation de l'édifice de même qu'à la définition des aires de mise en valeur et à la conception d'une politique de gestion des aires publiques.

Plusieurs documents d'orientation sur les offres de service ont été rédigés, dont le service aux nouveaux arrivants et aux communautés culturelles, la Bibliothèque Actualités, la section des revues et des journaux, les postes d'écoute et de visionnement, la collection des imprimés musicaux et la vidéothèque.

De nouveaux profils de développement de collections ont été élaborés pour appuyer la sélection des ressources documentaires dans les secteurs suivants: les bandes dessinées pour la clientèle adulte, les langues et la linguistique, les jeux et jouets pour les jeunes, les livres en informatique, les livres sonores, les documents dans le domaine de l'économie et des affaires et les disques compacts musicaux.

La sélection des documents courants s'est poursuivie dans tous les domaines alors que la sélection rétrospective s'est faite principalement dans les champs des sciences, de la technologie, des ressources pour la jeunesse, de la musique et de la littérature.

Les activités de planification du démantèlement des édifices actuels vers la Grande Bibliothèque ont débuté en cours d'année et sont en voie d'être finalisées.

Par ailleurs, la Direction a participé activement à la définition et à l'analyse des besoins des différentes composantes de l'offre logicielle. On note particulièrement à cet égard la définition des besoins informatiques en différentes matières: prêt, recherche au catalogue d'accès public, prêt entre bibliothèques, gestion de l'impression, réservation des postes de travail, des salles et des équipements destinés au public, conception du portail, de l'entrepôt de données, de la collection numérique et de la gestion de la relation client.



Les employés de la Direction des services à la clientèle ont, enfin, participé à divers événements, nationaux et internationaux. Certains d'entre eux ont ainsi pris part au congrès conjoint de l'American Library Association et de la Canadian Library Association qui a eu lieu en juin à Toronto. Des ateliers de formation au catalogue ont été offerts aux usagers dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation. Le personnel de la Médiathèque des jeunes a participé à la remise du prix Claude-Aubry, à l'exposition *Ma bibliothèque idéale* et au Forum international sur la littérature canadienne pour la jeunesse, où il a présenté les collections et les services qui seront offerts par le Centre québécois de ressources en littérature jeunesse.

Deux ateliers sur les publications officielles ont été conçus et animés par le personnel de l'édifice Fauteux auprès des membres de l'Association des libraires du Québec. La directrice, en tant que présidente du jury, a participé à la sélection des candidats aux prix d'excellence de la BNQ qui ont récompensé trois étudiants, finissants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, de la Graduate School of Library and Information Science de l'Université McGill et du programme d'études en techniques de la documentation du cégep De Maisonneuve.

Les activités opérationnelles

Fréquentation des salles de lecture (TABLEAU P. 59)

Après plusieurs baisses successives, le nombre d'usagers a augmenté de 7 % en comparaison avec l'année 2002-2003. Plus de 21 500 personnes ont fréquenté les salles de lecture. L'édifice Saint-Sulpice a vu sa fréquentation passer de 9 923 à 11 313, une hausse de 14 %, alors que la fréquentation de l'édifice Fauteux a très légèrement augmenté.

Demandes de renseignements et de référence (TABLEAU P. 59)

Comme les années passées, les demandes de renseignements et de référence ont diminué de 4 %, pour se situer à 24 004 en 2003-2004. La baisse est plus marquée à l'édifice Fauteux, alors qu'on remarque une hausse des demandes sur place et par téléphone à l'édifice Saint-Sulpice. Dans les deux points de service, les demandes par correspondance ont diminué.

Prêts et emprunts entre bibliothèques (TABLEAUX P. 59-60)

En 2003-2004, on remarque de nouveau une augmentation notable des activités reliées aux prêts entre bibliothèques, le nombre de demandes de prêts et d'emprunts atteignant 3059. Cette augmentation, de près de 8 % pour l'ensemble des activités, se chiffre à 27 % dans le cas des demandes d'emprunts reçues. Alors qu'il était de 75 % l'année dernière, le taux de prêts et d'emprunts satisfaits est passé à 80 %.

Les prêts internes (TABLEAU P. 60)

Dans l'ensemble, le nombre de titres consultés a légèrement augmenté (3 %) cette année alors que le nombre d'unités physiques baissait de quelque 3 %. La baisse la plus marquée se remarque du côté des publications gouvernementales autant québécoises que canadiennes, ce qui peut s'expliquer par le nombre grandissant de titres qui sont maintenant disponibles sur support électronique.

Du côté des monographies, comme au cours des années passées, les documents les plus fréquemment consultés concernent l'histoire, la littérature, les sciences sociales et, dans une moindre mesure, la philosophie et la religion. Au palmarès des revues les plus demandées on trouve, sans surprise, *L'actualité*, *Châtelaine*, *Le Lundi*, *7 jours*, *L'Action nationale* et *Maclean's*.

L'utilisation des postes Internet et cédéroms (TABLEAU P. 60)

La mise en service de nouveaux postes informatiques dans les salles de lecture a eu un impact important sur l'utilisation de ce type d'équipement par les usagers, comme le démontre le tableau. L'utilisation a augmenté de façon très marquée, soit de 77 % dans l'ensemble, et plus particulièrement à l'édifice Saint-Sulpice, où l'augmentation a atteint 99 %.

LA DIRECTION DES SERVICES AUX MILIEUX DOCUMENTAIRES

EN 2003-2004, LA DIRECTION DES SERVICES AUX MILIEUX DOCUMENTAIRES S'EST dotée d'un cadre d'organisation de l'équipe qui sera recrutée en 2004-2005. Ce cadre balise les interrelations de la Direction à l'interne et à l'externe, avec les partenaires de la BNQ, et plus particulièrement avec les bibliothèques publiques.

La Direction a coordonné les travaux du Consortium d'acquisition des ressources électroniques du Québec (CAREQ), et lui a apporté un soutien logistique. Le CAREQ a vu le jour en 2003, après avoir reçu l'appui des bibliothèques publiques autonomes et des centres régionaux des services aux bibliothèques publiques (CRSBP).

L'avancement des dossiers de cette direction a été ralenti en raison du départ de la directrice en novembre. Un nouveau titulaire entrera en poste au début de l'exercice 2004-2005.



Vers l'ouverture de la Grande Bibliothèque!

L'année 2003-2004 aura permis à la Direction générale de la diffusion de poursuivre la formation des collections de la Grande Bibliothèque ainsi que l'implantation des systèmes de gestion documentaire et de définir les principales orientations de service, et ce, avec une équipe toujours restreinte à la Direction des services à la clientèle et une équipe toujours composée majoritairement d'employés contractuels à la Direction des acquisitions et du traitement documentaire.

L'année 2004-2005 sera celle du déménagement et de l'organisation des collections et des services dans le nouvel édifice de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec. À elle seule, la mise en rayons des quelque 4 millions de documents, en provenance de 15 lieux différents, requerra 20 000 heures de travail.

L'année 2004-2005 sera également celle du recrutement massif du personnel qui composera l'équipe des services à la clientèle et de la formation de la Direction des services aux milieux documentaires. La nature des missions à accomplir se transformera donc, passant d'un mode projet à un mode opérationnel.

L'équipe de la Direction générale de la diffusion entend bien mettre pleinement à profit l'année 2004-2005 pour offrir aux Montréalais et aux Québécois une Grande Bibliothèque à la mesure de leurs besoins et de leurs attentes.



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2003, LA BNQ COMPTAIT 243 EMPLOYÉS, NOMBRE QUI A augmenté à 265 au 31 mars 2004, incluant les employés occasionnels embauchés dans le cadre de projets spécifiques de développement. De plus, pendant la période estivale, nous avons recruté vingt-quatre (24) étudiants pour apporter un soutien supplémentaire à certaines de nos équipes de travail.

Le perfectionnement du personnel et des cadres a fait l'objet d'un effort particulier tout au long de l'année. La mise en place de nouveaux logiciels informatiques tant dans le domaine de la bibliothéconomie que dans les systèmes administratifs a été accompagnée de formation spécifique. De plus, une série de cours a contribué à ce que les employés utilisent plus efficacement les logiciels de bureautique à leur disposition. Plusieurs ateliers ont été organisés pour les cadres de la BNQ et ont traité des enjeux spécifiques d'une société d'État et de différents thèmes de gestion, notamment dans un contexte de changement.

Pour répondre au besoin croissant d'accès à des informations sur les projets et les changements en cours et à venir à la BNQ, un site intranet a été mis à la disposition des employés. Ces derniers ont, de plus, la possibilité de poser des questions de façon anonyme, d'obtenir des réponses de la part des gestionnaires concernés et de consulter la banque de questions-réponses ainsi constituée.

La BNQ a poursuivi ses efforts d'intégration de la diversité dans l'institution en procédant officiellement à l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité en emploi. La politique adoptée prévoit un train de mesures favorisant le recrutement, l'embauche et la promotion des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées dans la mesure où ces personnes détiennent les compétences nécessaires à l'emploi. Outre les activités de lancement du programme et de l'auto-identification de tous les employés de la Bibliothèque pour les fins d'analyse de nos effectifs, une vaste campagne de sensibilisation sur l'intégration et l'accueil de la diversité dans les équipes a été spécialement développée et dispensée à tous.

La BNQ a, au début de l'année 2004, conclu une entente avec un fournisseur de programme d'aide aux employés, permettant ainsi à tous ses employés de bénéficier d'un service entièrement confidentiel dans ce domaine.

En ce qui concerne les relations de travail, des rencontres régulières avec les syndicats représentant les employés, le SPGQ (Syndicat de professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec) et le SFPQ (Syndicat de la fonction publique du Québec) ont permis de les informer, de les consulter et de régler un certain nombre de problèmes concernant les employés. Cette collaboration assure le maintien d'un bon climat de travail.

Après un travail de préparation important, la négociation des premières conventions collectives est amorcée et devrait se terminer au cours du prochain exercice financier.

Les discussions se sont poursuivies sur les modalités de prêt ou de transfert de personnel à la BNQ avec certains organismes tels la Ville de Montréal, la Magnétothèque, l'Institut Nazareth et Louis-Braille, Emploi-Québec et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Un processus d'offre d'affectation aux employés des édifices Saint-Sulpice et Ægidius-Fauteux a été mené avec la Direction des services à la clientèle, de sorte que chaque employé s'est vu offrir une affectation dans le nouvel édifice de diffusion en tenant compte de son expertise et des besoins de la BNQ.



DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

AU COURS DE L'EXERCICE 2003-2004, LA BNQ A PROCÉDÉ À LA MISE EN PLACE d'un progiciel de traitement de la paie. Cette implantation s'est faite en début d'année fiscale, soit le 1^{er} janvier 2004. Ce changement majeur nécessite, pour le personnel de la paie, un suivi rigoureux des remises et traitements spécifiques de la paie, étapes qui étaient antérieurement effectuées par le système SAGIP.

La Direction des ressources financières, section approvisionnements, a été grandement sollicitée dans l'élaboration des nombreux appels d'offres requis pour la mise en place de la Grande Bibliothèque.

Finalement, la mise en place d'un progiciel financier à compter du 1^{er} avril 2004 a nécessité un travail complexe visant la paramétrisation du système de façon à ce qu'il soit fonctionnel à compter de l'exercice 2004-2005.

DIRECTION DE LA GESTION DES IMMEUBLES

LE POSTE DE DIRECTEUR DE LA GESTION DES IMMEUBLES A ÉTÉ POURVU AU COURS du présent exercice financier de façon à préparer la prise en charge du nouvel édifice de la Grande Bibliothèque et à mettre en place les différents concepts retenus pour cette opération. Un plan est présentement en cours d'élaboration pour le déstagement des édifices que quittera la BNQ, le déménagement du personnel, des collections et des équipements et la mise en place des nouveaux équipements, mobilier et appareillage.



Visite du chantier de la Grande Bibliothèque par le personnel de la Bibliothèque nationale du Québec, et par les employés de la Ville de Montréal.



DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UN CHANTIER VIRTUEL DE PLUS EN PLUS VISIBLE

AU COURS DE L'EXERCICE 2003-2004, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'information et des télécommunications (DGTIT) a intensifié les travaux visant la mise en place de l'ensemble des systèmes requis pour l'ouverture de la Grande Bibliothèque, au printemps 2005. Durant cette même période, elle a également assuré le remplacement ou la mise en service de nouveaux systèmes destinés à satisfaire les besoins courants de la BNQ.

Outre les développements mentionnés ci-après, l'équipe de la DGTIT a dû soutenir les opérations quotidiennes de la Bibliothèque. Cette mission a été accomplie dans le contexte d'un accroissement majeur du nombre d'employés et d'une introduction de nouveaux processus administratifs entraînant une gestion importante du changement pour le personnel concerné.

Le système intégré de gestion documentaire (SIGD)

Au cours de l'exercice 2003-2004, la DGTIT a poursuivi les travaux de mise en place d'un système intégré de gestion documentaire (SIGD). Ces travaux ont commencé en juin 2002, en partenariat avec le regroupement CGI/BiblioMondo.

Ce système recouvre les fonctions de base de la gestion documentaire (acquisitions, traitement, prêt sur place et entre bibliothèques), la bibliothèque numérique, le catalogue collectif des bibliothèques publiques du Québec et le portail qui va donner accès à l'ensemble des services de la BNQ offerts sur Internet.

Plusieurs volets du SIGD ont été déployés au cours de l'année :

- un catalogue unifié, résultant de la fusion du catalogue des collections patrimoniales de la BNQ, de la collection de diffusion de la Grande Bibliothèque et de celle de la Bibliothèque centrale de Montréal ;
- différents modules de gestion (acquisitions, dépôt légal, périodiques, etc.), dans de nouvelles versions actualisées ;
- les premiers volets de l'entrepôt de données institutionnelles, qui va servir à exploiter les données statistiques provenant de l'ensemble des systèmes documentaires ou administratifs de la Bibliothèque.

Le progiciel de gestion intégrée (PGI)

En juin 2003, à la suite d'un appel d'offres public, le regroupement formé des firmes Systematix technologies de l'information, Conseillers Info-Orienté (CIO) et Avantech Informatique a amorcé la mise en place d'un progiciel de gestion intégré (PGI) visant à soutenir l'ensemble des activités de nature administrative de la Bibliothèque : ressources humaines, financières et matérielles. La BNQ a aussi retenu les services du fournisseur de systèmes de paie MédiSolution.

La mise en place de ce nouveau système prévoyait deux temps forts : le début de l'année civile 2004 pour l'implantation du nouveau système de paie et la fin de l'exercice financier (31 mars 2004) pour la mise en service des fonctions financières et d'approvisionnement. L'échéancier a été respecté et une grande partie du système de ressources humaines (gestion du temps et de la paie) était en service le 1^{er} janvier 2004.

La gestion de la relation client/contact

En mars 2004, également à la suite d'un appel d'offres public, la DGTIT a amorcé l'implantation d'un progiciel de gestion de la relation client (GRC). Ce système vise à gérer les interactions avec l'ensemble des clients et contacts de la Bibliothèque (abonnés, partenaires, fournisseurs, etc.). Comme le SIGD et le PGI, cet outil sera lié à l'entrepôt de données institutionnelles, pour réaliser toutes les analyses statistiques utiles et obtenir des indicateurs de gestion.

Les services sur Internet

Indépendamment des différents chantiers informatiques qui vont aboutir à un nouveau portail disponible à l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la DGTIT a poursuivi l'amélioration de son site Internet, accessible aux Québécois peu importe où ils se trouvent.

Les travaux d'harmonisation des contenus du site Internet résultant de la fusion des deux anciens organismes (BNQ et GBQ) se sont poursuivis. Les efforts soutenus sur 18 mois (modification de 30 000 pages Internet), en vue de rendre le site conforme aux normes internationales d'accessibilité de la WAI (*Web Accessibility Initiative*) pour les personnes handicapées visuelles, ont permis d'obtenir une certification WAI de niveau 1 en septembre 2003.

Un effort particulier a été fait pour améliorer la vitesse d'accès au catalogue *IRIS* et, plus largement, aux différents éléments du site Internet, y compris la *Bibliographie du Québec* et le système de gestion des curriculum vitæ.

La DGTIT a, de plus, amorcé le développement d'un intranet destiné au personnel de la BNQ.

La bibliothèque numérique et la gestion des documents électroniques

Le développement de la bibliothèque numérique, riche actuellement de quelque 33 000 documents, passe par la mise en œuvre d'un programme de numérisation, dont un premier volet a été réalisé au cours de l'exercice 2003-2004. Huit projets de numérisation, sélectionnés par les Directions générales de la conservation et de la diffusion, ont été entrepris. Ils concernent des documents de nature très variée (livres, périodiques, journaux, illustrations, partitions musicales, enregistrements sonores).

Ces ressources vont progressivement être mises en service sur Internet au cours de l'exercice 2004-2005, à la faveur de la refonte complète de la bibliothèque numérique, dans le nouveau système de gestion documentaire de la Bibliothèque.

La gestion des documents administratifs, notamment sous forme électronique, a fait l'objet d'un examen en vue de déterminer les orientations technologiques appropriées pour l'avenir.

L'infrastructure technologique

La DGTIT a poursuivi le déploiement de l'architecture technologique requise pour soutenir le développement et les services offerts à l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Les nouveaux équipements, surtout des serveurs et des équipements de télécommunication, sont installés dans une salle informatique temporaire. Cette salle située rue Holt possède toutes les facilités d'une salle informatique moderne. Le déménagement vers le nouvel édifice du boulevard De Maisonneuve est planifié pour l'automne 2004.



Accessibilité des sites Internet aux personnes souffrant d'un handicap visuel; de gauche à droite M. Albert Langlois, président de la Fondation des aveugles du Québec, M. Jean-Marie Dufour, webmestre et chargé de projet à la Fondation, M^{me} Anne Montambault et Sylvie Latulippe de la Direction des systèmes d'information et M^{me} Line Ampleman, directrice de l'Institut Nazareth Louis-Braille.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET AFFAIRES JURIDIQUES

DIVERSES POLITIQUES OU RÉGLEMENTATIONS GÉNÉRALES ET PROCÉDURES ONT ÉTÉ

élaborées, révisées ou adoptées au cours de l'exercice 2003-2004, entre autres en matière d'expositions, de numérisation, de révision linguistique, de langue de communication et de travail, de documentation professionnelle, de site Internet et de ressources humaines (programme d'aide aux employés, mesures d'accès à l'égalité en emploi).

Le cahier des politiques et réglementations de la BNQ est continuellement mis à jour et est rendu disponible sur papier pour les membres du conseil d'administration et électroniquement pour le personnel de la BNQ.

Comité sur la politique linguistique de la BNQ

Ce comité interne est présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ. Il a poursuivi ses activités les 4 avril, 19 juin, 10 septembre et 22 octobre 2003 et les 20 janvier et 26 février 2004.

Le comité veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'institution, plus particulièrement dans les domaines des technologies de l'information, des communications et des publications internes et externes; il supervise également l'évaluation de la qualité du français au sein du personnel de la BNQ, et propose diverses mesures de sensibilisation.

Ainsi, au cours de l'exercice financier 2003-2004, le comité a procédé à une révision de la politique linguistique de la BNQ dans le contexte de l'ouverture de la Grande Bibliothèque et de la mise en place de nouveaux services à la clientèle. Trois aspects de cette politique ont été revus : la langue utilisée pour l'accueil et les services à la clientèle, la langue de communication orale et écrite et les langues de traduction des documents. Ces propositions de modification seront soumises pour approbation à l'Office québécois de la langue française au cours de la prochaine année.

Le comité a élaboré et recommandé l'adoption d'une directive concernant la révision linguistique des documents de la BNQ. Cette directive, entrée en vigueur en décembre 2003, a pour objectifs d'assurer la qualité du français dans les documents de la BNQ et de prévoir la désignation de personnes-ressources pouvant procéder à la révision de documents dans chaque unité administrative. Le comité a également élaboré un programme de perfectionnement en français à l'intention des employés. À la suite de ses recommandations, la BNQ a acquis un logiciel de correction linguistique.

La BNQ a continué de collaborer avec l'Office québécois de la langue française et a déposé les rapports requis relativement au respect du français dans les technologies de l'information.



Le comité est composé des personnes suivantes :

LISE BISSONNETTE, présidente-directrice générale, présidente

GHISLAIN ROUSSEL, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire

DANIELLE CHAGNON, directrice des services à la clientèle, Direction générale de la diffusion

DANIEL DUBEAU, directeur des communications et des relations publiques

ISABELLE LAFRANCE, avocate, Secrétariat général et direction des affaires juridiques

RÉAL MARTINEAU, directeur de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications

SILVIA BURGIN, conseillère en ressources humaines, Direction générale de l'administration et des services internes

SUZANNE ROUSSEAU-DUBOIS, directrice du traitement documentaire de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation

Comité sur la protection des renseignements personnels

Ce comité interne est présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ. Il s'est réuni le 10 novembre 2003 et a poursuivi ses activités tout au long de l'année.

Les priorités établies pour l'exercice financier 2003-2004 ont été atteintes. Ainsi, le comité a proposé la mise à jour du plan d'action de la BNQ en matière de protection de renseignements personnels, des lignes directrices sur le registre d'autorité et les procédures d'octroi des accès. Il a également permis à la présidente-directrice générale de préciser ses attentes à l'égard des gestionnaires et des employés de l'institution.

Le comité a, de plus, procédé à l'inventaire et à la mise à jour des fichiers contenant des renseignements personnels et recommandé diverses mesures de sensibilisation.

Enfin, le comité a amorcé un nouvel audit informationnel des fichiers contenant des renseignements personnels à la suite de celui effectué lors de la fusion de l'ancienne Bibliothèque nationale du Québec et de la Grande bibliothèque du Québec.

Les employés chargés de la protection des renseignements personnels ont continué de participer aux séances de formation offertes par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et tout nouvel employé de la BNQ, dont tout gestionnaire, est sensibilisé au respect de la protection des renseignements personnels. De plus, les engagements pris par le passé continuent de prévaloir.

Plusieurs activités de sensibilisation et d'information à l'intention du personnel ont eu lieu au cours de cet exercice financier : un dépliant d'information a été distribué à l'ensemble des employés et plusieurs capsules d'information ont été publiées dans le journal électronique interne de la BNQ.

La BNQ a par ailleurs produit à la Commission d'accès à l'information sa déclaration annuelle relativement à la constitution de fichiers contenant des renseignements personnels.

La Commission d'accès à l'information a approuvé avec quelques modifications le projet de protocole d'entente entre la BNQ et la Ville de Montréal concernant la communication et l'échange de renseignements personnels visant les abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal et de bibliothèques en arrondissement de Montréal. Ce protocole d'entente permettra à la BNQ de continuer à desservir adéquatement les Montréalais lorsque la Grande Bibliothèque prendra la relève des services présentement offerts par la Bibliothèque centrale de Montréal.

Le comité est composé des personnes suivantes :

LISE BISSONNETTE, présidente-directrice générale, présidente

GHISLAIN ROUSSEL, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire

MANON BEAUCHEMIN, documentaliste, Secrétariat général et direction des affaires juridiques, **remplacée en cours d'année par Cécile Tremblay**

LOUISE BOUTIN, directrice des ressources financières, Direction générale de l'administration et des services internes

MAUREEN CLAPPERTON, directrice des acquisitions de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation

ISABELLE LAFRANCE, avocate, Secrétariat général et Direction des affaires juridiques

DOMINIQUE MICHAUD, directrice des ressources humaines, Direction générale de l'administration et des services internes

ROBERT ST-JEAN, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications

Ce comité collabore étroitement avec le comité sur la sécurité informatique.

La présidente-directrice générale a signifié ses attentes à tous les cadres supérieurs et gestionnaires de l'institution, qui doivent faire de même auprès des employés placés sous leur responsabilité.

Comité sur la sécurité informatique

Ce comité interne est présidé par la présidente-directrice générale de la BNQ. Il s'est réuni le 24 novembre 2003 et a poursuivi ses activités tout au long de l'année.

Le comité a amorcé un audit informationnel qui se poursuivra au cours de la prochaine année financière.

Il a également recommandé diverses mesures d'information et de sensibilisation du personnel de la BNQ. Un dépliant d'information a notamment été distribué à tous les employés pour les sensibiliser à l'importance du respect des normes en matière de sécurité informatique.

Enfin, les volets de la sécurité et de la protection des renseignements personnels ont continué à être pris en considération dans le développement et la configuration du système intégré de gestion documentaire (SIGD) et du progiciel de gestion intégré (PGI) de l'institution.

Le comité est composé des personnes suivantes :

LISE BISSONNETTE, présidente-directrice générale, présidente

GHISLAIN ROUSSEL, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire

MANON BEAUCHEMIN, documentaliste, Secrétariat général et Direction des affaires juridiques

STEEVE FILLION, analyste informatique en télécommunications et en sécurité, Direction de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications

MONIQUE GOYETTE, directrice générale de l'administration et des services internes

HÉLÈNE ROUSSEL, directrice générale de la diffusion

ROBERT ST-JEAN, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications

RICHARD THOUIN, directeur de la sauvegarde des collections, Direction générale de la conservation



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Fondation de la Bibliothèque nationale du Québec

PAR SA VOCATION MÊME, LA BNQ ASSUME UN RÔLE DE PREMIER PLAN AU REGARD

du maintien et du développement de services visant à offrir à la population québécoise un accès libre et gratuit au patrimoine documentaire québécois et à de vastes collections universelles de prêt et de référence. L'ensemble de ces activités, inhérentes à la mission de toute bibliothèque nationale, reçoit le soutien financier du gouvernement du Québec. Or, pour donner à ses collections, programmes et activités une ampleur encore plus large et pour promouvoir des projets innovants, la BNQ doit de plus avoir recours à un financement d'appoint dont le secteur privé constitue une avenue privilégiée.

Dans cette perspective, la Fondation de la BNQ a été constituée, à titre d'organisme charitable. Cet organisme a pour mission d'appuyer les besoins en développement de la BNQ, notamment par la mise en place de programmes novateurs, en droit fil avec la mission de la Bibliothèque. Toutes les activités de financement de la Fondation ont pour fins de fournir de l'aide financière, des biens ou des services à la BNQ, celle-ci étant libre d'affecter cette aide à ses activités, selon ses priorités.

2003-2004 : une année charnière de planification

En collaboration avec les administrateurs provisoires de la Fondation, les ressources de la Direction du développement institutionnel ont procédé à une analyse approfondie des besoins visant à établir les bases de fonctionnement de la Fondation ainsi qu'à identifier les programmes et activités de la BNQ requérant un soutien financier urgent. Cette analyse a été effectuée en collaboration avec les différentes directions de l'institution.

Ce processus de réflexion et de concertation a abouti à la décision de mener une étude de faisabilité destinée à évaluer les potentialités d'une campagne majeure de souscription. Une telle campagne permettrait à la Fondation de constituer un fonds de développement pour des programmes et projets utiles aux communautés que la BNQ a pour mission de servir à l'échelle du Québec.

La BNQ a donc confié au cabinet-conseil en collecte de fonds Ketchum Canada la responsabilité d'agir à titre de conseiller stratégique dans la planification d'une telle campagne. Les conseillers de Ketchum ont également le mandat de procéder à une consultation auprès d'un nombre appréciable de chefs de file du milieu des affaires, invités à évaluer ce projet de campagne à partir de besoins financiers clairement identifiés. Cette étude sera lancée au début du prochain exercice financier.

Expositions

Au cours de l'année financière 2003-2004, la Direction du développement institutionnel a poursuivi le volet « expositions » de son mandat. Ces expositions visent à valoriser les collections de la BNQ, à favoriser leur utilisation, à développer la recherche et la connaissance sur ces collections et, plus généralement, à promouvoir la mission ou les objectifs de la Bibliothèque.

Pour ce faire, plusieurs politiques et procédures ont été adoptées. Les travaux des membres du comité de programmation des expositions ont contribué à développer des partenariats, à accroître le rayonnement de l'institution et à fixer les paramètres selon lesquels les expositions seront réalisées. Celles-ci doivent notamment être variées et non récurrentes et s'adresser à de multiples publics. De plus, la Bibliothèque favorise la présentation et la circulation d'expositions nationales ou régionales à caractère littéraire, documentaire, artistique ou thématique; et participe à leur organisation dans les diverses régions du Québec intéressées à les accueillir.

Il est à noter, par ailleurs, qu'au cours de l'exercice 2003-2004, le mandat des membres du comité scientifique de l'exposition inaugurale de la Grande Bibliothèque s'est élargi notamment à la planification d'événements scientifiques.

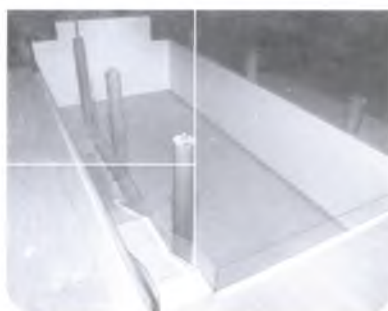


Exposition Acquisitions 2002-2003

Expositions 2003-2004

- Avril 2003 : L'organisation d'expositions itinérantes a donné l'occasion à la Bibliothèque nationale du Québec de présenter au Salon international du livre de Québec l'exposition *La Bible, une odyssée de Gutenberg à aujourd'hui*. À la même période, un hommage a été rendu à M. Bertrand Gauthier, lauréat du prix Claude-Aubry, par la présentation au public d'une partie du fonds d'archives de Claude-Aubry, 1914-1984.
- En avril 2003 également, la BNQ s'est associée de façon toute particulière à l'activité nationale « Imagine ta bibliothèque idéale », qui s'inscrivait dans le cadre de la 4^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques. Cette collaboration a permis la tenue d'une exposition haute en couleurs intitulée *Ma Bibliothèque idéale* qui proposait une sélection de dessins, de textes, de maquettes et de collages réalisés par des jeunes de 5 à 16 ans provenant des diverses régions du Québec.
- Durant la période estivale, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'ouverture de la Délégation générale du Québec à Tokyo et du centenaire de l'arrivée des missionnaires québécois au Japon, la BNQ, en collaboration avec la Direction Asie-Pacifique du ministère des Relations internationales, a présenté l'exposition *Québec-Japon, une relation plus que centenaire*. Cette exposition offrait une perspective historique et actuelle des relations entre les deux peuples en abordant plusieurs aspects : communautaire, politique, commercial et artistique.
- Dans le cadre de la 13^e édition du festival « Présence autochtone », en juin 2003, la BNQ a conçu, en collaboration avec Terres en Vues, société pour la diffusion de la culture autochtone, l'exposition *Jeux de création*. Cette présentation de jeux d'échecs visait à favoriser la découverte d'œuvres d'artistes et d'artisans des Premières Nations.
- À l'automne 2003, la BNQ a accueilli dans le cadre du Festival international de la poésie de Trois-Rivières une exposition de livres d'artistes de l'Atelier Presse Papier intitulée *Sous le couvert des mots et des images*. Cette exposition, regroupant 45 livres d'artistes, proposait une rétrospective des années 1980 à aujourd'hui de la production des membres de l'Atelier mettant en valeur les estampes de 43 artistes et les textes de 34 auteurs.
- De la fin de novembre au début de décembre 2003, la BNQ a présenté, dans le cadre de la Foire internationale du Livre de Guadalajara, au Mexique, une exposition réunissant une dizaine de pièces de ses collections : cartes anciennes, estampes, livres d'artistes et reliures d'art.
- En collaboration avec les Éditions de l'Hexagone, la BNQ a reçu, en novembre et décembre 2003, dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice, une exposition rétrospective qui soulignait le 50^e anniversaire de cet éditeur qui se consacre essentiellement au rayonnement de la poésie québécoise. Cet événement a été l'occasion de découvrir, entre autres, une plaquette de poésie de 1953 intitulée *Deux sangs*, d'Olivier Marchand et de Gaston Miron.
- D'octobre à décembre 2003, la BNQ a accueilli l'exposition *Pour saluer la démesure, Hommage à Victor-Lévy Beaulieu*, produite par le Centre culturel Yvonne L. Bombardier, et conçue pour souligner l'attribution du prix Athanase-David 2001 à l'écrivain. Le commissaire, M. Michel Garneau, écrivain, poète et complice du lauréat, a permis de découvrir des œuvres originales fusionnant littérature et arts visuels signées par M^{me} France Leduc sur une musique de M. Michel G. Côté.
- Pour la première fois, la BNQ a présenté à Toronto, de septembre à novembre 2003, plus d'une trentaine de livres d'artistes tirés de sa collection de quelque 2 600 œuvres. Cet aperçu, représentatif de la collection québécoise contemporaine, étonnait par la diversité des styles, des techniques et des approches. L'exposition intitulée *Livres d'artistes de la collection de la Bibliothèque nationale du Québec (Québec Artist's Books from the collection of the Bibliothèque nationale du Québec)* a eu lieu à la York Quay Gallery du Harbourfront Centre avec le soutien du Bureau du Québec à Toronto. Par la suite, cette exposition a été présentée à la Bibliothèque nationale du Canada, au Centre d'exposition de Val-d'Or et au Salon international du livre de Québec.

- De janvier à mars 2004, l'exposition *Acquisitions 2002-2003* a dévoilé une sélection de 115 documents choisis parmi les 44 244 acquis par la BNQ durant l'exercice financier 2002-2003. Elle a présenté, de plus, 15 documents provenant des 110 000 ouvrages appelés à garnir les premiers rayonnages de la collection universelle de prêt et de référence de la Grande Bibliothèque.
- Enfin, au cours de l'année, la BNQ a tenu plusieurs expositions ponctuelles qui ont permis de mettre en valeur des fonds d'archives privées d'artistes et d'auteurs de la collection patrimoniale de l'institution. Ainsi, des documents de Pierre Bourgault et de Roland Giguère ont été présentés à l'édifice Saint-Sulpice, et une exposition intitulée *L'envers de l'œuvre*, qui regroupait des documents d'Albert Ferland, d'Émile Nelligan, d'Alain Grandbois, de Simone Routhier, de Gaston Miron, de Gérard Godin, de Gilbert Langevin, de Madeleine Gagnon et de France Théorêt a été organisée à Gatineau dans le cadre du congrès de l'ASTED.



Maquette de travail de la future salle d'exposition de la Grande Bibliothèque.



Exposition dans le cadre de la Foire internationale du livre de Guadalajara

Liste des expositions 2003-2004

Édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, Montréal

Foyer et galerie sud

MA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE
Du 23 avril au 31 mai 2003

**QUÉBEC - JAPON, UNE RELATION
PLUS QUE CENTENAIRE**
Du 25 juin au 29 août 2003

**SOUS LE COUVERT
DES MOTS ET DES IMAGES
25 ANS DE LIVRES D'ARTISTES
À L'ATELIER PRESSE PAPIER**
Du 12 septembre au 18 octobre 2003

**VICTOR-LÉVY BEAULIEU
POUR SALUER LA DÉMESURE
HOMMAGE À VICTOR-LÉVY BEAULIEU**
Du 29 octobre au 13 décembre 2003

ACQUISITIONS 2002-2003
Du 22 janvier au 27 mars 2004

Édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, Montréal

Salle de lecture

Vitrines d'exposition

**FESTIVAL CULTUREL ÉGYPTIEN
DE MONTRÉAL**
Du 4 au 8 septembre 2003

**LES ÉDITIONS DE L'HEXAGONE
FÊTENT LEUR 50^e ANNIVERSAIRE**
Du 3 novembre au 15 décembre 2003

**ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC.
JOURNÉE INTERNATIONALE
DU LIVRE POUR ENFANT**
Du 2 au 4 avril 2003

PIERRE BOURGAULT
Du 20 juin au 1^{er} août 2003

JEUX DE CRÉATION
Du 5 au 30 juin 2003

ROLAND GIGUÈRE
Du 21 août au 20 septembre 2003

**L'ENVERS DE L'ŒUVRE
JOURNÉES DE LA CULTURE**
Du 26 au 28 septembre 2003

VEHICULE PRESS, 30^e ANNIVERSAIRE
Du 5 au 15 décembre 2003

Autres lieux

GUADALAJARA, MEXIQUE
FERIA INTERNACIONAL DEL LIBRO
Du 29 novembre au 7 décembre 2003

**QUÉBEC ARTIST'S BOOKS FROM
THE COLLECTION OF BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DU QUÉBEC**
Du 19 septembre au 2 novembre 2003
**York Quay Gallery du Harbourfront
Centre, Toronto**

**LIVRES D'ARTISTES DE LA COLLECTION
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**
Du 5 au 22 novembre 2003
**Bibliothèque nationale
du Canada, Ottawa**

**LIVRES D'ARTISTES DE LA COLLECTION DE
LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**
Du 21 janvier au 29 février 2004
Centre d'exposition de Val-d'Or

**LA BIBLE, UNE ODYSSEE DE GUTENBERG
À AUJOURD'HUI**
Du 9 au 13 avril 2003
**Salon international du livre
de Québec, Québec**

L'ENVERS DE L'ŒUVRE
Du 5 au 7 novembre 2003
30^e congrès de l'ASTED, Gatineau

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004, LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION des communications et des relations publiques (DCRP) ont été marquées par une implication accrue au sein des milieux culturels et documentaires, par l'augmentation de la production de matériel d'information sur les activités et services de l'institution et par la préparation d'un plan de communication spécifique axé sur l'ouverture de la Grande Bibliothèque et les réorganisations institutionnelles que celle-ci implique.

Événements et relations publiques

La Bibliothèque nationale a participé à quatre salons du livre (Montréal, Québec, Outaouais, Estrie). Ces événements ont permis de présenter la nouvelle institution, de faire connaître les services qu'elle rend déjà et ceux qu'elle rendra, sur place et à distance, une fois la Grande Bibliothèque ouverte, et de faire le point sur l'état d'avancement des travaux du futur édifice de diffusion. La BNQ a également participé au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), au Congrès de l'American Library Association qui avait lieu exceptionnellement à Toronto, au congrès de la Société généalogique canadienne-française et à la Journée Carrière de l'Université McGill.

Poursuivant sa tournée régionale entreprise l'an dernier, la PDG de la Bibliothèque a rencontré les milieux culturels de l'Estrie et du Bas-du-Fleuve pour présenter les différents projets en chantier à la BNQ.

Pour la première fois, la BNQ a marqué la Journée internationale du livre pour enfants, le 2 avril, en accueillant la cérémonie de remise du prix Claude-Aubry décerné à Bertrand Gauthier, fondateur des éditions de la courte échelle. Membre du comité organisateur de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la BNQ a célébré cet événement en présentant l'exposition *Ma bibliothèque idéale*, inaugurée en présence d'une centaine de représentants du milieu du livre et de l'édition.

Également membre du comité organisateur de la Semaine des bibliothèques publiques, la BNQ a participé à la cinquième édition de cette manifestation, qui s'est déroulée du 19 au 25 octobre. Consacrée cette année aux adolescents, cette Semaine thématique a donné lieu à une campagne de sensibilisation auprès des 12-17 ans, avec la distribution de plus d'un demi-million d'affiches et de dépliants dans plus de 1 000 bibliothèques et dans 690 écoles secondaires.

Dans le cadre des Journées de la culture, plus de 150 personnes ont visité le chantier de la Grande Bibliothèque le 28 septembre 2003. Une soixantaine de personnes ont également profité de l'événement pour découvrir l'édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, guidées par les membres de l'équipe du Service de la collection québécoise, ainsi que les plus belles pièces d'archives de poètes conservées dans les collections de la BNQ, commentées par le personnel de la Division des archives privées.



À l'occasion des Journées de la culture, visite du chantier de construction et de l'édifice Saint-Sulpice.



Stand de la BNQ au Salon du livre de Montréal

Membre de la Table des partenaires, la BNQ a également participé à la deuxième édition de la Semaine des adultes en formation, coordonnée par l'Institut canadien d'éducation des adultes, en commanditant un colloque réunissant des étudiants adultes de tout le Québec et en accueillant ses 200 participants à l'édifice Saint-Sulpice. La Direction des services à la clientèle a, pour sa part, offert des ateliers de formation pratique sur les moyens d'effectuer une recherche efficace dans le catalogue informatisé de la Bibliothèque.

La DCRP a planifié le lancement de huit expositions qui se sont tenues à l'édifice Saint-Sulpice, pour lesquelles elle a, par ailleurs, conçu et réalisé des plans de communication et coordonné la production de matériel graphique et promotionnel.

En collaboration avec la Direction générale de la diffusion de la BNQ, la DCRP a organisé la remise des Prix d'excellence en bibliothéconomie et en techniques de la documentation, lors du congrès annuel de l'ASTED, à Gatineau.

Soutenant l'action menée par la DGTIT en vue de l'amélioration constante du site Internet de la BNQ, elle a souligné l'accessibilité de ce site aux personnes handicapées auprès des clientèles visées et du grand public.

La DCRP a, enfin, assuré les relations avec les médias tout au long de l'année, répondant à une cinquantaine de demandes.

Communications institutionnelles et publications

En concertation avec l'ensemble des directions de la BNQ, la DCRP a préparé un *Plan de communication 2004-2006* couvrant tous les aspects de l'activité de l'institution.

En conformité avec les grandes orientations définies dans ce document, elle a poursuivi ses activités de publication, de soutien aux différentes unités administratives de la BNQ, et de placement publicitaire ciblé.

Publications institutionnelles

Au cours de l'exercice financier 2003-2004, la DCRP a assuré la publication de quatre titres :

- elle a mis à jour et réimprimé sa publication institutionnelle de 48 pages intitulée *La nouvelle Bibliothèque nationale du Québec, les rayonnements de la mémoire*, tirée à 4 000 exemplaires ;
- elle a pris en charge la production des *Statistiques de l'édition au Québec 2002*, ouvrage rédigé par Danielle Léger et Claude Fournier, toujours très attendu dans le milieu de l'édition ;
- elle a produit le *Rapport annuel 2002-2003* de la BNQ ;

- elle a, enfin, assuré la reprise de la publication du bulletin externe de la BNQ, *À rayons ouverts*, interrompue entre le printemps 2002 et l'hiver 2003. Dans une nouvelle version rajeunie, colorée et largement illustrée, cette revue trimestrielle a pour vocation de faire connaître les collections, les activités et les services de la BNQ auprès des milieux documentaires, mais aussi auprès du grand public. Les deux premiers numéros publiés ont reçu un accueil très favorable et suscité de nombreuses demandes d'abonnement.

Documents promotionnels

Développant davantage encore sa collaboration avec les différentes directions de la BNQ et dans le souci d'une harmonisation de l'image de l'institution, la DCRP a conçu trois dépliants de traitement visuel similaire, consacrés au *Programme de soutien à la recherche* de la Direction de la recherche et de l'édition, aux *Faits saillants de la politique d'acquisition de la collection patrimoniale* de la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale et au *Programme de catalogage avant publication (CIP)* de la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale.

Selon le même principe, elle a réalisé les deuxième et troisième dépliants d'une série de quatre documents élaborés par la Direction des affaires juridiques et intitulés *Protection des renseignements personnels* et *Normes de sécurité informatique*, reprenant les éléments essentiels des politiques de la BNQ dans ces domaines.

Au regard du même objectif d'information des milieux documentaires et du grand public, la DCRP a également réalisé et placé une quarantaine d'annonces publicitaires dans les quotidiens, hebdomadaires et revues spécialisées.

Communications internes

Conformément à la *Politique linguistique de la BNQ*, la DCRP a enfin assuré la révision et la correction de textes préparés par d'autres directions et essentiellement destinés à une diffusion externe, à un rythme d'environ 50 textes par mois.

Animation culturelle

Il s'est tenu plus de 73 événements dans la salle Saint-Sulpice – un auditorium de 400 places situé au sous-sol de l'édifice – dont une quarantaine de congrès, de colloques et de réunions scientifiques et une trentaine d'événements culturels (littérature, danse, théâtre et cinéma). Au total, plus de 15 500 personnes ont pris part à l'un ou l'autre des événements offerts dans les locaux de la Bibliothèque nationale.



Relations avec les voisins de la Grande Bibliothèque

La Grande Bibliothèque étant le projet de développement le plus important dans le quartier Centre-Sud, la BNQ a noué et entretenu des liens suivis avec plusieurs organismes œuvrant dans ce secteur.

Pour compléter les initiatives développées dans ce domaine par le Bureau de planification et de gestion de la construction de la BNQ depuis le début du chantier de l'édifice de la Grande Bibliothèque et en prendre à terme le relais, un comité interne piloté par la DCRP a été mis en place. Outre trois membres de l'équipe de la DCRP, le comité « Relations avec les voisins de la Grande Bibliothèque » réunit des représentants de la Direction des ressources humaines, de la Direction des services à la clientèle et de la Direction de la gestion des immeubles.

Dans ce cadre, la BNQ a poursuivi sa participation aux réunions de la Table d'aménagement du Centre-Sud, de la Corporation de développement du Faubourg Saint-Laurent et de Voies culturelles des faubourgs, un organisme chapeautant une cinquantaine d'associations du quartier à vocation culturelle. De plus, la BNQ a adhéré au conseil d'administration de ce dernier organisme et fait partie du comité artistique chargé d'orienter ses activités pendant les Journées de la culture.

La BNQ a, par ailleurs, maintenu ses liens avec Vélo Québec, dans le but d'aménager un stationnement pour cyclistes sur le terrain de la Grande Bibliothèque. En concertation avec la Ville de Montréal et des représentants de l'arrondissement Ville-Marie, la BNQ a également participé au développement d'un concept original pour le réaménagement de l'avenue Savoie, en bordure ouest du nouvel édifice.

Chacune dans leur secteur d'activité (emploi, accueil des usagers, sécurité, communications, etc.), les directions présentes au sein du comité interne ont, tout au long de l'exercice financier 2003-2004, approfondi leurs liens avec l'organisme Intégration Jeunesse, le CLSC des Faubourgs, l'UQAM et la STM.



BUREAU DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION

L'EXERCICE 2003-2004 A ÉTÉ CONSACRÉ À LA RÉALISATION DE LA DERNIÈRE PHASE du projet de construction du bâtiment de la Grande Bibliothèque. Cette période a été particulièrement stimulante en raison de la construction du lot 3, déjà achevé à 70 % au 31 mars 2004. Ainsi, les travaux de structure des systèmes de mécanique et d'électricité et d'architecture ont progressé de façon satisfaisante, selon l'échéancier et dans le respect du cadre financier prévu.

De fait, l'atteinte des objectifs exigeait une planification, une coordination et un suivi serrés de toutes les disciplines afin de fournir à la firme Hervé Pomerleau Inc. les informations pertinentes à la réalisation du projet de construction.

Notons, à cet égard, que l'échéancier contractuel de l'entrepreneur retenu prévoit que les travaux seront terminés à la fin du mois d'octobre 2004.

Parallèlement, le Bureau de la Planification et de la Gestion du Projet de Construction (BPGPC) a coordonné plusieurs activités afin de permettre la progression du chantier, notamment auprès des services publics de la Ville de Montréal et Hydro-Québec, ainsi que l'achèvement des négociations avec la Commission des Services Électriques de la Ville de Montréal et la Société des Transports de Montréal et de plusieurs autres dossiers reliés à la gestion de projet.

Durant cette même période, le BPGPC a participé au choix des quatre lauréats du programme d'intégration des arts à l'architecture, en tant que membre du Comité permanent d'intégration des œuvres d'art à l'architecture du ministère de la Culture et des Communications. Les artistes retenus ont par la suite commencé à réaliser leurs œuvres, qui seront installées au cours de l'été 2004.

Le BPGPC a également coordonné les dossiers de mobilier-appareils-outillage en relation avec la construction de l'édifice, pour offrir aux usagers et aux employés les meilleures conditions possible dans les lieux physiques de la Grande Bibliothèque. Afin d'optimiser les choix, le BPGPC a procédé à l'analyse des différentes composantes du bâtiment. Il a notamment assuré le suivi des plans et devis des tables ainsi que des chaises et lampes de lecture du designer Michel Dallaire. L'exercice s'est avéré concluant et l'appel d'offres sera lancé en mai 2004. Également de concert avec le designer, de nombreux mobiliers pour les ordinateurs et autres équipements connexes ont été conceptualisés pour être ultérieurement mis en plan.

Dans le cadre de cette réflexion, une attention particulière a été apportée aux éléments concernant la sécurité des personnes et des biens dans le bâtiment, en raison du caractère public des lieux. Une analyse en profondeur de l'ensemble de ces éléments a démontré que le bâtiment répondait aux normes. Enfin, le BPGPC a participé à l'évaluation des besoins en équipements et appareils en collaboration avec tous les secteurs d'activités de la Bibliothèque nationale.

Les plans d'aménagement de chaque espace de la bibliothèque ont été établis avec un système intégré de gestion permettant la tenue d'un inventaire des mobiliers et des équipements. De plus, le BPGPC a élaboré un programme de signalisation pour le bâtiment qui sera conceptualisé par le cabinet d'architectes au cours de l'année 2004 afin de s'assurer de l'installation des équipements à l'ouverture du bâtiment.





Quatre artistes réaliseront les œuvres d'art destinées à orner l'édifice de la Grande Bibliothèque; de gauche à droite : M. Jean-Pierre Morin, M^{me} Louise Viger, M^{me} Dominique Blain, aux côtés de M. Jean Roy, de la BNQ et M. Jean-Laurent Bélanger représentant M. Roger Gaudreau.



D'une façon générale, l'exercice 2003-2004 a vu se poursuivre la collaboration du BPGPC avec les différentes instances de la BNQ. Des rapports détaillés faisant état du suivi budgétaire ont été régulièrement soumis aux gestionnaires, et notamment à la Direction de l'administration et des services internes. Plusieurs dossiers de gestion du projet ont également fait l'objet de collaboration et de coordination avec les directions des affaires juridiques, des communications et des relations publiques, des technologies de l'information et des télécommunications et, enfin, avec les responsables du secteur de la bibliothéconomie.

Par ailleurs, le Comité du Conseil d'administration sur la construction ainsi que le Comité de suivi de la construction du ministère de la Culture et des Communications ont été associés à toutes les étapes importantes du projet. De plus, les réunions mensuelles qui mettent en présence le Comité de gestion du ministère de la Culture et des Communications et les représentants de la BNQ ont favorisé les échanges et permis de suivre l'évolution budgétaire et l'échéancier du projet de construction.

Soucieux d'assurer une bonne intégration de la BNQ dans le Quartier latin, le BPGPC a participé assidûment aux activités de la Table d'aménagement du Centre-Sud, de la Corporation du Faubourg St-Laurent et du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Ces rencontres, axées sur des échanges d'information, ont démontré la volonté et la capacité de la BNQ de collaborer à la dynamique d'un milieu riche sur les plans culturel, éducationnel, social et communautaire.

L'exercice financier 2003-2004 a donc été, pour le BPGPC, à la fois stimulant et pluridisciplinaire. L'année 2004-2005 s'annonce aussi intense. Le BPGPC devra mener à son terme la réalisation du projet de construction ainsi que les différents dossiers apparentés à celui-ci, afin d'assurer le respect de l'échéancier et du cadre budgétaire. Toutefois, il est clair que l'accent sera mis sur la transmission des informations en vue de la prise en charge du nouveau bâtiment par la BNQ. Il s'agit là d'une étape très importante qui doit être planifiée avec la plus grande rigueur. Dans cette perspective, le BPGPC a déjà organisé plusieurs visites à l'intention des employés pour les préparer à la prise de possession du bâtiment dans les prochains mois. Il entend aussi collaborer à un mode de fonctionnement qui s'inscrira dans un processus d'intégration étape par étape. À ce titre, les représentants du BPGPC assistent aux rencontres de plusieurs comités sur la mise en œuvre des activités de la BNQ qui seront développées dans son nouvel édifice de diffusion.

TABLEAUX DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

Acquisitions du 1 ^{er} avril 2003 au 31 mars 2004 (nombres de titres)	52
Abonnements courants au 31 mars 2003 (nombres de titres)	53
Microphotographie	53
Microfilmage de l'exemplaire unique	54
Préservation	54
Restauration	54
Photographie	55
Ventes	55
Magasins	56
Programme CIP	56
Nombre de titres traités	57
Notices d'autorité et mises à jour	57
Fréquentation de la salle de lecture de la rue Holt	58
Demandes de renseignements et de référence, salle de lecture de la rue Holt	58
Prêts internes, salle de lecture de la rue Holt	58

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

Fréquentation des salles de lecture	59
Demandes de renseignements et de référence	59
Demandes de prêts et d'emprunts entre bibliothèques	59
Prêts et emprunts satisfaits	60
Prêts internes	60
Utilisation des postes Internet et cédéroms	60
État des collections de la Bibliothèque nationale du Québec	61
État des collections en conservation	62
État des collections en diffusion	63

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

ACQUISITIONS DU 1^{ER} AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004

(nombre de titres)

Ressources documentaires	Dépôt légal		Achats		Dons et échanges		Total
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2003-2004
Livres et brochures	10 486	9 558	6 230	1 141	3 960	3 379	14 078
Imprimés	9 844	9 177	1 280	1 138	3 959	3 372	13 687
Microdocuments	23	69	4 947	2	-	4	75
Documents électroniques	265	265	3	1	1	3	269
Publications diffusées sur Internet	354	47	-	-	-	-	47
Publications en série (nouveaux titres)	1 378	986	707	991	12 057	9 956	11 933
Imprimés	1 223	971	681	991	12 057	9 956	11 918
Revue	407	306	-	-	-	-	306
Journaux	91	92	-	-	-	-	92
Annuaire	725	573	-	-	-	-	573
Autres documents	155	15					15
Microdocuments	16	4	26	-	-	-	4
Documents électroniques	8	3	-	-	-	-	3
Publications diffusées sur Internet	31	8	-	-	-	-	8
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	76	55	45	30	13	8	93
Albums d'estampes	1	0	3	3	0	0	3
Reliures d'art	N.S.	N.S.	-	14	-	-	14
Livres anciens	N.S.	N.S.	-	4	3	3	7
Cartes géographiques							
Imprimés	184	89	60	7	17	60	156
Microdocuments	-	-	-	-	-	-	-
Partitions musicales	178	324	33	-	1	31	355
Enregistrements sonores	1 001	721	92	214	464	140	1 075
Documents iconographiques	2 298	1 740	813	576	2 144	1 670	3 986
Affiches	1 016	756	-	-	367	882	1 638
Cartes postales	857	339	320	264	664	173	776
Estampes	344	623	493	312	1 113	615	1 550
Reproductions d'œuvres d'art	81	22	-	-	-	-	22
Programmes de spectacles	-	-	-	-	-	670	670
Fonds d'archives privées	N.S.	N.S.	1,76 m.l. ⁽¹⁾	0,46 m.l.	8,73 m.l.	10,55 m.l.	11,01 m.l.

(1) Mètre(s) linéaire(s).

N.S. Non soumis au dépôt légal

ABONNEMENTS COURANTS AU 31 MARS 2004

(nombre de titres)

	Dépôt légal		Achats		Dons et échanges		Total
Ressources documentaires	AU 31 MARS 2003	AU 31 MARS 2004	AU 31 MARS 2003	AU 31 MARS 2004	AU 31 MARS 2003	AU 31 MARS 2004	AU 31 MARS 2004
Publications en série							
Imprimés	11 285	10 389	91	60	317	322	
Revue	4 726	4 301	–	–	–	–	4 301
Journaux	935	896	–	–	–	–	896
Annuels	5 624	5 192	–	–	–	–	5 192
Microdocuments	192	188	3	3	–	–	191
Documents électroniques	72	67	10	1	4	4	72
Nombre total d'abonnements courants selon l'année de référence et le mode d'acquisition	11 549	10 644	104	64	321	326	11 034

MICROPHOTOGRAPHIE

	2002-2003	2003-2004
Préparation matérielle	219 020 pages	308 704 pages ⁽¹⁾
Prises de vue	147 951 clichés	176 776 clichés
Développement	119 bobines	187 bobines
Duplication ⁽²⁾	1 115 bobines	869 bobines
	1 119 microfiches	620 microfiches

(1) Cette différence s'explique par le fait que 4 titres rétrospectifs volumineux et faciles à manipuler ont été traités cette année.

(2) Il n'y a pas eu de nouveaux contrats pour permettre la production et la vente de titres.

MICROFILMAGE DE L'EXEMPLAIRE UNIQUE

	2002-2003	2003-2004
Livres	206 titres	184 titres

PRÉSERVATION

	2002-2003	2003-2004
Préparation matérielle	12 226	17 947 ⁽¹⁾
Préservation	2 470	3 596
Réparations mineures	966	713
Réparations majeures	584	4 059 ⁽²⁾
Reliures à l'interne	15	28
Reliures à l'extérieur	2 317	933 ⁽³⁾
Emballage	794	2 986 ⁽⁴⁾
Désacidification	5 865	4 400

(1) La baisse de reliure à l'externe a fait augmenter la préparation matérielle des documents.

(2) Cet écart s'explique par le fait que ce secteur d'activités a été privé d'un relieur pendant six mois en 2002-2003 et qu'en 2003-2004, il y a eu l'apport d'un deuxième relieur.

(3) L'enveloppe budgétaire, prévue pour trois ans, a été utilisée plus rapidement que prévu à cause de l'élargissement des critères retenus en matière de reliure.

(4) Mise en place d'un programme préventif de stabilisation des collections de conservation.

RESTAURATION ⁽¹⁾

	2002-2003	2003-2004
Nettoyage	137,5 h	123,5 h
Adhésif	293 h	163,5 h
Dos acide	105 h	52 h
Lavage	9 h	0 h
Préparation de solution	14,5 h	18,5 h
Marouflage	16 h	9 h
Réparations majeures	262,5 h	192 h
Aplatissage	69,5 h	29 h
Mylarisation	148,5 h	234 h
Expertise et évaluation	245,5 h	611,5 h ⁽²⁾
Préparation/consultation/expo	n/a	44,5 h
Nettoyage	n/a	0 h
Solution/adhésif	n/a	5,5 h
Réparations mineures	n/a	6,5 h
Encadrements	n/a	58,5 h
Supports	n/a	43 h
Encapsulation	n/a	19 h
Boîtes	n/a	99 h
Chemises	n/a	12,5 h
Emballage	n/a	27,5 h

(1) Grâce à la présence d'une technicienne en muséologie, une série d'activités a pu être ajoutée en 2003-2004.

(2) Cet écart se justifie par le fait que la Section restauration s'est impliquée dans les préparatifs des expositions.

PHOTOGRAPHIE

	2002-2003	2003-2004
Prises de vue	3 845	3 395
Films sensibilisés ⁽¹⁾	70	15 ⁽³⁾
Films développés en noir et blanc ⁽¹⁾	0	2
Épreuves ⁽²⁾	777	98
Impressions laser	953	1 245
Images numérisées		
Images scannées	368	673
Images gravées	7249	2 589 ⁽⁴⁾
Produits finis		
Photographies noir et blanc	123	110
Photographies couleur	107	29
Fac-similés noir et blanc	0	0
Copies laser couleur	1 504	1 593
Diapositives	247	132
Images numériques	7 729	2 728 ⁽⁵⁾
Disques compacts	185	219

(1) Comprend des films en feuilles et en rouleaux, noir et blanc et en couleurs.

(2) Comprend des photos noir et blanc, fac-similés noir et blanc et copies couleur laser et diapositives.

(3) Baisse en 2003-2004 au profit de la numérisation.

(4) Cette baisse s'explique par le fait que les photos numérisées sont envoyées électroniquement, par l'Internet, à l'interne ou au site Internet d'un laboratoire photos, plutôt que d'être gravées sur un CD.

(5) Cette diminution se justifie par le fait qu'en 2002-2003, de nombreuses estampes ont été reproduites, pour diverses raisons.

VENTES

La plupart des produits de ce secteur sont vendus à la clientèle. Les recettes et la valeur ajoutée dans les collections de la Bibliothèque nationale du Québec se chiffrent comme suit :

	2002-2003	2003-2004
Recettes	23 426,00 \$	22 235,00 \$
Valeur ajoutée	45 485,70 \$	48 547,00 \$

MAGASINS

Services

	2002-2003	2003-2004
Référence (titres)	271	160
Prêts (titres)	3 513	5 381
Photocopies des brochures en exemplaire unique (titres)	321	224
Inventaire permanent (titres)	33 151	4 800 ⁽¹⁾

(1) Cette baisse en 2003-2004 s'explique par le fait que la priorité a été donnée cette année aux réaménagements de certaines collections.

Ajouts

	2002-2003	2003-2004
Publications en série du gouvernement du Québec	4 078	3 023
Revue	15 546	15 377
Annuel	2 118	2 017
Journal	30 012	23 808
Livres et brochures (privés et publics)	14 682	12 746
Mises à jour	440	625
Affiches	52	835
Estampes	265	1 308
Reproductions d'œuvres d'art	0	0
Cartes postales	563	295
Cassettes	121	21
Disques compacts	779	737
Documents électroniques	431	385
Microfiches	458	0
Microfilms	72	177
Microsillons	461	205
78 tours	3	2
45 tours	1	765

PROGRAMME CIP

	2002-2003	2003-2004
Demandes reçues	2 233	2 258
Éditeurs participants	269	264
Nouveaux éditeurs participants	86	-

NOMBRE DE TITRES TRAITÉS

	2002-2003	2003-2004
Monographies courantes	7 012	7 212
Monographies rétrospectives	1 142	936
Monographies étrangères	669	799
Publications gouvernementales québécoises (OFF)	1 813	1 253
Publications gouvernementales fédérales (COF)	275	137
Microformes	340	321
Publications en série	1 612	1 329
Documents cartographiques	191	127
Musique imprimée	726	441
Enregistrements sonores	1 881	1 700
Estampes	404	1 451
Reproductions d'œuvres d'art	3	110
Affiches	176	975
Livres d'artistes	–	40
Documents électroniques sur support	101	267
Documents électroniques en ligne	128	70
Total	16 473	17 168

NOTICES D'AUTORITÉ ET MISES À JOUR

	2002-2003	2003-2004
Création de notices d'autorité	7 826	6 988
Mise à jour de dossiers d'autorité de noms géographiques	535	244
Élimination de dossiers d'autorité de vedettes-matière	78	–
Mise à jour de notices de monographies et de musique imprimée	5 064	5 136
Mise à jour des notices d'enregistrements sonores	103	–
Version en ligne de monographies gouvernementales	181	288
Mise à jour de dossiers de publications en série ayant cessé de paraître	2 145	2 096
Saisie des états de collection de publications en série	–	–

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION : SERVICES À LA CLIENTÈLE RUE HOLT

FRÉQUENTATION DE LA SALLE DE LECTURE DE LA RUE HOLT

	2002-2003	2003-2004
Nombre d'usagers	2 008	2 560

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉFÉRENCE, SALLE DE LECTURE DE LA RUE HOLT

	Sur place		Par téléphone		Par correspondance		Total	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Collections spéciales	1 747	2 007	837	1 009	349	322	2 933	3 338
Archives privées	261	250	166	139	51	83	478	472
Total	2 008	2 257	1 003	1 148	400	405	3 411	3 810

PRÊTS INTERNES, SALLE DE LECTURE DE LA RUE HOLT

	Titres		Unités physiques	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Ouvrages de référence	717	854	717	854
Livres anciens	305	372	375	391
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 092	1 892	1 093	1 912
Photographies	188	107	2 389	747
Fonds d'archives privées	265	314	1 820	1 902
Documents cartographiques	5 380	6 784	10 880	14 974
Musique	1 035	372	1 061	373
Affiches	239	649	239	649
Estampes	167	315	164	315
Iconographie documentaire	349	293	349	293
Cartes postales*	29 168	12 113	29 558	12 908
Programmes de spectacles	518	776	964	1 011
Documents électroniques	0	1	0	1
Total	10 255*	12 729*	20 051*	23 422*

* Les cartes postales, prêtées fréquemment par petites boîtes de 500 titres, n'ont pas été incluses dans le total parce qu'elles viendraient fausser les données fournies.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

FRÉQUENTATION DES SALLES DE LECTURE

	2002-2003	2003-2004
Édifice Saint-Sulpice (livres et ouvrages de référence)	9 923	11 313
Édifice Ægidius-Fauteux (revues, journaux et publications gouvernementales)	10 151	10 250
Total	20 074	21 563
Variation		7 %

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉFÉRENCE

	Sur place		Par téléphone		Par correspondance		Total	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Édifice Saint-Sulpice (livres et ouvrages de référence)	3 209	3 303	4 212	4 466	6 773	5 902	14 194	13 671
Édifice Ægidius-Fauteux (revue, journaux et publications gouvernementales)	5 592	5 369	5 066	4 769	238	195	10 896	10 333
Total	8 801	8 672	9 278	9 235	7 011	6 097	25 090	24 004
Variation								-4 %

DEMANDES DE PRÊTS ET D'EMPRUNTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

	2002-2003			2003-2004		
Territoires	Prêts	Emprunts	Total	Prêts	Emprunts	Total
Région de Montréal	490	36	526	699	35	734
Le Québec (à l'exception de Montréal)	1 608	28	1 636	1 612	18	1 630
Ontario	235	34	269	309	44	353
Autres provinces canadiennes	164	6	170	177	11	188
États-Unis	61	5	66	30	11	41
Autres pays	153	11	164	80	33	113
Total	2 711	120	2 831	2 907	152	3 059
Variation				7 %	27 %	8 %

PRÊTS ET EMPRUNTS SATISFAITS

	2002-2003			2003-2004		
	Documents originaux	Photocopies et microformes	Total	Documents originaux	Photocopies et microformes	Total
Prêts Monographies	800	154	954	836	146	982
Prêts Publications en série	261	797	1 058	328	977	1 305
Total prêts	1 061	951	2 012	1 164	1 123	2 287
Emprunts	85	36	121	84	66	150
Total prêts et emprunts	1 146	987	2 133	1 248	1 189	2 437

Variation

14 %

PRÊTS INTERNES

	Titres		Unités physiques	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Livres	15 892	17 187	16 659	18 382
Ouvrages de référence			7 592	5 517
Revues	3 377	3 252	36 699	37 165
Journaux	2 093	2 317	25 466	25 026
Publications gouvernementales				
québécoises	1 964	1 265	9 236	7 294
canadiennes	261	269	3 232	1 815
Microformes	15 030	15 547	39 930	40 224
Documents électroniques	326	222	697	573
Total	38 943	40 059	139 511	135 996

Variation

3 %

-3 %

Les unités physiques pour les archives et les photos peuvent comprendre des boîtes, des dossiers ou des documents.

UTILISATION DES POSTES INTERNET ET CÉDÉROMS

Postes	2002-2003			2003-2004		
	Édifice Saint-Sulpice	Édifice Égidius-Fauteux	Total	Édifice Saint-Sulpice	Édifice Égidius-Fauteux	Total
Internet	2 114	1 589	3 703	4 647	2 652	7 299
Cédéroms	222	335	557	5	243	248
Total	2 336	1 924	4 260	4 652	2 895	7 547

Variation

*en nombre d'heures

77 %

ÉTAT DES COLLECTIONS EN CONSERVATION ET DIFFUSION (COLLECTION QUÉBÉCOISE) DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

au 31 mars 2004 ⁽¹⁾

Ressources documentaires	Nombre de titres	Nombre d'unités matérielles
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	251 107	521 269
Éditions étrangères	53 591	71 513
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 657	3 984
Livres anciens	6 692	8 470
Iconographies documentaires	768	768
Collection feuilles volantes	283	283
Publications gouvernementales québécoises	66 103	358 675
Publications gouvernementales canadiennes	20 030	95 344
Publications préconfédératives	821	1 127
Publications en série		
Imprimés		
Revue	17 344	1 174 820
Journaux	5 142	1 201 762
Annuaire	15 219	95 507
Fonds Saint-Sulpice	n/d	10 453
Microfiches	65 975	363 694
Microfilms	2 843	56 681
Documents électroniques	3 103	7 092
Partitions musicales	97 765	105 164
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 598	4 943
Disques compacts	6 906	13 283
Disques vinyles	11 791	17 709
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série)	5 929	72 909
Atlas	1 513	2 936
Microfiches	6 804	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	11 079	16 721
Cartes postales	n/d ⁽²⁾	59 088
Estampes	19 548	30 326
Reproductions d'œuvres d'art	773	1 498
Fonds d'archives privées	473	1 002,78 m.l.
Photographies	n/d ⁽²⁾	33 797
Ressources électroniques sur Internet	1 302	—
TOTAL	746 283	4 432 617 ⁽³⁾

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres sont tirées de la banque de données IRIS alors que les unités matérielles ont été comptées manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections de la BNQ au 31 mars 2004.

(2) La base de données IRIS ne contient pas les informations relatives au nombre de titres.

(3) Le nombre d'unités matérielles des fonds d'archives privées n'est pas inclus dans le total.

ÉTAT DES COLLECTIONS EN CONSERVATION

au 31 mars 2004 ⁽¹⁾

Ressources documentaires	Nombre de titres	Nombre d'unités matérielles
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	251 107	276 265
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 657	2 695
Livres anciens ⁽²⁾	6 692	8 470
Iconographies documentaires	768	768
Collection feuilles volantes	283	283
Publications gouvernementales québécoises		
Périodiques	11 593	151 003
Monographies	54 510	58 492
Publications préconfédératives	821	852
Publications en série		
Imprimés		
Revue	16 859	686 586
Journaux	5 025	1 182 970
Annuaire	14 268	53 007
Microfiches ⁽³⁾	n/d	2 852
Microfilms ⁽³⁾	n/d	18 937
Documents électroniques	2 914	3 508
Partitions musicales	97 153	97 328
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 594	2 746
Disques compacts	6 261	6 326
Disques vinyles	11 784	11 812
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série) ⁽²⁾	5 929	58 731
Atlas	1 509	2 177
Microfiches	6 804	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	11 014	11 014
Cartes postales	n/d ⁽⁴⁾	54 714
Estampes	19 536	20 768
Reproductions d'œuvres d'art	773	773
Fonds d'archives privées	473	1 002,78 m.l.
Photographies	n/d ⁽⁴⁾	33 797

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres sont tirées de la banque de données IRIS alors que les unités matérielles ont été comptées manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections de la conservation au 31 mars 2004.

(2) La divergence des données entre le rapport annuel précédent et celui-ci s'explique par le fait qu'elles proviennent maintenant d'une autre source dont le mode de calcul est différent. Toutefois, ces données reflètent la réalité.

(3) Les données pour cette collection, calculées antérieurement pour la collection de diffusion, se retrouvent désormais à la collection de conservation. Cette collection est composée de titres reçus par dépôt légal.

(4) La base de données IRIS ne contient pas les informations relatives à la conservation pour ce qui est du nombre de titres pour les collections datant d'avant 1991.

ÉTAT DES COLLECTIONS EN DIFFUSION (COLLECTION QUÉBÉCOISE)

au 31 mars 2004 ⁽¹⁾

Ressources documentaires	Nombre de titres	Nombre d'unités matérielles
Livres et brochures		
Éditions québécoises et relatives au Québec	215 044	245 004
Éditions étrangères	53 591	68 818
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 277	1 289
Publications gouvernementales québécoises	57 794	149 180
Publications gouvernementales canadiennes	20 030	95 344
Publications préconfédératives	267	275 ⁽²⁾
Publications en série		
Imprimés		
Revues	17 344	488 234
Journaux	246	18 792
Annuels	14 402	42 500
Fonds Saint-Sulpice	n/d	10 453
Microfiches ⁽³⁾	65 975	360 842
Microfilms ⁽³⁾	2 843	37 744
Documents électroniques	2 668	3 584
Partitions musicales	7 743	7 836
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 071	2 197
Disques compacts	6 892	6 957
Disques vinyles	5 888	5 897
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série) ⁽⁴⁾	1 126	14 178
Atlas	700	759
Documents iconographiques		
Affiches	5 342	5 707
Cartes postales	n/d ⁽⁵⁾	4 374
Estampes	8 360	9 558
Reproductions d'œuvres d'art	725	725

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la banque de données IRIS alors que les unités matérielles ont été comptées par la système informatique ou manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections de la référence au 31 mars 2004.

(2) Une erreur s'est glissée dans le rapport annuel précédent dans le nombre d'unités matérielles. On aurait dû lire 157 au lieu de 1224. Ainsi, cette collection s'est enrichie de 118 unités matérielles cette année par rapport à l'année dernière.

(3) Les données pour cette collection, calculées antérieurement pour la collection de conservation, se retrouvent désormais à la collection de diffusion. Cette collection est composée des titres acquis par dépôt légal et surtout par achat.

(4) La divergence des données entre le rapport annuel précédent et celui-ci s'explique par le fait qu'elles proviennent maintenant d'une autre source dont le mode de calcul est différent. Toutefois, ces données reflètent la réalité.

(5) La base de données IRIS ne contient pas les informations relatives à la diffusion pour ce qui est du nombre de titres pour les collections datant d'avant 1991.

LISTE DES DONATEURS 2003-2004

ABBAYE CISTERCIENNE D'OKA

PIERRE ALLARD

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,
CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,
CENTRE D'ARCHIVES DE ROUYN-NORANDA

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,
CENTRE D'ARCHIVES DE TROIS-RIVIÈRES

MARJOLAINE AREL

MAXIME ARNOLDI

BANQUE NATIONALE DU CANADA

PAUL BARAN

BONNIE BAXTER

PIERRE BEAUBIEN

RÉJEAN BEAUDOIN

NATASHA BEAULIEU

PIERRE BEAULIEU

CLAUDE BEAUREGARD

YOLANDE BEAUREGARD

SUZANNE BEAUVAIS

ALBIN BÉLAND

ROGER BÉLISLE

GUY BERNIER

BERNARD BÉRUBÉ

BIBLIOTHÈQUE DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE DU CÉGEP
DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

BIBLIOTHÈQUE DU CÉGEP
DE VICTORIAVILLE

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE AHUNTSIC

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE
DE MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE DU GRAND SÉMINAIRE
DE MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHAMBLY

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE L'ARRONDISSEMENT VERDUN

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA TUQUE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE SAINTE-JULIE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE SOREL-TRACY

MICHEL BISSON

ALAIN BOISSIER

SIMON BOSSÉ

LOUISE BOUCHARD

MICHEL BOUDOT

JEAN-PAUL BOUGIE

JEAN-YVES BOURDAGES

JEAN BRODEUR

RÉGIS BRUN

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

CÉLINE CARDIN

ROBERT CARON

CÉGEP DE SAINTE-FOY

CENTRE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

CENTRE FORA, SUDBURY (ONTARIO)

CENTRE HELIOS, MONTRÉAL

CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION
DE LANAUDIÈRE

CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL

CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES
AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
DE LA CAPITALE-NATIONALE ET
DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

DENIS-MARTIN CHABOT

ANDRÉ CHARLAND

JEAN-CHARLES ET HÉLÈNE CHARUEST

CHRISTIAN CHAZEL

ANDRÉ CHÉNIER

GENEVIÈVE CHOURELAT

JACQUES CLAIROUX

CLAIRE CLOUTIER

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE
DE MONTRÉAL

MARTIN-PHILIPPE CÔTÉ

MARIE-CLAUDE COUTURE

EDWARD H. DAHL

DANIELLE DAVELUY

MARIE-EDMÉE DE BROIN

JACQUES DÉCARIE

ÉLOI DEGRÂCE

P. DESBIENS

JEAN-PIERRE DOSTIE

MARIE DROLET

JACQUES DUNANT

JEAN-PIERRE DUPONT

JEAN-PAUL DUPRÉ

LES ÉDITIONS BOUTON D'OR ACADIE

LES ÉDITIONS CANTINALES

LES ÉDITIONS DAVID

LES ÉDITIONS DE LA NOUVELLE PLUME

LES ÉDITIONS DES PLAINES

LES ÉDITIONS DU BLÉ

LES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE

LES ÉDITIONS L'INTERLIGNE

LES ÉDITIONS LA GRANDE MARÉE

LES ÉDITIONS LE NORDIR

LES ÉDITIONS PRISE DE PAROLE

LES ÉDITIONS TRANSBORÉAL (PARIS)

LES ÉDITIONS VISUALIA

GINETTE ÉTHIER

FRÈRES MARISTES,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

MADELEINE FORCIER

ADRIEN FOURNIER

CLAUDE GAGNON

SERGE GAGNON

ANDRÉ GAUDET

LOUIS-GUY GAUTHIER

EUCLIDE GAUTREAU

GÉRARD GÉLINAS

ANNA GIROUARD

MICHEL GODIN

NICOLE GOYETTE-MEROLA

GROUPE MORIN

FLORENT J. HÉROUX

MICHEL HOULE

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

RUSSELL R. JALBERT

INGO KOLBOOM

ANNE-MARIE LABELLE

EUGÈNE LAFLAMME

CHRISTINE LAFRANCE

FRANÇOISE LALANDE

LOUIS-PHILIPPE LAMY

GINETTE LANDREVILLE

GILLES LAPIERRE

MICHEL LECLAIR

RICHARD LECLERC

JACQUES LEGAULT

JEAN ET MONIQUE LEGAULT

VICTOR LE GENDRE

FRANÇOISE LEMIRE

GABRIEL LESSARD

ARMAND LESTAGE

LOUISE LEVERGNEUX

MAISON DES SCIENCES
DE L'HOMME D'AQUITAINE

ROBERT MALO

NICOLE MARCOTTE

GUY MARCOUX

LUCIE MARTEL

CAROLINE MATYAN

BJARNE MELKEVIK

ANDRÉ MESSIER

NICOLE MÉTHOT

YOLANDE MICHAUD

BENOIT MIGNEAULT

RÉGINE MILLAIRE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
DU SPORT ET DU LOISIR DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC
LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
DU QUÉBEC

MISSIONNAIRES DE LA CONSOLATA
(CANADA)

WALTER NUGENT

RODRIGO OLIVENCIA

FRANCINE PAINCHAUD

ANDRÉ PAQUET

HOWARD PARCHMENT

CÉCILE PARÉ-DUPRÉ

PAROISSE DE SAINT-AUGUSTIN-
DE-DESMARES

JEAN-PIERRE PEPIN

GASTON PETIT

RENÉ PHANEUF

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

MARIO PROULX

MARC RÉGNIER

LAVAL RICHARD

CATHERINE ROBERGE

NOËL ET MARTHE ROBERGE

GHISLAIN ROUSSEL

LISE ROY

RICHARD SAGE

LÉVIS SAVARD

MARIE ET ADDIE SCHIAVO

MAURICE SÉNÉCAL

JEAN-PIERRE SÉVIGNY

LICIA SOARES DE SOUZA

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS,
COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE
(SOCAN)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES ÎLES-PERCÉES,
BOUCHERVILLE

SOCIÉTÉ DES CRÉATEURS ET AMIS
DE LA BANDE DESSINÉE

SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

SŒURS AUGUSTINES DE LA MISÉRICORDE
DE JÉSUS

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

ALINE ST-DENIS

JACQUES ST-LAURENT

LOUISE STE-MARIE

YVON TARDIF

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

MATHIEU THOMAS

CHARLOTTE TOUPIN

LOUISE TOUSIGNANT

SERGE TOUSIGNANT

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
SERVICE DES ARCHIVES

UNIVERSITÉ MCGILL,
MARVIN DUCHOW MUSIC LIBRARY

UNIVERSITY OF ALBERTA,
FACULTÉ SAINT-JEAN

UNIVERSITY OF VICTORIA

SOPHIE VAILLANCOURT

VILLE DE MONTRÉAL,
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

BENOÎT VOYER

ANNEXE 1

LES BOURSES DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Lauréats du concours 2003

Bourses doctorales

- Paul-André Dubois, Département d'histoire de l'Université Laval
« Chant religieux dans l'apostolat auprès des Amérindiens de Nouvelle-France, 1600-1800 »
- Sylvain Schryburt, Département d'études françaises de l'Université de Montréal
« La théâtralité dans la mise en scène au Québec, 1945-1995 »
- Lucie Villeneuve, Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal
« Le journal-fiction *Le Fantastique* de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique »

Bourses pour les chercheurs étrangers

- Jacques Hellemans, Centre de l'édition et de l'imprimé contemporain de l'Université libre de Bruxelles
« Le commerce international de la librairie belge de langue française au XIX^e siècle: présence des réimpressions belges dans la collection Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec »
- Jean-François Mouhot, Institut Universitaire Européen à Florence
« Les réfugiés de la première décolonisation française: Acadiens et Canadiens en France après 1755 »

Lauréats du concours 2003-2004

Bourses postdoctorales

- Julie Roy, Ph.D., Études littéraires, Université du Québec à Montréal
« La Mémoire de Laure ou comment les femmes vinrent à la littérature: l'écriture québécoise au féminin dans la seconde moitié du XIX^e siècle »
- David Décarie, Ph.D., Études françaises, Queen's University
« Le cycle du Survenant chez Germaine Guèvremont »

Bourse doctorale

- Stéphanie Danaux, Université de Montréal, en cotutelle de thèse avec l'Université de Poitiers
« Impact du contexte artistique français sur les livres illustrés québécois publiés entre 1900 et 1949 »

Bourses pour les chercheurs étrangers

- Caroline Galland, Paris X-Nanterre,
« Les missions des Récollets en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles »
- Maeve Conrick, University College Cork, National University of Ireland Cork
« Le français au Canada: perspectives historiques »

Membres des comités évaluateurs

Membres externes

- M. DANIEL CHARTIER, Professeur, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal
- M^{ME} CHANTAL HÉBERT, Professeur titulaire, Département des littératures, Université Laval
- M. SERGE LACASSE, Professeur adjoint, Faculté de musique, Université Laval
- M. CLAUDE LACHARITÉ, Professeur adjoint, Département de lettres, Université du Québec à Rimouski
- M. MARCEL LAJEUNESSE, Professeur titulaire, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal
- M. ROBERT LALIBERTÉ, Ph. D., Association internationale des études québécoises
- M. GILLES MARCOTTE, Professeur émérite, Département d'études françaises, Université de Montréal
- M^{ME} FERNANDE ROY, Professeur titulaire, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal
- M^{ME} JOSÉE VINCENT, Professeur adjoint, Département des lettres et des communications, Université de Sherbrooke

ANNEXE 2

RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

CHAPITRE I

Objet et champ d'application

1. Le présent règlement sur le code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec, ci-après la BNQ, a pour objet de préserver le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de la BNQ, de favoriser la transparence au sein de la BNQ et de responsabiliser les administrateurs publics de la BNQ.
2. Le présent règlement s'applique aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif, à la présidente-directrice générale ainsi qu'au secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ.

Le règlement s'applique également aux membres d'un comité rattaché au conseil d'administration de la BNQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de la BNQ.
3. La personne déjà régie par des normes d'éthique en vertu de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., chapitre F-3.1.1) est aussi assujettie au présent règlement lorsqu'elle occupe des fonctions d'administrateur public au sein de la BNQ.
4. Pour les fins de l'application du présent règlement, est assimilée à la présidente du conseil d'administration toute personne qui remplit des fonctions équivalentes aux siennes.

Pour les fins d'interprétation du présent règlement, l'expression « administrateur public » renvoie aux personnes et administrateurs publics visés à l'article 2 du présent règlement et le mot « code » renvoie au *Code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec*.

CHAPITRE II

Principes généraux d'éthique

5. L'administrateur public de la BNQ est nommé ou désigné pour contribuer, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la BNQ et, le cas échéant, à la bonne administration de ses biens.
6. La contribution de l'administrateur public de la BNQ doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, impartialité, intégrité, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
7. L'administrateur public de la BNQ est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes et règles d'équité et d'éthique prévus à la loi et au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* édicté par le *Décret 824-98 du 17 juin 1998*, ainsi que ceux établis dans le présent code.

En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur public de la BNQ doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles et il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent pas nuire à l'exercice de ses fonctions.

L'administrateur public de la BNQ qui, à la demande d'un autre organisme ou d'une autre entreprise du gouvernement, exerce des fonctions d'administrateur public dans cet organisme ou cette entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

8. L'administrateur public de la BNQ est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.
9. La présidente du conseil d'administration de la BNQ doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
10. L'administrateur public de la BNQ doit éviter de se situer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Il doit dénoncer à la BNQ tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une association, une entreprise ou un organisme susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la BNQ, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Sous réserve de l'article 8 du présent code, l'administrateur public de la BNQ nommé ou désigné dans un autre organisme ou une entreprise doit aussi faire cette dénonciation à la BNQ.

11. Un administrateur public de la BNQ à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la BNQ. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Tout autre administrateur public de la BNQ qui a un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme doit, sous peine de révocation, dénoncer cet intérêt à la présidente du conseil d'administration.

Cet administrateur doit, le cas échéant et sous réserve de l'article 36 du présent code, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'association, l'entreprise ou l'organisme dans lequel il a cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur public de la BNQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relative aux conditions de travail au sein de la BNQ par lesquelles il serait aussi visé.

12. L'administrateur public de la BNQ ne doit pas confondre les biens de la BNQ avec les siens et il ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
13. L'administrateur public de la BNQ ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public de la BNQ représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

14. Un administrateur public de la BNQ à temps plein doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si l'autorité qui l'a nommé le désigne ou le nomme à d'autres fonctions.

Un administrateur public à temps plein autre que la présidente du conseil d'administration peut toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil d'administration, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

La présidente du conseil d'administration peut pareillement être autorisée par le secrétaire général du Conseil exécutif.

15. L'administrateur public de la BNQ ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administrateur public de la BNQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
17. L'administrateur public de la BNQ doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par une offre d'emploi.
18. L'administrateur public de la BNQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la BNQ.
19. L'administrateur public de la BNQ qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque de conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la BNQ.

Il est interdit à l'administrateur public de la BNQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération à laquelle la BNQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

L'administrateur public visé au deuxième alinéa ne peut traiter, dans les circonstances prévues à cet alinéa, avec un administrateur public de la BNQ dans l'année où il a quitté ses fonctions.

20. La présidente du conseil d'administration de la BNQ doit s'assurer du respect et de l'exécution des principes et règles du présent code par les administrateurs publics de la BNQ.

CHAPITRE III

Activités politiques

21. Le présent chapitre du code ne s'applique pas à un membre d'un comité rattaché au conseil d'administration de la BNQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de la BNQ.
22. L'administrateur public de la BNQ à temps plein qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.

Tout autre administrateur public de la BNQ qui a une telle intention doit en informer la présidente du conseil d'administration.
23. La présidente du conseil d'administration de la BNQ qui veut se porter candidate à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.
24. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à la charge de député à l'Assemblée nationale ou de député à la Chambre des communes du Canada dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.
25. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à une charge publique électorale non visée à l'article 24 dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel, mais dont la candidature sera susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.
26. L'administrateur public de la BNQ qui obtient un congé sans rémunération conformément à l'article 24 ou 25 du présent code a le droit de reprendre ses fonctions au plus tard le trentième jour qui suit la date de clôture des mises en candidature, s'il n'est pas candidat, ou, s'il est candidat, au plus tard le trentième jour qui suit la date à laquelle une autre personne est proclamée élue.
27. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente dont le mandat est à durée déterminée, qui est élu à une charge de député à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada et qui accepte son élection, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur public de la BNQ.

CHAPITRE IV

Rémunération

28. L'administrateur public de la BNQ n'a droit, dans l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération permise reliée à ces fonctions. Cette rémunération ne peut comprendre, même en partie, des avantages pécuniaires et des avantages établis par des mécanismes d'intéressement basés sur la variation des actions ou sur la participation au capital-actions d'une entreprise, notamment.
29. L'administrateur public de la BNQ révoqué pour une cause juste et suffisante ne peut recevoir ni allocation ni indemnité de départ.
30. L'administrateur public de la BNQ qui a quitté ses fonctions, qui a reçu ou qui reçoit une allocation ou une indemnité de départ et qui occupe une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.

Toutefois, si le traitement qu'il reçoit est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.
31. Quiconque a reçu ou reçoit une allocation ou une indemnité de départ du secteur public et reçoit un traitement à titre d'administrateur public de la BNQ pendant la période correspondant à cette allocation ou cette indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.

Toutefois, si le traitement qu'il reçoit à titre d'administrateur public de la BNQ est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.
32. L'administrateur public à temps plein de la BNQ qui a cessé d'exercer ses fonctions, qui a bénéficié de mesures dites de départ assisté et qui, dans les deux ans qui suivent son départ, accepte une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public doit rembourser la somme correspondant à la valeur des mesures dont il a bénéficié jusqu'à concurrence du montant de la rémunération reçue, du fait de ce retour, durant cette période de deux ans.
33. L'exercice à temps partiel d'activités didactiques par un administrateur public de la BNQ n'est pas visé par les articles 30 à 32.
34. La période couverte par l'allocation ou l'indemnité de départ visée aux articles 30 et 31 correspond à celle qui aurait été couverte par le même montant si la personne l'avait reçue à titre de paiement dans sa fonction, son emploi ou son poste antérieur.

Pour l'application des articles 30 à 32 du présent code, « secteur public » s'entend des organismes, des établissements et des entreprises visés par l'annexe au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

CHAPITRE V

Normes et règles particulières d'éthique

35. En outre de la situation de conflit d'intérêts direct ou indirect qu'il doit éviter et dénoncer, l'administrateur public de la BNQ doit également éviter de se placer dans une situation de conflit apparent ou potentiel de nature à entraver la poursuite de la mission de la BNQ.
36. L'existence d'une situation de conflit d'intérêts apparente ou potentielle n'entraîne pas en soi l'impossibilité ou l'incapacité pour un administrateur public de la BNQ d'agir dans la mesure où l'impartialité, l'intégrité et la transparence de la BNQ sont sauvegardées et que l'administrateur visé n'exerce pas sa fonction à temps plein au sein de la BNQ.
37. Le fait pour la directrice de la Bibliothèque de la Ville de Montréal et une personne désignée par la Ville de Montréal au conseil d'administration de la BNQ qui ne siège pas au conseil municipal ou au comité exécutif de la Ville de participer à une délibération de la BNQ sur toute matière touchant les intérêts de la Ville de Montréal et ses bibliothèques ne constitue pas un conflit d'intérêts au sens du présent code.

Toutefois, lors de toute discussion ou délibération touchant une matière faisant l'objet de négociations entre la BNQ et la Ville, la personne désignée par la Ville doit se retirer.
38. L'administrateur public de la BNQ autre que la présidente du conseil d'administration appelé ou invité à représenter officiellement la BNQ en informe la présidente du conseil d'administration et il doit au préalable obtenir l'autorisation expresse de celle-ci.

De plus, l'administrateur concerné ne peut aucunement engager la BNQ à moins d'y être expressément autorisé par la présidente.

Tout engagement ou toute représentation au nom de la BNQ doit être compatible avec la mission, les orientations et les politiques de la BNQ.
39. L'administrateur public de la BNQ adopte, dans ses relations avec les personnes morales ou physiques ou les corporations ou sociétés faisant affaire avec la BNQ une attitude empreinte de courtoisie, de respect et d'ouverture de manière à assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse et à éviter tout abus.

CHAPITRE VI

Mise en œuvre du code d'éthique

40. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ s'assure que tout administrateur public de la BNQ en fonction, ainsi que tout nouvel administrateur nommé ou désigné, reçoive un exemplaire du présent code et de ses mises à jour.
41. Tout administrateur public de la BNQ en fonction lors de l'entrée en vigueur du présent code doit produire, dans les trente jours de cette entrée en vigueur, une déclaration écrite faisant état de ses intérêts ou des responsabilités qu'il occupe dans un organisme, une association ou une entreprise en relation avec la BNQ, ainsi que des droits qu'il peut faire valoir contre la BNQ.
42. Tout administrateur public de la BNQ nommé ou désigné après l'entrée en vigueur du présent code est tenu à la même obligation dans les trente jours de sa nomination ou de sa désignation.
43. Tout administrateur public de la BNQ doit de plus déposer une mise à jour de sa déclaration dès que survient un changement.
44. La déclaration annuelle d'intérêts, ainsi que ses mises à jour, doivent être déposées auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ.
45. Le dépôt de toute déclaration est consigné au procès-verbal de l'une des réunions du conseil d'administration de la BNQ.
46. Le modèle de formulaire de déclaration d'intérêts en usage au sein de la BNQ est celui reproduit en annexe au présent code ou tout autre formulaire de remplacement élaboré par le secrétaire général et approuvé par la présidente du conseil d'administration de la BNQ.
47. L'administrateur public de la BNQ qui estime se trouver dans une situation qui soulève quelque difficulté au regard d'une disposition du présent code peut notamment prendre avis auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ quant à cette situation.
48. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, du comité exécutif ou de l'un des comités rattachés au conseil d'administration de la BNQ toute dénonciation de conflit d'intérêts d'un administrateur public de la BNQ, du retrait d'un administrateur lors ou en cours de réunion ou du fait que ce dernier n'a pas pris part à une délibération ou à une prise de décision.
49. La présidente du conseil d'administration de la BNQ peut inviter annuellement le conseil d'administration à procéder, selon les besoins et les circonstances, à une révision ou à une mise à jour du présent code.

CHAPITRE VII

Conservation et accès des déclarations de conflits d'intérêts

50. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ garde et maintient à jour le registre des déclarations de conflits d'intérêts des administrateurs publics de la BNQ ainsi que des manquements, mesures disciplinaires, sanctions et autres décisions prises envers un administrateur public de la BNQ au regard du présent code.
51. Les déclarations de conflits d'intérêts, leurs mises à jour et le registre prévu par l'article 50 du présent code sont des documents confidentiels.
52. Ces documents et le registre ne peuvent être consultés auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de la BNQ que par les membres du conseil d'administration de la BNQ, et ce, sur demande écrite au préalable.

CHAPITRE VIII

Processus disciplinaire

53. L'autorité compétente pour agir aux fins du processus disciplinaire est le secrétaire général associé du Conseil exécutif responsable des emplois supérieurs lorsque c'est la présidente du conseil d'administration de la BNQ ou un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.

La présidente du conseil d'administration de la BNQ est l'autorité compétente pour agir à l'égard de tout autre administrateur public de la BNQ.

54. L'administrateur public de la BNQ à qui l'on reproche un manquement à l'éthique peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise de décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
55. L'autorité compétente fait part par écrit à l'administrateur public de la BNQ du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
Elle informe de plus cet administrateur qu'il peut, dans les sept jours suivant la réception de l'écrit, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

56. Sur conclusion que l'administrateur public de la BNQ a contrevenu à la loi, au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé en vertu de l'article 53, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif.

En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, elle ne peut être imposée que par le secrétaire général du Conseil exécutif.

Dans ce dernier cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

57. Sous réserve de l'article 12 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* (L.R.Q., c. G-3 modifié par le chapitre 11 des Lois de 2000), la sanction qui peut être imposée à l'administrateur public de la BNQ est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
58. Toute sanction imposée à un administrateur public de la BNQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

CHAPITRE IX

Entrée en vigueur

59. Le présent code entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration de la BNQ.

25 mars 2002

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS PAR LES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Nom: _____

Prénom: _____

Employeur: _____

Adresse professionnelle: _____

Adresse résidentielle: _____

Téléphone au bureau: _____

Télécopieur: _____

Courriel: _____

Conformément aux politiques et procédures établies par le gouvernement du Québec et la Bibliothèque nationale du Québec dans son *Code d'éthique des administrateurs publics de la Bibliothèque nationale du Québec*, veuillez s'il vous plaît déclarer ci-après, en fournissant tous les renseignements pertinents, en identifiant les personnes et entreprises visées et en énumérant les conflits réels et potentiels :

- (A) Vos appartenances, affiliations, activités, fonctions, postes au sein de personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?

- (B) Les biens mobiliers ou immobiliers ainsi que les valeurs mobilières et les droits réels immobiliers (hypothèques et priorités) détenus dans ou sur des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?

- (C) Les personnes physiques et entités auxquelles vous êtes apparenté(e) et les appartenances, activités, fonctions, postes, biens, intérêts et valeurs de ces personnes ou entités dans des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec la Bibliothèque nationale du Québec ?

Je déclare avoir fourni tous les présents renseignements le plus exactement possible et au meilleur de ma connaissance à la date de la signature de ce formulaire et je m'engage à y apporter les modifications nécessaires advenant quelque changement.

(Signature) _____

(Date) _____

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2004

RAPPORT DE LA DIRECTION

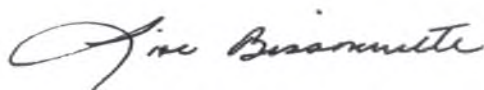
Les états financiers de la Bibliothèque nationale du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

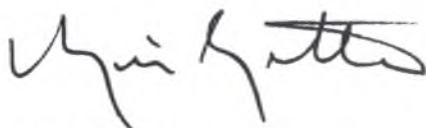
La Bibliothèque nationale reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Bibliothèque nationale, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

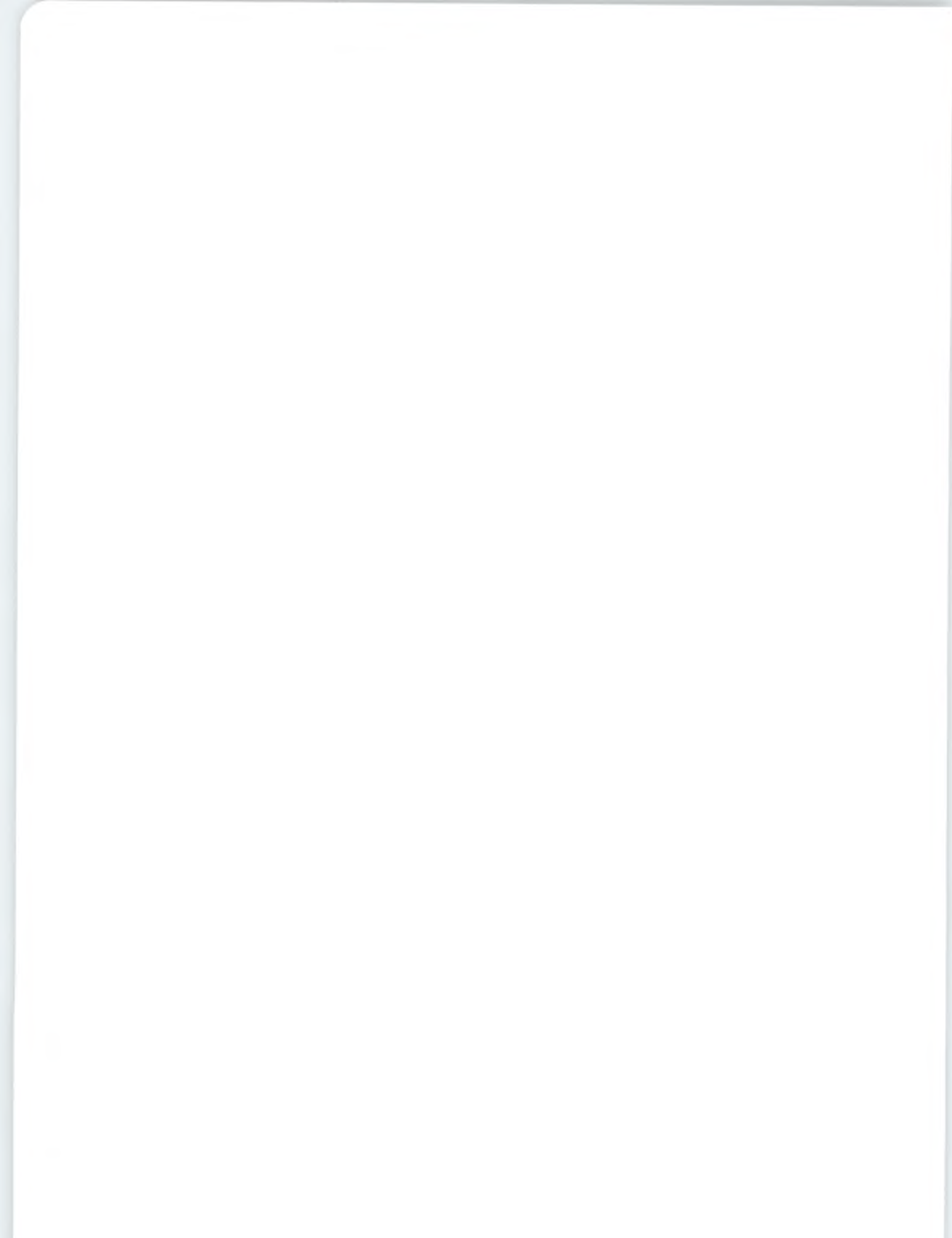


Présidente-directrice générale



Directrice générale de l'administration
et des services internes

Montréal, le 18 juin 2004



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

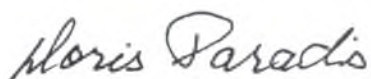
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Bibliothèque nationale du Québec au 31 mars 2004 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Bibliothèque nationale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Bibliothèque nationale au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des modifications comptables mentionnées à la note 4, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, FCA

Québec, le 18 juin 2004

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total Notes 4 et 23
REVENUS				
Subventions du gouvernement du Québec				
Fonctionnement	19 708 100 \$	\$	\$	19 708 100 \$
Autres subventions	24 953		7 500	32 453
Intérêts sur la dette à long terme		1 179 269		1 179 269
Amortissement des subventions reportées (note 16)	74 827	489 501	3 448 527	4 012 855
Dons relatifs à la collection patrimoniale	797 059			797 059
Ventes de biens et services	318 137			318 137
Intérêts sur dépôts bancaires	182 621			182 621
	21 105 697	1 668 770	3 456 027	26 230 494
DÉPENSES				
Traitements et avantages sociaux	12 226 033		1 903 375	14 129 408
Services professionnels, administratifs et autres	2 467 981		1 132 462	3 600 443
Loyer	1 296 858		1 300	1 298 158
Transport et communications	968 533			968 533
Fournitures et approvisionnements	721 982		40 956	762 938
Perte sur disposition d'actif		37 309		37 309
Frais financiers (note 17)	5 637	1 222 208	188 462	1 416 307
Amortissement des immobilisations		1 232 843	189 472	1 422 315
	17 687 024	2 492 360	3 456 027	23 635 411
Collection patrimoniale (note 5)				
Dons	797 059			797 059
Achats	448 076			448 076
	18 932 159	2 492 360	3 456 027	24 880 546
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	2 173 538 \$	(823 590) \$	\$	1 349 948 \$

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004			2003	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total Notes 4 et 23
SOLDE DES ACTIFS NETS AU DÉBUT					
Solde déjà établi	2 121 662 \$	3 098 477 \$	\$	5 220 139 \$	4 647 444 \$
Redressements (note 4)	623 789	(513 451)	9 598 863	9 709 201	9 626 202
 Solde redressé	 2 745 451	 2 585 026	 9 598 863	 14 929 340	 14 273 646
 Excédent (redressé en 2003) des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	 2 173 538	 (823 590)		 1 349 948	 655 694
 Contributions interfonds (note 9)	 (706 274)	 706 274			
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	4 212 715 \$	2 467 710 \$	9 598 863 \$	16 279 288 \$	14 929 340 \$
 Actifs nets investis en immobilisations		\$ 2 317 710 \$	9 598 863 \$	11 916 573 \$	12 083 889 \$
 Actifs nets utilisés pour une production télévisuelle en vertu d'une affectation d'origine interne		150 000		150 000	100 000
 Actifs nets non affectés	4 212 715			4 212 715	2 745 451
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	4 212 715 \$	2 467 710 \$	9 598 863 \$	16 279 288 \$	14 929 340 \$

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BILAN
AU 31 MARS 2004

	2004			2003	
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total Notes 4 et 23
ACTIF					
À court terme					
Espèces et quasi-espèces (note 6)	7 083 805 \$	\$	361 452 \$	7 445 257 \$	5 646 482 \$
Placements temporaires (note 7)	1 250 903			1 250 903	1 207 038
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 8)	488 038	5 063 280		5 551 318	1 664 639
Débiteurs	461 548		45 148	506 696	199 411
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	279 846	5 972			
Frais payés d'avance	208 063		64 536	272 599	153 564
	9 772 203	5 069 252	471 136	15 026 773	8 871 134
Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés		383 089		383 089	174 465
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 8)		44 861 477	83 782 879	128 644 356	53 237 077
Immobilisations (note 10)		14 368 858	83 221 181	97 590 039	55 982 320
Participation dans une production télévisuelle (note 11)		150 000		150 000	100 000
Dépôt sur acquisition d'immobilisations (note 12)		35 000 000		35 000 000	
	9 772 203 \$	99 832 676 \$	167 475 196 \$	276 794 257 \$	118 364 996 \$
PASSIF					
À court terme					
Créditeurs et frais courus	2 714 618 \$	174 829 \$	11 352 497 \$	14 241 944 \$	9 722 177 \$
Emprunts temporaires (note 13)		265 100	78 681 788	78 946 888	36 957 874
Intérêts à payer		727 569	166 891	894 460	868 075
Provision pour vacances	1 035 739		115 750	1 151 489	1 019 409
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement			285 818		
Versements sur la dette à long terme (note 14)		4 333 293		4 333 293	739 545
	3 750 357	5 500 791	90 602 744	99 568 074	49 307 080
Provision pour congés de maladie (note 15)	1 713 880		34 425	1 748 305	1 649 884
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 16)	95 251	47 349 288	67 239 164	114 683 703	39 567 990
Dette à long terme (note 14)		44 514 887		44 514 887	12 910 702
	5 559 488	97 364 966	157 876 333	260 514 969	103 435 656
ACTIFS NETS	4 212 715	2 467 710	9 598 863	16 279 288	14 929 340
	9 772 203 \$	99 832 676 \$	167 475 196 \$	276 794 257 \$	118 364 996 \$

ENGAGEMENTS (note 19)
ÉVENTUALITÉS (note 20)
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (note 24)
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jac Bissonnette
Jacques St-Onge

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total Notes 4 et 23
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	2 173 538 \$	(823 590) \$	\$	1 349 948 \$
Ajustements pour :				
Perte sur disposition d'actifs		37 309		37 309
Amortissement des immobilisations		1 232 843	189 472	1 422 315
Amortissement des subventions reportées	(74 827)	(489 501)	(3 448 527)	(4 012 855)
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		42 939		42 939
	2 098 711		(3 259 055)	(1 160 344)
Variation des éléments hors caisse				
Débiteurs	(315 504)		8 219	(307 285)
Subventions à recevoir	68 170	(238 904)	5 344	(165 390)
Frais payés d'avance	(59 809)		(59 226)	(119 035)
Créditeurs et frais courus	1 005 546		(244 313)	761 233
Intérêts à payer		290 117	(263 732)	26 385
Provision pour vacances	99 821		32 260	132 081
Provision pour congés de maladie	97 210		1 211	98 421
	2 994 145	51 213	(3 779 292)	(733 934)
Activités d'investissement (note 21)				
Variation des placements temporaires	(43 865)			(43 865)
Achat d'immobilisations		(791 065)	(38 517 745)	(39 308 810)
Participation dans une production télévisuelle		(50 000)		(50 000)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations		(35 000 000)		(35 000 000)
	(43 865)	(35 841 065)	(38 517 745)	(74 402 675)
Activités de financement				
Augmentation des emprunts temporaires		265 100	41 723 914	41 989 014
Augmentation des dettes à long terme		35 937 478		35 937 478
Remboursement de la dette à long terme		(739 545)		(739 545)
Augmentation de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme		(251 563)		(251 563)
		35 211 470	41 723 914	76 935 384
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	2 950 280	(578 382)	(573 123)	1 798 775
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	4 654 965		991 517	5 646 482
Contribution interfonds	(706 274)	706 274		
Variation des créances interfonds	184 834	(127 892)	(56 942)	
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice (note 6)	7 083 805 \$	\$	361 452 \$	7 445 257 \$
				5 646 482 \$

Voir note 21 pour informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Bibliothèque nationale du Québec a été constituée par la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* (L.R.Q., c. B-2.2). Elle a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et au savoir et d'agir à cet égard comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises. Elle exerce aussi le mandat de rassembler, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié et tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel, ainsi que les documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec.

En vertu de sa loi constitutive, la Bibliothèque nationale est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes de la Bibliothèque nationale. Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les opérations afférents aux immobilisations ainsi que le dépôt sur acquisition des documents et ressources matérielles de la Bibliothèque centrale de Montréal. Le fonds de démarrage présente les opérations préalables et nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion au public et qui découlent des autorisations du gouvernement du Québec mentionnées à la note 10.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Bibliothèque nationale ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constatation des subventions

La Bibliothèque nationale applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions non affectées sont constatées au fonds des opérations à titre de produits de l'exercice. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont passées en charge.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'à des projets spécifiques sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Bibliothèque nationale a encouru les dépenses ou obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Collections

Les documents de bibliothèque sont destinés au prêt ou à la consultation régulière et ils font partie des immobilisations. Compte tenu de leur nature particulière, les documents de la collection patrimoniale, décrite à la note 5, sont exclus de la définition des immobilisations et ne sont pas comptabilisés dans le bilan. Les documents patrimoniaux acquis contre paiement sont imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les documents patrimoniaux acquis par donation dont la valeur est déterminée par expertise et, lorsque requis, sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada, sont également imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les dons n'ayant pas fait l'objet d'expertise et les documents patrimoniaux acquis par le dépôt légal ne sont pas constatés dans les états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative à partir de leur date d'utilisation.

Le coût de construction en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais directs, les impôts fonciers et les frais de financement temporaire durant les travaux, déduction faite des revenus du stationnement temporaire. Le coût des autres immobilisations du fonds de démarrage comprend le prix d'achat, les frais d'installation et les frais de financement temporaire reliés à leur acquisition jusqu'à la date de leur mise en service. L'amortissement de ces immobilisations débutera au moment de l'ouverture au public de l'édifice de diffusion ou au moment de leur utilisation si celle-ci précède l'ouverture.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Bibliothèque nationale ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Espèces et quasi-espèces

Les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition sont présentés dans les espèces et quasi-espèces.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

a) Les chiffres correspondants au 31 mars 2003 et pour l'exercice terminé à cette date ont été redressés afin d'apporter des corrections et d'effectuer des modifications de conventions comptables dans la comptabilisation des immobilisations et de leur amortissement ainsi que des subventions du gouvernement du Québec reportées qui y sont affectées.

Ces redressements ont eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2003	
	Correction d'erreurs	Modification de conventions comptables
Amortissement des subventions reportées	52 690 \$	28 856 \$
Fournitures et approvisionnements	85 619	
Perte sur disposition d'actifs	6 528	
Frais financiers	1 558	
Amortissement des immobilisations	(163 825)	68 667
Excédent des revenus sur les dépenses	122 810	(39 811)
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	(48 041)	
Immobilisations	(92 928)	198 107
Subventions du gouvernement du Québec reportées	107 760	224 624
Actifs nets	(248 729)	(26 517)

b) De plus, les chiffres correspondants au 31 mars 2003 ont été redressés afin d'inscrire la subvention octroyée par le gouvernement du Québec et affectée à l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux futurs déterminée au 31 mars 2003. Suite à ce redressement, le solde des actifs nets au 1^{er} avril 2002 et au 31 mars 2003 ainsi que celui des subventions à recevoir au 31 mars 2003 ont été augmentés de 385 584 \$.

c) Enfin, les chiffres correspondants au 31 mars 2003 ont été redressés afin de présenter la subvention octroyée par le gouvernement du Québec et affectée au coût du terrain de l'édifice de diffusion dans les actifs nets investis en immobilisations. Auparavant, cette subvention était présentée dans les subventions reportées. Suite à ce redressement, le solde des subventions reportées au 31 mars 2003 a été diminué de 9 598 863 \$ et celui des actifs nets au 1^{er} avril 2002 et au 31 mars 2003 a été augmenté du même montant.

5. COLLECTION PATRIMONIALE

La collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale comprend les catégories suivantes de documents : les collections générales de livres, journaux et revues, incluant tous les documents publiés au Québec reçus depuis 1968 par dépôt légal ainsi que des documents publiés au Québec depuis 1764, des documents étrangers relatifs au Québec et des documents étrangers à valeur patrimoniale, ces trois dernières catégories étant acquises par achat, par don ou par échange ; les collections spéciales, particulières par leur rareté, leur support matériel ou leur format, comprenant notamment des ouvrages rares et anciens, des estampes, des livres d'artistes, des enregistrements sonores, des affiches, des cartes postales, des partitions musicales et des cartes géographiques ; les fonds d'archives privées des domaines de la littérature et des beaux-arts ; les publications électroniques.

Ces documents patrimoniaux ont une valeur culturelle et historique. Ils sont rassemblés en vue d'être conservés de manière permanente et diffusés ; conséquemment, ils font l'objet de soins visant leur conservation et des procédures particulières entourent leur consultation par le public.

6. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

	2004	2003
Encaisse	1 168 972 \$	2 209 169 \$
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition	6 276 285	3 437 313
	7 445 257 \$	5 646 482 \$

7. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont constitués de dépôts à terme dont les taux d'intérêt fixes varient de 2,05 % à 2,6 %. Ces placements viennent à échéance au cours du prochain exercice.

8. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

Dans le fonds des opérations, les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, présentées à court terme, correspondent aux subventions octroyées à la Bibliothèque nationale mais non versées. Dans le fonds des immobilisations, les subventions à recevoir présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice. Dans les fonds des immobilisations et de démarrage, les subventions à recevoir présentées à long terme représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'à des projets spécifiques, diminué du remboursement de capital sur la dette à long terme déjà effectué ou à venir au cours du prochain exercice.

9. CONTRIBUTIONS INTERFONDS

Des montants totalisant 706 274 \$ (2003 : 837 078 \$) ont été transférés du fonds des opérations au fonds des immobilisations durant l'exercice afin de financer des acquisitions d'immobilisations.

10. IMMOBILISATIONS

	Durée de vie utile	2004			2003		
		Fonds des immobilisations		Valeur nette	Fonds de démarrage	Total	Valeur nette
		Coût	Amortissement cumulé		Coût ou Valeur nette*	Valeur nette	
Terrain		994 000 \$	\$	994 000 \$	9 598 863 \$	10 592 863 \$	10 592 863 \$
Améliorations de terrain	20 ans	3 460	259	3 201		3 201	3 374
Bâtiment	40 ans	11 705 427	713 529	10 991 898		10 991 898	11 334 381
Améliorations bâtiment	20 ans	100 043	4 202	95 841		95 841	26 312
Construction en cours					61 647 632	61 647 632	25 925 944
Mobilier et équipement de bureau	10 ans	1 198 916	428 963	769 953	278 706	1 048 659	1 052 541
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 ou 5 ans	1 875 851	981 977	893 874	1 023 752 *	1 917 626	1 482 328
Progiciels développés	5 ans	76 574	27 598	48 976	3 818 783	3 867 759	1 301 128
Améliorations locatives	Durée restante du bail	494 784	341 328	153 456		153 456	286 387
Autres équipements	5 ans	230 563	84 468	146 095	4 137 *	150 232	74 358
Matériel de rangement	10 ans	420 392	148 828	271 564		271 564	332 560
Documents de bibliothèque	3 à 10 ans				5 921 395	5 921 395	3 038 092
Frais de reliure	3 à 10 ans				927 913	927 913	532 052
		17 100 010	\$ 2 731 152	\$ 14 368 858	\$ 83 221 181	\$ 97 590 039	\$ 55 982 320

* Un équipement acquis pour le traitement des documents ayant coûté 6 895 \$ est amorti pour un montant de 2 758 \$ et de l'équipement informatique ayant coûté 1 068 426 \$ est amorti pour un montant de 194 889 \$. Les autres éléments d'actif du fonds de démarrage n'ayant pas commencé à être utilisés, ils ne sont pas amortis et leur valeur nette est égale au coût.

Le 19 janvier 2000, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition du site du Palais du commerce et la construction d'un immeuble de 33 000 mètres carrés. Le coût total prévu de ce projet était de 90 636 310 \$. Par le décret du 6 novembre 2002, le coût total prévu de ce projet a été augmenté à 97 636 310 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulé de 2 413 615 \$ au 31 mars 2004 (2003 : 1 173 469 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2004 s'élèvent à 66 356 727 \$ et se répartissent comme suit :

	2004		2003	
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Terrain	9 349 715 \$	249 148 \$	9 598 863 \$	9 598 863 \$
Construction en cours	53 141 588	2 122 890	55 264 478	21 404 476
Mobilier et équipement de bureau	266 147	12 559	278 706	172 330
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	1 143 940	70 740	1 214 680	625 820
	63 901 390 \$	2 455 337 \$	66 356 727 \$	31 801 489 \$

Le 26 juillet 2000, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'un stationnement de 440 places. Le coût total prévu de ce projet était de 8 000 000 \$ excluant les frais de financement temporaire. Suite à la réduction de 40 espaces de stationnement, la Bibliothèque nationale a ajusté le coût prévu de ce projet à 7 359 500 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été entièrement capitalisés au 31 mars 2004. Les coûts cumulés au 31 mars 2004 s'élèvent à 6 383 154 \$ et se répartissent comme suit :

	2004			2003
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Construction en cours	6 125 440 \$	257 714 \$	6 383 154 \$	4 521 468 \$

Le 12 septembre 2001, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition des documents de bibliothèque et la réalisation des développements informatiques et de télécommunication nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion. Le montant maximum des emprunts temporaires autorisés pour en financer les coûts est de 17 200 000 \$ pour les documents et de 12 700 000 \$ pour les développements informatiques et de télécommunication excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulatif de 223 550 \$ au 31 mars 2004 (2003 : 37 457 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2004 s'élèvent à 9 931 608 \$ et se répartissent comme suit :

	2004			2003
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Frais de formation non capitalisable	141 326 \$	3 298 \$	144 624 \$	\$
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	45 682	1 124	46 806	45 920
Logiciels développés	3 742 398	76 385	3 818 783	1 234 461
Documents de bibliothèque	5 774 230	147 165	5 921 395	3 038 092
	9 703 636 \$	227 972 \$	9 931 608 \$	4 318 473 \$

Le 27 mars 2002, le gouvernement du Québec a autorisé le traitement des documents que le public pourra consulter sur place ou emprunter. Le montant maximum des emprunts temporaires pour en financer le coût est de 14 100 000 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été entièrement capitalisés pour les frais de reliure seulement. Les coûts cumulés au 31 mars 2004 s'élèvent à 7 494 542 \$ et se répartissent comme suit :

	2004			2003
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Traitement documentaire non capitalisable	6 363 377 \$	196 357 \$	6 559 734 \$	3 497 281 \$
Frais de reliure	897 322	30 591	927 913	532 052
Autres équipements	6 895		6 895	6 895
	7 267 594 \$	226 948 \$	7 494 542 \$	4 036 228 \$

11. PARTICIPATION DANS UNE PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

La Bibliothèque nationale participe avec Télé-Québec à un contrat de commandite relatif à une production télévisuelle portant sur la Bibliothèque nationale. Le montant total de cette participation s'élève à 150 000 \$. Le coût de cette participation sera amorti en fonction du nombre prévu de diffusions.

12. DÉPÔT SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Le 29 janvier 2004, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal et des ressources matérielles afférentes pour une somme de 35 000 000 \$ ainsi que son financement par un emprunt à long terme.

En date du 31 mars 2004, le paiement de cette acquisition était effectué. Cependant, la Bibliothèque nationale ne prendra possession des documents et ressources matérielles afférentes qu'au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2005. En contrepartie de la prise en charge par la Bibliothèque nationale des activités de diffusion de la Bibliothèque centrale de Montréal, la Ville de Montréal versera annuellement 7 000 000 \$ à la Bibliothèque nationale à titre de contribution financière à ses dépenses de fonctionnement.

13. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Bibliothèque nationale emprunte au Fonds de financement du gouvernement du Québec les sommes nécessaires au démarrage de ses opérations dans l'édifice de diffusion. À cette fin, le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts à court terme est de 149 636 310 \$ excluant les frais de financement temporaire. En plus, la Bibliothèque nationale est autorisée à contracter des emprunts à court terme relatifs au maintien des actifs pour un montant maximum de 866 300 \$. Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la Bibliothèque nationale les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme. Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des acceptations bancaires à un mois plus une marge de 0,3 %. Au 31 mars, les marges de crédit portent le taux de 2,50 % et se répartissent comme suit :

	2004	2003
Démarrage des opérations de l'édifice de diffusion		
Terrain, construction du bâtiment et acquisition des équipements et du mobilier	57 217 719 \$	25 733 095 \$
Construction du stationnement	5 924 649	3 918 103
Acquisition de documents de bibliothèque	5 018 494	2 701 804
Développements informatiques et de télécommunication	3 528 362	1 058 000
Traitement des documents de bibliothèque	6 992 564	3 546 872
	78 681 788	36 957 874
Maintien des actifs	265 100	
	78 946 888 \$	36 957 874 \$

14. DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets à long terme au

Fonds de financement du gouvernement du Québec :

	2004	2003
• 6,5 % (taux effectif de 6,812 %) remboursable par versements annuels de 685 916 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 10 288 740 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	12 346 488 \$	13 032 404 \$
• 6,5 % (taux effectif de 6,812 %) remboursable par versements annuels de 26 593 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 132 967 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	212 747	239 340
• 6,296 % (taux effectif de 6,431 %) remboursable par versements annuels de 27 036 \$ jusqu'au 28 juin 2009 et par un versement de 189 251 \$ le 28 juin 2010, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession	351 467	378 503
• 5,169 % (taux effectif de 5,323 %) remboursable par versements annuels de 69 075 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	690 751	
• 4,932 % (taux effectif de 5,093 %) remboursable par versements annuels de 3 524 673 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	35 246 727	
	48 848 180	13 650 247
Versements échéant en deçà d'un an	4 333 293	739 545
	44 514 887 \$	12 910 702 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaille comme suit :

2005	4 333 293 \$
2006	4 333 293
2007	4 333 293
2008	14 042 491
2009	3 620 784

Le capital et les intérêts sur les emprunts à long terme sont garantis par le gouvernement du Québec qui s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement.

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Bibliothèque nationale participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Bibliothèque nationale imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 438 206 \$ (2003 : 332 856 \$). Les obligations de la Bibliothèque nationale envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

	2004			2003
	Fonds des opérations	Fonds de démarrage	Total	Total
Solde au début	1 616 670 \$	33 214 \$	1 649 884 \$	1 581 325 \$
Charge de l'exercice	453 468	50 152	503 620	388 423
Prestations versées au cours de l'exercice	(356 258)	(48 941)	(405 199)	(319 864)
Solde à la fin	1 713 880 \$	34 425 \$	1 748 305 \$	1 649 884 \$

16. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

	2004				2003
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
Solde au début déjà établi	101 511 \$	12 028 373 \$	36 704 585 \$	48 834 469 \$	31 480 076 \$
Redressement (note 4)		387 794	(9 654 273)	(9 266 479)	(9 136 892)
Solde au début redressé	101 511	12 416 167	27 050 312	39 567 990	22 343 184
Augmentation (redressée en 2003) des engagements du gouvernement du Québec	68 567	35 422 622	43 637 379	79 128 568	20 670 089
Amortissement (redressé en 2003) de l'exercice	(74 827)	(489 501)	(3 448 527)	(4 012 855)	(3 445 283)
Solde à la fin	95 251 \$	47 349 288 \$	67 239 164 \$	114 683 703 \$	39 567 990 \$

17. FRAIS FINANCIERS

	2004				2003
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de démarrage	Total	Total
Intérêts et frais bancaires	5 637 \$	\$	\$	5 637 \$	7 039 \$
Intérêts sur la dette à long terme		1 179 269		1 179 269	910 064
Intérêts sur emprunts temporaires			188 462	188 462	54 040
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		42 939		42 939	38 770
Solde à la fin	5 637 \$	1 222 208 \$	188 462 \$	1 416 307 \$	1 009 913 \$

Les intérêts capitalisés aux immobilisations au cours de l'exercice s'élèvent à 1 599 782 \$ (2003 redressé: 823 340 \$).

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers de la Bibliothèque nationale qui portent intérêt sont à taux fixe et, par conséquent, les risques de fluctuation de taux auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

Juste valeur des instruments financiers

Subventions du gouvernement du Québec à recevoir

Compte tenu que les subventions du gouvernement du Québec à recevoir relatives aux emprunts à long terme sont assorties des mêmes conditions que celles s'appliquant aux emprunts afférents, au 31 mars 2004, la juste valeur de la subvention du gouvernement du Québec à recevoir de 134 195 674 \$ (2003 : 54 901 716 \$) s'établit à 135 574 643 \$ (2003 : 55 484 698 \$), soit le total de la juste valeur de la dette à long terme augmentée des engagements du gouvernement affectés à des projets spécifiques.

Dette à long terme

Au 31 mars 2004, la juste valeur des dettes à long terme de 48 848 180 \$ (2003 : 13 650 247 \$) s'établissait à 51 222 809 \$ (2003 : 15 008 223 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt du marché pour des titres présentant des conditions et caractéristiques semblables.

Autres éléments d'actifs et de passifs

La juste valeur des espèces et quasi-espèces, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et frais courus, des emprunts temporaires et des intérêts à payer est équivalente à leur valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

19. ENGAGEMENTS

La Bibliothèque nationale s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation échéant à diverses dates jusqu'au 31 juillet 2006 pour des locaux et de l'équipement. La dépense de l'exercice terminé le 31 mars 2004 concernant ces contrats s'élève à 1 266 692 \$, dont 1 182 405 \$ concernent les baux conclus avec la Société Immobilière du Québec (SIQ). Pour les locaux situés sur les rues de l'Esplanade et St-Denis, la SIQ n'ayant pas statué quant aux sommes à déboursier à la fin des contrats de location, le montant des paiements minimums futurs exigibles en vertu de ces contrats n'a pu être déterminé. Pour les autres contrats, les paiements minimums futurs, dont 381 005 \$ envers la SIQ, s'établissent comme suit :

2005	406 828 \$
2006	6 962
2007	220

De plus, la Bibliothèque nationale a conclu des contrats pour différents services et des dépenses en immobilisations. En date de fin d'exercice, ses engagements sont les suivants :

Aux fins des opérations	1 048 862 \$
Aux fins du démarrage des opérations de l'édifice de diffusion	24 975 746
	<u>26 024 608 \$</u>

Par ailleurs, la Bibliothèque nationale s'est engagée à remettre à des institutions d'enseignement ou à des particuliers des sommes totalisant 67 000 \$ par année afin d'appuyer la recherche et la formation en bibliothéconomie.

20. ÉVENTUALITÉS

La Bibliothèque nationale du Québec a délivré une lettre de garantie bancaire irrévocable en faveur de la Ville de Montréal au montant de 335 000 \$. Cette garantie couvre d'éventuels travaux de réfection sur le domaine municipal résultant des travaux de construction. Elle est délivrée pour une durée d'une année, mais renouvelable jusqu'à la fin des travaux autorisés par la Ville de Montréal. Elle devient périmée le 61^e jour suivant la réception d'un avis d'expiration de la Ville de Montréal. Il est impossible d'estimer les coûts éventuels associés à cette garantie ; en conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

L'adjudicataire du lot 3 du décret de construction, Axor Construction Canada Inc., n'a pas signé son contrat selon la soumission déposée et les engagements conclus, alléguant une violation des conditions d'appel d'offres. Il réclame de la Bibliothèque nationale un montant de 3 405 034 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec. La Bibliothèque nationale, quant à elle, réclame de Axor Construction Canada Inc. et de Compagnie d'assurance London Garantie, solidairement, la somme de 2 095 000 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec et de Axor Construction Canada Inc., seule, la somme de 235 156 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec ainsi que les frais extra-judiciaires engagés. Il est impossible d'effectuer une prévision valable sur l'issue de ces deux affaires. En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

21. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2004	2003
a) Intérêts payés	889 725 \$	940 697 \$
b) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations financés à même les crédettes	11 321 405 \$	7 562 871 \$

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Bibliothèque nationale est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception de la transaction mentionnée ci-après, la Bibliothèque nationale n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

La Bibliothèque nationale a conclu une convention d'occupation et de prêt d'espace en décembre 2000. Cette entente vise le prêt de locaux et d'équipements, les taxes ainsi que les frais de chauffage et d'éclairage pour les activités de conservation des Archives nationales du Québec, entité relevant du ministère de la Culture et des Communications. Aucune contrepartie n'est reçue en vertu de cette entente. La valeur comptable de cette transaction est évaluée à 308 199 \$ (2003 : 340 925 \$).

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2003 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2004.

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mai 2004, le gouvernement du Québec a annoncé la fusion prochaine de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec. À la date de préparation des états financiers, l'incidence financière de cette fusion sur l'actif et le passif de la Bibliothèque nationale n'a pu être déterminée.

CETTE PUBLICATION EST PRODUITE PAR LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS
ET DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC.

CONCEPTION GRAPHIQUE : GB DESIGN

CORRECTION : NICOLE RAYMOND

PHOTOGRAPHIES : JACQUES GRENIER, PAGE 6

PIERRE PERRAULT, PAGES 8, 11, 14, 16, 17, 19, 23, 35, 36, 40 ET 45

BERNARD FOUGÈRES, PAGES 49-50

TÉLÉPHONE : (514) 873-1100

NUMÉRO SANS FRAIS : 1 800 363-9028

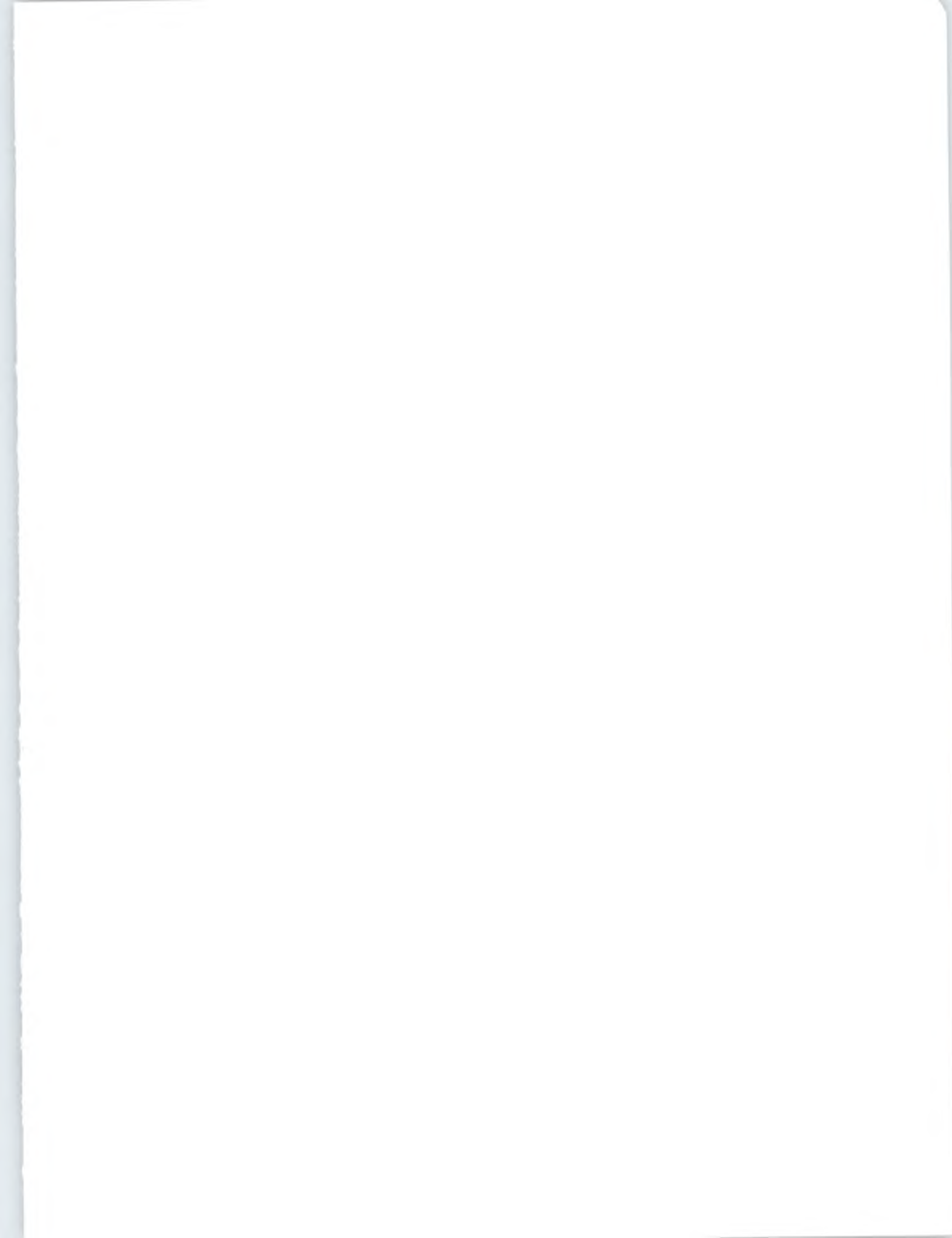
SITE INTERNET : WWW.BNQUEBEC.CA

DÉPÔT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 2004

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

ISSN : 1181-6449



Bibliothèque
nationale

Québec

